

GRÈVE DES INSTITUTEURS

100.000 enfants auront congé lundi

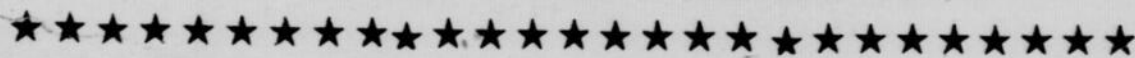
(Lire en page 3)



UN TOURBILLON INFERNAL



La foudre ayant frappé un réservoir de pétrole, à Wilmington Californie, une gigantesque conflagration s'est déclenchée. Les flammes ont sauté de réservoir en réservoir menaçant bientôt tout le port. La colonne ardente jaillissait à mille pieds dans les airs. Les pompiers, dont la silhouette se découpe sur l'écran de feu, ont l'air de pygmées luttant contre un vaste enfer.



"L'Union Nationale va poursuivre l'oeuvre commencée en respectant les libertés de tous les citoyens"

(Lire en page 7)

(L'hon. Maurice Duplessis)

Pourquoi des avions anglais au Negev ?

(ANTHONY EDEN)

LONDRES, 13 — (PC) — M. Anthony Eden, un des chefs du parti conservateur, a accusé, hier soir, le secrétaire des Affaires étrangères, M. Bevin, de poursuivre une politique confuse au Levant. Il impute au gouvernement travailliste et au département d'Etat américain le blâme pour n'«avoir pas formulé une ferme politique ou adopté une ferme attitude».

«Je m'inquiète depuis longtemps de voir les événements en Palestine miner l'amitié anglo-américaine», a dit Eden qui a été secrétaire des Affaires étrangères dans le gouvernement Churchill pendant la guerre. «Il est certainement temps d'en arriver à une politique anglo-américaine commune et de l'appliquer».

Parlant de la destruction de cinq avions anglais par les Juifs, il a dit que c'était un acte d'agression sans raison. Mais il a demandé: «Pourquoi nos avions ont-ils été envoyés en reconnaissance dans ces régions et dans de telles conditions? De quelle utilité pour les Anglais pouvait être cette envolée?»



ANTHONY EDEN

Un autre député anglais a dit hier soir à Londres que la tension entre les Anglais et les Juifs provenait de «la grande irresponsabilité des autorités britanniques en envoyant des avions militaires sur le théâtre des opérations».

Entretiens, on apprend que les troupes anglaises réorganisent d'anciens camps près du désert du Negev, creusent des tranchées et consolident leurs positions dans le port transjordanien d'Aqaba.

«Je ne pense pas que nous déclencherions les hostilités», a dit un officier anglais, «mais nous ne permettrons à personne d'attaquer Aqaba ou nos effectifs.»

A l'enquête du tram

Mouillage de plus de 18 millions de dollars à Montreal Tramways?

Un témoignage d'une exceptionnelle longueur a débuté, hier, devant le tribunal d'arbitrage auquel une loi spéciale de la Législature a confié la mission de décider du sort des augmentations de tarifs demandées par la Compagnie des Tramways de Montréal et autorisées par la Commission des Tramways.

A l'"Ad" Club

LE CANADA SE DOIT DE RÉARMER L'EUROPE

De retour d'un récent voyage en Europe, M. James-S. Duncan, président de Massey-Harris Co., Ltd., qui était le conférencier, hier midi, au déjeuner hebdomadaire de l'Advertising & Sales Executives Club de Montréal, a déclaré que le Canada devrait faire sa part pour réarmer l'Europe occidentale, même s'il fallait augmenter les impôts.

M. Duncan, qui visite l'Europe tous les ans, en est revenu il y a deux semaines et a dit sa surprise de voir comment les pays d'outre-mer se relèvent rapidement quoique les conditions de vie, dans quelques pays, demeurent déplorable. Il a mentionné la Grande-Bretagne où la vie est austère mais où, par contre, on ne voit pas de réelle pauvreté comme en Italie.

Un fait qui l'a surpris, c'est que là-bas, on ne parle pas de guerre comme en Amérique. Les populations sont trop préoccupées à se rétablir pour penser à la guerre. Cependant, la lutte contre le communisme ne fait encore que commencer et c'est le devoir du Canada d'aider les démocraties européennes à se réarmer. Ce réarmement et la formation d'une fédération des Etats européens sont les seuls moyens d'empêcher un nouveau conflit.

Sur ce sujet de la guerre, M. Duncan croit qu'il est réellement possible de l'éviter. En Europe, les gens sont encore plus optimistes que nous.

TOUR D'EUROPE

M. Duncan a visité la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et l'Italie. En France, raconte-t-il, c'est le collet blanc qui souffre le plus car il est piétinement rémunéré pour ses services et la vie demeure chère même si les magasins regorgent de marchandises.

Il a remarqué qu'en Belgique le coût de la production est très élevé et qu'il devra baisser si la Belgique, qui vit du commerce de l'exportation, veut conserver ses marchés extérieurs.

La situation est moins florissante en Allemagne où la population perd confiance en la nouvelle monnaie. L'inflation est une menace continuelle. La Hollande, qui vendait surtout à l'Allemagne, se ressent de la pauvreté de celle-ci.

MISERE

C'est en Italie que M. Duncan a vu les cas les plus déplorables de pauvreté. La tuberculose fait ses ravages partout en Italie et surtout dans le sud où la population est pauvre et souffre. Au cours d'une visite qu'il a faite dans un quartier pauvre de Naples, M. Duncan dit qu'il a souvent remarqué des familles de six ou huit vivant dans une même pièce et couchant quatre dans un même lit. M. Duncan attribue la cause de cette pauvreté à l'instabilité politique du pays.

ELECTIONS DANS 9 MUNICIPALITÉS Menace de grève

A part Westmount, qui a élu son conseil par acclamation, neuf municipalités de la région métropolitaine iront aux urnes au cours des prochains mois, avec le problème de se choisir un conseil municipal. En voici la liste :

Longueuil, maire et quatre conseillers, 25 janvier; Montréal-Ouest, maire et quatre commissaires, 25 janvier; Ville St-Pierre, maire et six conseillers, 25 janvier; ville Mont-Royal, maire et deux conseillers, 25 mars; Outremont, trois échevins, 11 avril; St-Lambert, maire et deux conseillers, 11 avril; Ville St-Laurent, maire et 6 conseillers, 25 mai; Côte St-Luc et Lachine auront aussi des élections générales d'ici Pâques.

Les dates ci-dessus sont celles de

Il s'agit de celui de M. Ernest Robitaille, le porte-parole de la Fédération des Lignes du Sacré-Coeur de Montréal, du Notre-Dame-de-Grâce Community Council et du Comité des Citoyens de la Paroisse St-Jean-Baptiste-Marie Vianney.

La déposition de M. Robitaille, faite sous forme de mémoire, n'était pas terminée quand, hier après-midi, le tribunal a ajourné ses procédures à ce matin. Elle se poursuivra donc aujourd'hui.

L'ACCUSE

M. Robitaille a commencé par soumettre au tribunal 22 documents sur lesquels il s'est ensuite appuyé pour présenter son réquisitoire. Puis, immédiatement après, il a lancé sa première accusation: l'incorporation de la Compagnie des Tramways aurait favorisé un mouillage de plus de 18 millions de dollars dans la capitalisation.

Il réfère alors, pour étayer ses avancées, aux documents qu'il vient d'énumérer et qui, pour une bonne partie, datent de l'époque où le mouillage en question aurait été effectué.

Les objections ont été nombreuses de la part des avocats de la Compagnie, qui sont intervenus à plusieurs reprises. Le témoin n'en a pas moins continué son petit bonhomme de chemin. Il a, cependant, dû retrancher de son mémoire certaines références à des articles de journaux dont il n'a pas de son propre aveu, contrôlé le contenu. Par contre, quand il s'est servi du terme "complaisante" pour qualifier l'évaluation de l'actif de la compagnie, on a tenté de le forcer à déclarer qu'il ne voulait pas, par là, insinuer que la Législature provinciale de l'époque était composée de gens malhonnêtes. Il s'est contenté de répéter que, selon lui, les événements démontraient que la Législature était extraordinairement bien disposée à l'égard de la Compagnie.

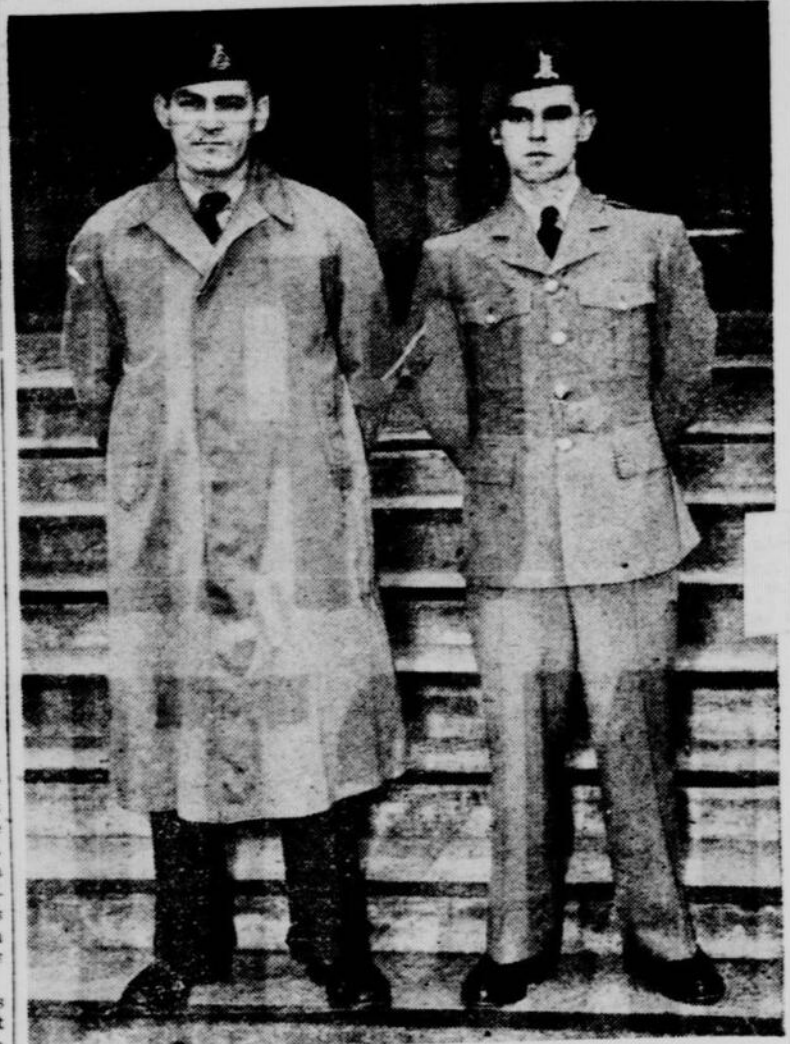
GENERAL

Au début de la séance d'hier matin, le procureur de la Compagnie, Me Jean Létourneau, C.R., a déposé au dossier une étude de l'American Transit Association, attestant que, depuis le 1er janvier 1946, 290 compagnies de transport urbain ont obtenu l'autorisation d'augmenter leurs tarifs. L'avocat de la ville, Me Claude Choquette, C.R., s'est alors réservé le droit d'assigner devant le tribunal M. Guy C. Hecker, le gérant de l'American Transit Association, pour le questionnaire sur les circonstances qui ont amené chacune de ces majorations et pour tenter de démontrer que les conditions qui prévalent à Montréal n'autorisent pas la Compagnie des Tramways à imiter ce qui s'est pratiqué aux Etats-Unis.

M. R. Kent Rowley, vice-président international des Ouvriers unis des textiles d'Amérique, a révélé aujourd'hui que la direction de la Penman's Ltd a repoussé tous les efforts tentés par le ministère du travail de l'Ontario pour intervenir comme médiateur dans le différend entre cette compagnie et l'union, à l'usine de la compagnie à Paris, Ontario. Il semble certain que les 650 employés de ce moulin se mettront en grève le 17 janvier.

La mise en nomination, là où il faudra des élections, celles-ci auront lieu exactement une semaine après la mise en nomination.

Nouvel uniforme de l'Armée



Les membres de l'Armée canadienne endosseront, le printemps prochain, un uniforme d'été à la fois plus attrayant et plus pratique que l'ancien de coutil kaki qui était graduellement tombé en défaveur à cause de l'impossibilité de le tenir pressé. Le nouvel uniforme pourra être porté avec un légitime orgueil tant à cause de sa coupe élégante qu'à cause du fin "worsted" dont il sera confectionné. Nos soldats recevront en outre un nouvel imperméable de gabardine, modèle Raglan, convenablement doublé. A gauche, le sergent d'état-major D.-R. CARTER, d'Ottawa, et à droite, le soldat G.-E. BANNISTER, d'Ottawa. (Photo de l'Armée canadienne)

M. Asselin nie convoiter un poste à la Commission métropolitaine de Montréal

M. J.-O. Asselin, qui est président du comité exécutif de la cité de Montréal tout en étant président de la Commission métropolitaine de Montréal, n'aime pas les commentaires faits, en ces derniers temps, au sujet des amendements projetés à la charte de la Commission métropolitaine de Montréal.

M. Asselin a déclaré que dans certains milieux, on soutenait qu'il désirait se créer un poste à la Commission métropolitaine. Le président Asselin a déclaré que le nombre des membres de la commission serait augmenté de sept et que si le bill est approuvé par la Législature, il demandera aux membres de se choisir un nouveau président.

MECONTENT

"On a dit que je voulais me créer un poste permanent", de déclarer M. Asselin, visiblement mécontent des rumeurs qui ont circulé à son sujet. "C'est faux! A bon entendeur, salut!" de continuer le président Asselin.

"Je n'ai rien dit au sujet de la présidence de la commission", a dit alors le maire Houde.

Et M. Asselin de rétorquer sans tarder: "Je ne vous ai pas parlé. Il y a quinze membres à la commission métropolitaine".

L'incident fut clos, et on a continué à parler du bill de la commission métropolitaine et des autres projets de loi soumis par les municipalités avoisinantes de Montréal, pour être étudiés à la prochaine réunion de la Législature.

A QUEBEC

Le président Asselin a déclaré, au sujet du bill de la commission, que les avocats de la ville de Montréal seront à Québec pour défendre les intérêts de la métropole quand le bill sera étudié.

Le maire Houde, qui a toujours voulu que le bill fut adopté par le

A la faculté de musique de McGill

Le doyen de la Faculté de musique de l'université McGill annonce que trois bourses seront données au Conservatoire; une pour le hautbois, une autre pour la contre-basse et une troisième pour le violoncelle. Tous les candidats âgés de 17 ans et plus ayant de bonnes connaissances en théorie musicale ainsi que quelque expérience d'exécution sont invités à faire application.

Les bourses airés de chaque année permettront aux gagnants d'étudier une année complète sous l'enseignement de M. Réal Gagnier, M. R. de H. Tupper ou Mlle Yvette Lamontagne, y compris toutes les classes théoriques données au Conservatoire. Les applications devront être adressées le plus tôt possible au Secrétaire, Faculté de Musique, Université McGill, 677 Sherbrooke ouest.

Les auditions auront lieu au Conservatoire McGill le 21 février à 10 h. a.m.

conseil de ville de Montréal, avant d'être soumis à Québec, a simplement déclaré: "On va être mal pris tout à l'heure, quelqu'un".

PRONOSTICS

Le temps n'est pas aussi froid aujourd'hui, dans le Québec qu'au cours des deux derniers jours. Le ciel est redevenu clair dans plusieurs localités à la suite de la neige légère d'hier, mais le temps général, aujourd'hui, sera nuageux. Une faible tempête, au Manitoba, pourrait bien être cause de neige légère, ce soir.

Région de Montréal: Nuageux et froid, aujourd'hui. Maximum à Montréal, 18°.

Régions de l'Outaouais, des Laurentides, de Québec, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, du lac St-Jean et de la baie Comeau: Nuageux et froid. Maximum à Ottawa 18°; à Ste-Agathe et Québec, 15°; à Sherbrooke, 20°; à La Tuque, 10°; à Chicoutimi, 10°; à Rivière-du-Loup, 10°.



Sur le front de l'enseignement

Les instituteurs en grève lundi

Les instituteurs et institutrices catholiques de Montréal ont voté, hier soir, en faveur du déclenchement d'une grève, lundi prochain.

Réunis en assemblée générale à la salle de l'Assistance Publique sous la présidence de M. Léo Guindon, les membres de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal ont pris cette décision vers minuit. Il est entendu que les professeurs au lieu de se rendre vers leurs écoles respectives, lundi matin, se rendront dans la salle de l'Assistance Publique, où ils ont été convoqués pour 9 heures et demie.

(Suite à la page 4)



M. ROLAND PAQUETTE dont la nomination au poste de recorder en chef de la cité de Montréal vient d'être annoncée par le premier ministre Duplessis. Il succède au recorder en chef Amédée Thoun qui démissionnait il y a quinze jours.



L'hon. Omer COTE, secrétaire de la province, célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance. Il a reçu de nombreux témoignages d'amitié à son bureau, à l'hôtel du Gouvernement, à Québec, et à son domicile à Montréal.

Fructueuse année à la Colonisation

QUEBEC, 13 — Le ministère de la Colonisation, que dirige l'hon. M. J.-D. Bégin, a connu en 1948 une autre année fructueuse dans les domaines de la classification des terres et de la reconnaissance des territoires de colonisation.

Durant la dernière saison d'été en effet, le service des Etudes économiques, que dirige M. Théodore Mercier, I.F., a classifié un total de 4,068 lots tandis qu'il a fait effectuer de la reconnaissance (ou exploration) sur une superficie de 2,743 milles carrés.

Ces chiffres dépassent notablement ceux de 1947 car cette année-là on avait classé 3,116 lots et exploré 2,143 milles carrés.

Rappelons en passant que l'exploration ou reconnaissance procure une vue d'ensemble d'un territoire donné tandis que la classification détermine le degré de "cultivabilité" de chaque lot (un lot a généralement une superficie de 100 acres).

EN ABITIBI

La classification se fait surtout en Abitibi, on le conçoit. En 1948 elle y a porté sur 2,189 lots, dont 15 en Abitibi-Est et 1,274 en Abitibi-Ouest. Elle a été faite dans les cantons (en tout ou en partie) de Chaste, Fonteneau, Mazarin, Brabazon, Bacon, Rainboth, Montbray, et Duprat.

De tous ces cantons Chaste est le plus propre à l'établissement

(Suite à la page 4)

"Il faut mieux payer les hommes publics"

(M. Asselin)

"Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour dire que les hommes publics, en général, ne sont pas assez rémunérés. Les fonctionnaires ont à peu près tous reçu de fortes augmentations de salaires, mais les hommes publics qui doivent eux aussi, faire face à une augmentation du coût de la vie, doivent se contenter des mêmes traitements qu'autrefois", a déclaré le président de la Commission métropolitaine, M. J.-O. Asselin, hier après-midi, en commentant une requête du conseil de ville de Montréal-Nord qui désire accorder une indemnité de \$500 par année au maire, et une de \$300 à chacun des six échevins.

— Assistant directeur —

L'ancien maire Archambault Déry, de Montréal-Nord, qui continue à siéger à la commission métropolitaine, s'est dit en faveur de la requête du conseil, à la condition toutefois que le peuple l'approuve par voie de referendum.

C'était hier après-midi, la dernière séance à laquelle assistait M. Percy Adams, qui vient d'être remplacé comme maire de Westmount. Les membres ont adopté une résolution le remerciant des services rendus à la commission, depuis qu'il y siège comme représentant de cette municipalité.

UN AUTRE PROJET

Mont-Royal avait soumis un projet de règlement à l'effet de fermer certaines rues et ruelles, autour du nouveau centre civique. L'avocat conseil de la commission a signalé que certaines de ces artères pourraient bien être cédées pour servir comme rues et ruelles seulement, et que dans ce cas, il serait impossible de les fermer. Le maire Schofield a dit que les autorités municipales de la ville étudieront de nouveau la chose, et soumettront un autre projet de règlement.

M. Edward H. Connolly, échevin de Lachine, qui représente cette municipalité à la commission métropolitaine, a déclaré, à la séance d'hier après-midi, que Lachine se réservait le droit de s'opposer au bill de la commission, quand il sera soumis à la législature pour étude.

Au cours de la même réunion, la commission a adopté une résolution à l'effet d'intervenir auprès de la législature, quand seront étudiés les bills soumis par Lachine et Ville LaSalle, afin qu'elle ne soit pas responsable des dettes que contracteraient ces municipalités, en instituant un service de transport en commun, tel qu'elles projettent de le faire d'après des articles des projets de loi qui ont été soumis à Québec.

Les autorités municipales ont annoncé, ce matin, la nomination de M. J.-Edmond Saint-Denis, comme assistant directeur du service municipal des estimations foncières.



\$6,000 de dommages pour l'incendie à Renaissance - Film

Des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars ont été causés, hier après-midi, par un incendie qui a éclaté à l'atelier du décorateur Claude Perrier, aux studios de Renaissance-Films, chemin de la Côte-des-Neiges. L'alerte fut donnée à 4 h. 31 par téléphone et les pompiers du poste no 34, sous la direction du chef de district P. Roche, répondirent à l'appel. L'incendie aurait été causé par des ouvriers qui travaillaient à l'installation d'un système d'air climatisé.

Une précieuse collection de livres, propriété de M. Perrier, que l'on conservait dans la bibliothèque de Renaissance-Films, et d'une valeur de plus de \$6,000, fut complètement endommagée, mais on a réussi à sauver les maquettes des décors qui doivent servir dans les prochains films qu'on tournera aux studios mentionnés.

Interrogé sur les dégâts causés, le directeur de Renaissance-Films a déclaré que ni les studios, ni les salles d'enregistrement, ni les appareils n'avaient été endommagés. "La production", dit-il, "cédulée à très brève échéance ne sera donc pas retardée".

Permutations aux Affaires extérieures

MM. Léon Mayrand et Marcel Cadieux promus à de hauts postes

OTTAWA, 13 — (DNC) — L'hon. L.-B. Pearson vient d'annoncer plusieurs nominations et permutations à son ministère. Ainsi, M. Léon Mayrand devient chef des affaires d'Amérique et d'Extrême-Orient alors que M. Marcel Cadieux devient chef du service du personnel.

M. MAYRAND

Né à Montréal, en 1905, M. Léon Mayrand, fils de M. Oswald Mayrand, directeur de la "Patrie", a été admis au Barreau de la province de Québec en 1929. Diplômé de l'École des sciences politiques de Paris en 1931 et fait docteur en droit de l'université de Montréal en 1933, le nouveau chef du service des affaires e l'Amérique et de l'Extrême-Orient, fut, en 1933 et en 1934, rédacteur à "La Patrie" comme son père. Il est entré, en 1934, au service du ministère des Affaires extérieures. Après avoir occupé diverses fonctions à Londres, à Rio-de-Janeiro et à Moscou, il était revenu dans la capitale pour y prendre au ministère même, la direction du service des affaires européennes.

M. CADIEUX

M. Marcel Cadieux, né à Montréal en 1915, a fait ses études à l'université de Montréal et a suivi des cours post-universitaires à McGill. Entré en 1941 au service du ministère des Affaires extérieures, il a rempli diverses fonctions à Ottawa, à Londres, et à Bruxelles. Devenu, en 1947, adjoint du sous-secrétaire d'état aux Affaires extérieures il devenait, l'an dernier, fonctionnaire au service du personnel qu'il dirigera maintenant.

A DUBLIN

M. Pearson a aussi révélé que M. D.-M. Johnson, actuellement chef du service des affaires de l'Amérique et de l'Extrême-Orient, où M. Mayrand lui succédera, ira assumer provisoirement à Dublin, en Irlande, les fonctions de haut commissaire, en l'absence de l'hon. W.-F.-M. Turgeon, récemment nommé président de la Commission royale d'enquête sur les transports nationaux. M. Turgeon garde son titre de haut commissaire du Canada à Dublin.

M. A.-F.-W. Plumtree entrera aussi au service du ministère, le 17 janvier, pour y exercer les fonctions de chef du service économique.

M. T.-W.-L. MactDermot, actuellement chef du service du personnel, un poste qui va à M. Cadieux, remplacera M. Mayrand au poste de chef du service des affaires européennes.

Une liste des représentants du Canada à l'étranger, publiée aujourd'hui, révèle que l'on compte une cinquantaine de Canadiens de

langue française occupant de hautes fonctions dans le service diplomatique. On en trouve dans les pays suivants: Allemagne, Argentine, Belgique, Brésil, Chili, Cuba, Danemark, Egypte, Etats-Unis, France, Grèce, Inde, Irlande, Italie, Luxembourg, Mexique, à Genève au centre européen des Nations-Unies, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suisse, Tchécoslovaquie, Afrique-Sud et Yougoslavie.

"Mlle Tere-Neuve" sourit au Canada



Couronnée "Mlle Terre-Neuve" à l'issue d'un concours de beauté, Mlle Mary DAWE, 19 ans, de Bay Roberts, aurait de grandes chances d'être aussi couronnée "Mlle Canada", prétendant les organisateurs du concours. A peine devenue dixième province canadienne, Terre-Neuve aspire déjà au titre de pépinière des plus jolies filles du Canada. Les juges décideront si ces aspirations sont justifiées.

Les grossistes de fruits et de légumes importés disent être acculés à la faillite

Le gouvernement fédéral doit augmenter le pourcentage de profit qu'il autorise actuellement sur les fruits et les légumes importés des Etats-Unis, s'il veut que notre marché local dispose d'approvisionnements raisonnables pendant les mois d'hiver.

Telles sont, en résumé, les conclusions de la réunion annuelle de l'Association des grossistes de fruits et légumes, tenue, hier, à l'hôtel Windsor.

Plusieurs délégués ont, en effet, déclaré qu'ils seront obligés d'abandonner leur commerce si l'on ne remédie pas, dans un avenir rapproché, à la situation. L'un d'entre eux a même révélé qu'il a suspendu ses achats de laitue parce qu'il ne voit pas comment il pourrait la revendre à profit.

UNE ENQUETE

De plus, on a rendu publics les résultats d'une enquête menée par l'Association des grossistes du Canada.

D'après cette enquête, pas un seul grossiste n'aurait enregistré de profits en décembre, quelques-uns même auraient encaissé des pertes en novembre, et la situation s'annonçait aussi mauvaise pour janvier.

Enfin, on a demandé au gouvernement fédéral d'adoucir les restrictions qu'il a imposées sur les importations de céleri et d'oranges des Etats-Unis. Comme l'entrée de ces denrées au pays n'est permise que jusqu'à concurrence d'une certaine somme, les qualités ont de beaucoup diminué depuis que, par suite de la mauvaise température qui sévit en Floride et en Californie, les prix américains du céleri et des oranges ont augmenté. Si donc l'on veut éviter une disette, l'on fera bien de majorer les sommes que l'on pourra consacrer à l'importation.

LES INSTITUTEURS EN GRÈVE LUNDI

(Suite de la page 3)

Le vote en faveur de la grève a été de 314 contre 256, soit un total de moins de six cents membres. M. Guindon constatant qu'une décision aussi grave était prise par la majorité des 577 membres présents, sur un total de 1,515 membres inscrits, a alors demandé que l'on permit à l'exécutif de se réunir pour quelques minutes pour délibérer.

AUTRE ASSEMBLEE?

De retour devant l'assemblée, M. Guindon exposa aux membres que l'exécutif se demandait devant la faible vote, si une autre assemblée générale ne devait pas être convoquée. Cette proposition a toutefois été rejetée par une majorité de plus des deux tiers.

Le président déclara alors que le geste qu'allaient poser les instituteurs était nécessaire pour la revendication des droits de la cause de l'enseignement.

Il a alors lancé un appel aux parents des enfants et à toutes les associations catholiques pour lesquelles l'instituteur n'a jamais cessé de se dévouer.

Au début de l'assemblée, M. Guindon avait fait connaître le résultat du vote pris secrètement le 22 décembre dernier, le vote portait sur le principe de la cessation du travail.

806 membres de l'Alliance se sont prononcés en faveur de ce principe et 356 contre, soit une proportion de 72 pour cent pour la grève et 26 pour cent contre.

DENOUEMENT

Cette grève des instituteurs fait suite à de longues tergiversations, pour obtenir des augmentations de salaires jugées plus en rapport avec le coût de la vie. Les instituteurs sont allés, comme on le sait, à l'arbitrage, l'été dernier, pour tenter d'obtenir des maxima de \$3,500 pour les hommes et de \$2,500 pour les femmes.

L'arbitrage leur fut défavorable et n'accorda que \$2,100 pour les

femmes et \$3,200 pour les hommes au cours élémentaire. Il est entendu, précisait ce matin Me Marc Jarry, secrétaire de la Commission scolaire, que les instituteurs gagnent beaucoup plus que cela au cours complémentaire, mais l'Alliance des professeurs faisait porter ses revendications dans le domaine du cours élémentaire.

LA COMMISSION

Plus de 95,000 enfants sont concernés par la grève qui prendra effet lundi matin. Appelé au téléphone, Me Eugène Simard, président de la Commission scolaire, a déclaré que son opinion au sujet des grèves d'instituteurs était toujours la même et qu'en dépit de la décision de l'Alliance, la Commission continuerait son activité comme par le passé.

Il y aura assemblée de la Commission scolaire, cet après-midi et on croit qu'il y sera question de la grève des instituteurs ainsi que des autres items ordinaires.

Le nombre des professeurs laïcs à Montréal est au total d'environ 1,800. Celui des membres de l'Alliance, de 1,515; 1,282 de ces derniers ont voté lors du scrutin du 22 décembre sur le principe de la cessation de travail. Mais le nombre exact de bulletins acceptés a été de 1,252.

C'est à la suite d'une discussion de près de trois heures hier soir, que les membres ont été appelés à se prononcer sur l'opportunité de l'application immédiate ou à une date ultérieure du principe adopté par la majorité.

POINTS D'ACCORD

On s'est entendu sur les points suivants :

Grève le lundi 17 janvier; remise sine die de l'application du vote, poursuite des négociations et, si jugé nécessaire, signature d'une convention collective aux conditions offertes par la Commission; ajournement à une date ultérieure, c'est-à-dire après l'étude du projet de loi que la Commission scolaire doit soumettre à l'Assemblée législative.

Le vote a alors donné le résultat suivant :

Première proposition, c'est-à-dire la grève lundi prochain: 314 voix.

Deuxième proposition, 19 voix. Troisième proposition, 287 voix. Sept votes ont été rejetés.

Québec

Pays agréable, peuple aimable

M. A. A. Gardiner, gérant général du service des voyageurs du Canadien National, était l'invité d'honneur, hier soir, au Travel Forum tenu sous les auspices de la Chambre de Commerce et du "News-Journal" de Wilmington, Delaware.

Invité à parler de la province de Québec, M. Gardiner avait choisi pour texte de sa causerie la devise "Je me souviens". Il rappela à ses auditeurs que toutes les formes de récréations se rencontrent dans la province de Québec. Qu'on aime la chasse, la pêche, le bain, les paysages grandioses, tout cela se rencontre dans Québec et de plus, une population aimable toujours prête à accueillir les étrangers avec le sourire.

En terminant, M. Gardiner dit à ses auditeurs: "Venez nous voir dans Québec. Venez par route, par air ou par rail, mais venez. Et si vous le faites, vous vous rappellerez longtemps des plaisirs de votre visite et ferez ainsi votre devise de notre province "Je me souviens".

Aviateurs accusés de ce forfait

GUAM, 13. (P.A.)—Trois membres du personnel de l'aviation américaine ont aujourd'hui été accusés de voies de fait sur la jolie Ruth Farnsworth et de l'avoir ensuite laissé mourir dans la jungle. Mlle Farnsworth fut enlevée le 11 décembre dernier dans le magasin où elle travaillait, dans cette île du Pacifique. Elle fut assommée et transportée dans la jungle. On la retrouva douze heures plus tard. Elle mourut sans avoir repris connaissance.

On a trouvé les coupables grâce à un appareil détecteur de mensonges, et à un morceau de la robe de la jeune fille qu'on trouva sous le siège du camion que conduisait l'un des accusés.

Le roi présidera

LONDRES, 13. (B.U.P.) — Le premier mars prochain, le roi George VI prendra part à une cérémonie officielle, pour la première fois depuis sa maladie de novembre. Il présidera une investiture de 300 personnes, dont 50 seront reçues de la chevalerie, et les autres recevront des médailles ou d'autres honneurs. Le roi va toutefois rompre un précédent historique; sur l'avis de ses médecins, il restera assis tout le long de la cérémonie.

PAS DE PROCÈS À HIROHITO

TOKIO, 13. (P.A.) — L'empereur Hirohito ne subira pas de procès comme criminel de guerre en vertu d'un décret approuvé par un comité conjoint des chefs d'état-major de l'armée d'occupation américaine au Japon. Des copies du décret ont été publiées.

Ce décret devait être secret mais fut ensuite connu lorsqu'il fut permis aux criminels de guerre japonais d'en appeler à la



HIROHITO

Cour suprême des Etats-Unis de la décision du tribunal de justice qui avait condamné Tojo et six de ses ministres à la pendaison.

Le procureur en chef du tribunal n'était pas autorisé à déclarer officiellement qu'une amnistie avait été accordée à l'empereur.

On sait que l'empereur était le commandant suprême des armées japonaises et que ce titre le liait directement aux actes de barbarie commis par ses troupes. Le président du tribunal de justice, sir William Webb, d'Australie, avait déjà clairement indiqué que l'empereur Hirohito était responsable de ses hommes. Le procureur soutint que l'empereur était tenu entre les mains de bandits et qu'il n'était pas responsable des actes de banditisme commis par ses subordonnés.

Elle reste "Mlle Grand Falls"



Après avoir décroché le titre de "Mlle Grand Falls", Mme Barbara HEISE, ci-dessus, a concouru pour le titre de "Mlle Terre-Neuve", mais s'est classée quatrième. Elle a quand même gardé le sourire, et c'est mieux ainsi, car on est toujours plus jolie quand on sourit.

Fructueuse année à la Colonisation

(Suite de la page 3)

agricole, nous dit M. Jean-Baptiste Pouliot, I.F., de qui relève immédiatement la classification. Fonteneau n'a été classifié qu'en partie mais le sol s'y révèle généralement arable. Dans les autres cantons qui ont été classifiés en 1948 l'ouverture de paroisses y sera problématique.

CLASSIFICATION

Pour les autres régions les résultats de la classification sont comme suit: 148 lots isolés au Témiscamingue; 551 lots en Gaspésie; 225 au nord de Montréal, 82 dans la région du Saint-Maurice; 275 en Estrie (Cantons de l'Est), et 598 dans la région du Lac Saint-Jean.

Le gros de l'exploration s'est également fait en Abitibi (800 milles carrés dans l'Ouest et 1,100 milles carrés dans l'Est). Il s'en fit aussi sur une superficie de 425 milles dans Rimouski, de 162 milles dans le St-Maurice, de 64 milles en Gaspésie, de 92 milles au nord de Montréal et de 100 milles au Lac St-Jean.

A mentionner encore que le service des Etudes économiques a effectué l'inventaire forestier de 300 milles carrés de l'Abitibi, soit trois cantons.

Les chiffres précités prouvent que l'hon. M. Bégin continue de porter la plus grande attention au travail de base d'une colonisation saine et durable.

Un baromètre infallible

NEW-YORK, 13. (P.A.) — Un manufacturier de bas de l'Etat de Pennsylvanie a déclaré que "les jambes des Américains sont le baromètre de la prospérité aux Etats-Unis. Plus le porte-monnaie de l'Américain moyenne est rempli, plus ses bas de nylon se font remarquer par leur finesse et leur bonne qualité". Telle est l'opinion de M. Stanton-D. Sanson, président de la maison Sanson Hosiery Mills.

Les Heures Tragiques

TORONTO, 13.—Serge Borko, 30 ans, qui demeurait à 122, est, boulevard St-Joseph, à Montréal, a été

tué instantanément, hier matin, lorsqu'un bloc de ciment d'une pesanteur de dix tonnes tomba sur lui alors qu'il travaillait dans le port, ici. Un autre ouvrier, John Hanza, fut aussi écrasé sous le bloc et fut transporté à l'hôpital, souffrant d'une fracture probable de l'épine dorsale.

Borko travaillait à la construction d'édifices, ici, depuis un an.

M. R. Chapdelaine est candidat dans Nicolet

M. Renaud Chapdelaine, avocat de Nicolet, a été choisi, hier après-midi, candidat du parti progressiste-conservateur pour l'élection complémentaire fédérale de Nicolet-Yamaska du 7 février prochain.

Le maire de Nicolet, A.-Alfred Gaudet, dont le nom avait été également proposé à la convention, s'est retiré en faveur de Me Chapdelaine.

Dernier suspect



Détenu pour interrogatoire dans le meurtre du "Dahlia Noir", commis il y a deux ans à Los-Angeles, Californie, JEFF CONNORS, ci-haut, un écrivain, est le dernier suspect à être interrogé dans ce meurtre encore non résolu. Connors fut appréhendé à San-Francisco après avoir été mentionné par un autre suspect, Leslie Dillon, ancien garçon d'hôtel, au cours de l'interrogatoire de ce dernier cette semaine.

M. Houde lance une rumeur de grève ou lock-out chez les employés de tram de Montréal

Son Honneur le maire Camilien Houde a provoqué une sensation, hier après-midi, à la fin de la séance de la Commission métropolitaine de Montréal, en déclarant avoir eu vent, plus tôt dans la journée, d'une rumeur voulant que les employés de la Compagnie des tramways de Montréal fassent la grève ou que la compagnie provoque un lock-out en se mettant en faillite.

Le président du comité exécutif de la cité de Montréal, M. J.-O. Asselin, a immédiatement pris la parole pour déclarer qu'il n'était pas au courant d'une telle rumeur.

M. Asselin, qui est aussi président de la Commission métropolitaine de Montréal, a poursuivi qu'il avait eu une conversation quelques heures auparavant, avec le président de la compagnie, M. R.-N. Watt, et qu'il n'avait aucunement été question de menace de grève ou de lock-out possible.

ENQUETE

Le président Asselin a dit que sur une question à l'effet de savoir dans quelle situation financière était la compagnie, M. Watt aurait répondu que cette dernière avait dû vendre ses intérêts dans la Compagnie de transport provincial pour pouvoir opérer l'an dernier. Toutefois, M. Asselin a promis à M. Houde qu'il ferait enquête sur les rumeurs qu'il avait signalées et qu'il en ferait rapport aux intéressés.

En faisant part à ses collègues de la rumeur à laquelle il faisait allusion, M. Houde avait signalé que les employés d'autobus et de tramways ne sont pas dans les meilleurs termes et que le président Asselin devrait faire une petite enquête à ce sujet.

M. WATT NIE

Interrogé au téléphone, M. Watt, président de la Cie des Tramways, a nié toute question de lock-out du personnel, comme il a nié toute menace de grève.

M. Watt a assuré qu'il n'a parlé de quoi que ce soit avec le maire Houde depuis au moins un mois, sauf un salut de la main et "bonsoir, M. le Maire," lancé au hasard, de la dernière partie de hockey, au Forum.

M. Watt admet cependant avoir causé hier avec M. J.-O. Asselin, mais seulement pour nier toute question de "lock-out" ou de grève. Cependant, il reconnaît que la compagnie et l'union vont à l'arbitrage pour une question de salaire.

Nouveaux cours à la Faculté des Lettres

À la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, la réouverture des cours a eu lieu le 10 janvier. Etudiants et auditeurs auront, ces jours-ci, l'occasion de s'inscrire à plusieurs cours nouveaux qui leur permettront d'augmenter leur culture littéraire et historique et, s'ils le désirent, d'accumuler de la scolarité en vue d'obtenir un grade.

L'Institut d'histoire offre une série de 15 conférences sur les derniers intendants de la Nouvelle-France, par M. Guy Frégault, auteur d'un ouvrage récent sur l'intendant Bigot. Le même professeur dirigera aussi un séminaire sur l'exploration de l'Amérique du Nord. Ceux qu'intéresse l'histoire économique du Canada pourront suivre sur cette matière, une série de 30 cours que donnera le professeur Maurice Séguin, docteur ès lettres. On pourra s'inscrire à ces cours d'ici le 4 février, soit à titre d'étudiant régulier, soit à titre d'auditeur et d'élève libre. Le directeur de l'Institut d'histoire, M. Frégault, se tient à la disposition du public à l'Université, tous les jours, de 9 h. à 5 h. sauf le samedi.

M. l'abbé Henri Jasmin commencera à donner, le 19 janvier une série de 15 leçons sur la *Dixième Comédie*.

Le maire Houde contre la canalisation

Maintenant que la question de la canalisation du St-Laurent est à nouveau revenue sur le tapis, à la suite du message du président Truman au Congrès, le maire Houde s'est une fois de plus prononcé contre ce projet. S'adressant aux assureurs-vie, réunis en congrès d'étude à l'hôtel Windsor, il a déclaré :

"Si le projet de canalisation du fleuve se réalise, Montréal risque de voir passer les bateaux à son nez. La canalisation n'aidait pas l'essor économique de notre ville".

CONCOURS DE LA PROVINCE

QUEBEC, 13. (D.N.C.) — L'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, a fait connaître hier midi aux courriéristes parlementaires les catégories d'ouvrages qui, pour l'année 1949, feront l'objet des trois concours littéraires et scientifiques de la province. Ce sont :

1ère section:—Littérature:—Les ouvrages de critique littéraire, d'histoire littéraire ou de critique d'art, les ouvrages qui traitent de la correction du langage, les mémoires ou relations de voyage en langue française publiés depuis le 1er mai 1945 ou en manuscrits.

2ème section:—Sciences:—Les ouvrages de sciences appliquées, en langue française, publiés depuis le 1er mai 1945 ou en manuscrits.

3ème section:—Sciences morales et politiques:—Les ouvrages de sciences morales et politiques, de droit, et les ouvrages analogues en langue française, publiés depuis le 1er mai 1945 ou en manuscrits.

Pour chaque section, les trois prix accordés sont de 800 dollars pour le premier prix, 400 pour le second, et 200 pour le troisième. Le jury est libre de ne pas accorder de prix si les ouvrages présentés n'offrent aucun intérêt.

A TOUS LES CANADIENS

Les concours sont ouverts à tous les Canadiens, sujets britanniques, de naissance ou par naturalisation, résidant actuellement dans la province de Québec, ou occupant ailleurs un emploi public pour le compte de la province de Québec ou du gouvernement du Canada. Sont aussi admis à concourir, les étudiants de la province de Québec en séjour d'études à l'étranger.

Il faut, dans chaque cas, fournir les pièces justificatives: copie certifiée de l'acte de naissance du candidat ou de son certificat de naturalisation, ainsi qu'une bibliographie complète de l'oeuvre écrite de ce candidat.

Les travaux soumis aux concours doivent être déposés en six exemplaires entre les mains du secrétaire, entre le premier mars et le premier mai 1949.

Les demandes d'admission aux concours ainsi que toute demande de renseignements doivent être faites au secrétariat de la province: concours littéraires et scientifiques, hôtel du gouvernement, Québec.

LE MANDAT DE M. F. GAY

OTTAWA, 13. (D.N.C.) — Une dépêche de Paris rapportait hier que le mandat de M. Francisque Gay, ambassadeur de France au Canada depuis mai 1947, serait probablement renouvelé.

La décision aurait été prise à la suite d'une réunion des ministres du cabinet français. Le renseignement venait de M. François Mitterand, secrétaire d'état à la présidence du conseil chargé de l'information.

Comme le mandat de M. Gay a déjà été renouvelé une fois (ce qui est fait presque automatiquement), il semblerait qu'un second renouvellement pourrait fort bien amener la nomination de M. Gay pour un terme défini et sa démission du poste de député de Paris (rive gauche), poste qu'il détient encore.

Quart-de-siècle des entreprises Wilfrid Gagnon

Deux nouveaux membres ont été admis, au cours d'un souper amical au club de Réforme, au sein du "Club des 25 ans" (souvent nommé "quart-de-siècle") des entreprises Wilfrid Gagnon. La soirée était sous la présidence de M. A. Bolduc, qui présenta les deux nouveaux membres, Mme A. Barsalou et M. L. Béhisie. Mlle M. Blouin, secrétaire, agissait comme maîtresse des cérémonies.

Le président de la maison, l'hon. Wilfrid Gagnon, avait tenu à être présent à ce témoignage d'estime et d'amitié de ses employés qui comptent au moins 25 ans de présence. Il remercia les deux nouveaux membres du club de leur coopération à ses entreprises, dans un esprit de loyauté amicale qu'il est heureux de constater à ses entreprises.

M. Gagnon rappela le souvenir d'un disparu, M. A. Larue, qui a rendu d'incalculables services aux Entreprises. M. Bolduc remercia le président des Entreprises Gagnon de ses remarques bienveillantes et dit son appréciation de la présence de Mme Gagnon parmi le personnel de la maison.

Un ex-Montréalais disparu en Ontario

TORONTO, 13. (P.C.) — La police poursuit aujourd'hui de vastes recherches dans les environs du village de Whiteale dans l'espoir de retrouver M. John Macpherson, âgé de 68 ans, disparu de son domicile depuis dimanche. Le disparu est un ancien membre de la Commission du Port de Montréal, et il est le père d'un professeur bien connu à Toronto. La police a appris que M. Macpherson souffrait d'absence de mémoire depuis sa résignation à la Commission du Port de Montréal, il y a deux ans.

M. D. Landry directeur à B.U.P.

La nomination de M. Dennis Landry comme directeur de l'information de la British United Press a été annoncée par le gérant des nouvelles de cette agence, M. G. H. Sallans.

M. Landry vient à Montréal après 30 ans d'expérience internationale dans le domaine des nouvelles. Depuis deux ans et demi, il était gérant de la United Press dans la région des Antilles.

Au cours de sa longue carrière de correspondant, M. Landry a vu plusieurs révolutions sud-américaines, la tentative d'assassinat du président Cárdenas du Mexique, la conférence historique de Chapultepec.

Il assume immédiatement ses fonctions comme directeur de l'information de la British United Press.

Neutralité de la Scandinavie?

STOCKHOLM, 13 — (PC) — Le gouvernement suédois a rappelé en consultation ses ambassadeurs de Washington, Moscou, Londres et Paris, à la suite d'une déclaration américaine portant invitation probable à la Norvège de se joindre au Pacte de l'Atlantique.

La Suède cherche à sauvegarder sa neutralité et celle des deux autres Etats scandinaves, le Danemark et la Norvège (qui furent tous deux envahis par les Allemands durant la Guerre, alors que la Suède réussissait à rester neutre).

Pour y parvenir, la Suède serait disposée à offrir à ses deux voisins l'avantage d'une alliance absolue comportant l'appui de toutes ses forces armées en cas d'agression; mais cette alliance serait à la condition que la Norvège et le Danemark s'abstiennent de participer au Pacte de l'Atlantique (qui réunira la plupart des Alliés, y compris le Canada), pour se borner à défendre leur neutralité.

ALLIANCE DEFENSIVE

Comme les tentatives précédentes de Stockholm en ce sens n'ont pas suffi au résultat, les ambassadeurs suédois sont rappelés dans leur capitale pour y chercher une formule permettant de réaliser l'alliance défensive scandinave en dehors du Pacte de l'Atlantique. Si cette consultation de diplomates ne suffit pas, Stockholm proposerait aux deux autres gouvernements scandinaves de réunir tous leurs ministres en conférence pan-scandinave à Copenhague, le 21 janvier. Mais des observateurs doutent que l'un ou l'autre procédé soient suffisants pour prévenir l'entrée de la Norvège, ou même du Danemark dans le Pacte de l'Atlantique.

ATTAQUE RUSSE

LONDRES, 13. (PA) — La Russie a lancé une attaque de propagande communiste contre la Norvège, la Suède et le Danemark, et les observateurs croient que son objectif est d'empêcher la Norvège d'adhérer au pacte de l'Atlantique.

Une publication soviétique a ouvert le feu contre le ministre des Affaires étrangères de la Norvège, M. Halvard Lange, et l'a appelé un fomentateur de guerre et un pantin de Washington. Un journal de Moscou a de plus attaqué l'état-major de l'armée suédoise. Elle l'accuse de faire de la propagande pour une guerre agressive contre l'Union soviétique.

Cette attaque de propagande survient au moment où les ambassadeurs des trois nations scandinaves font un rapport à leurs gouvernements sur le pacte de l'Atlantique, et alors qu'on prépare une conférence des nations scandinaves à Copenhague.

309 cas de varicelle dans la ville de Toronto

TORONTO, 13. (PC) — On a rapporté un total de 309 cas de varicelle à Toronto hier. L'an dernier, à pareille date, on n'en comptait que 89 cas. Le Dr Gordon Jackson, médecin de la ville de Toronto, dit que l'épidémie est saisonnière.

L'explosion d'une bombe au Caire fait 17 victimes

LE CAIRE, 13. (P.A.) — Une bombe a fait explosion dans un parc de la ville à proximité des bureaux du gouvernement et la police croit que 2 personnes sont mortes et 15 autres ont été blessées, y compris 10 policiers.

La bombe était dans un sac et l'homme qui l'a déposée dans le

100 locomotives seront modernisées

M. N.-R. Crump, vice-président du Pacifique Canadien, annonce que cette compagnie convertira 100 locomotives alimentées au charbon, actuellement en service dans le sud de la Colombie-Britannique et sur la ligne qui relie Edmonton à Calgary, en locomotives alimentées à l'huile.

Ces locomotives brûleront du carburant provenant des puits d'huile de l'Alberta. De plus, on procédera à l'installation de réservoirs et de pompes à l'huile à tous les postes de pompes à l'huile dans les divisions de Kootenay et de Kettle Valley, dont la longueur totale de voies ferrées est de 862 milles.

Ces améliorations contribueront à favoriser l'essor de l'industrie pétrolière et à stabiliser le marché des huiles provenant des raffineries des provinces des prairies.

Les locomotives de la voie ferrée reliant Calgary à Kamloops sont déjà alimentées en mazout provenant des champs pétrolifères de l'Alberta, ainsi que les locomotives en service entre Revelstoke et Kamloops. De plus, on prévoit que les locomotives actuellement en service sur la ligne qui va jusqu'à Vancouver seront bientôt converties en locomotives alimentées à l'huile.

LES IDÉES DE M. ACHESON

WASHINGTON, 13.—(P.A.)—Dans quelques jours, le comité sénatorial des Affaires extérieures se réunira, sous la présidence du sénateur Tom Connally, pour entendre le nouveau secrétaire d'Etat américain, Dean Acheson, expliquer son attitude politique à l'égard des relations russo-américaines.

Le sénateur Tom Connally, président du Comité, a dit que deux autres personnes viendront témoigner. Il a refusé de dévoiler leurs noms, mais il semble certain qu'une d'entre elles est A. A. Berle, Jr., ancien officier du secrétariat d'Etat.

Le Comité de la Chambre chargé d'enquêter sur les activités subversives a appris de la bouche de Berle que Acheson faisait partie d'un groupement du secrétariat d'Etat favorisant une politique "souple" envers la Russie. On rapporte de sources bien informées que Berle a déclaré récemment devant un Comité sénatorial qu'il n'avait aucunement l'intention de nuire à Acheson lorsqu'il fit cette déclaration. Ce dernier s'est fait le défenseur d'une attitude ferme envers l'Union soviétique au cours des dernières années.

Entretemps, la police fait toujours enquête sur l'assassinat du premier ministre d'Egypte, survenu le 28 décembre dernier.

**PROGRAMMES VARIÉS
POUR PLAIRE À TOUS
LES AUDITEURS DE**



**1000 WATTS
1410
AU CADRAN**

**NOUVELLES
de SPORTS!**

Deux bulletins sportifs sont entendus tous les jours au poste C-H-L-P

Roland Giguère et son
SPORT-ECLAIR

Cet après-midi à 5 h. 55
Ce soir à 10 h. 50

LE SPORT CE SOIR
avec Jerry Trudel

MUSIQUE de DANSE

Les amateurs de musique de danse voudront bien noter les différents programmes qui leur sont offerts ce soir:

10 h. 30—L'HEURE de la DANSE avec Bob Crosby et son orchestre



BOB CROSBY

11 h. 30—AU Cabaret DANSANT avec Shep Fields, son orchestre et le chanteur Frank SINATRA. Soyez à l'écoute de MUSIQUE SUR DEMANDE samedi soir de minuit à 3 heures

Chansonnettes françaises

La chansonnette française jouit d'une popularité que la guerre n'a pu atténuer. Les grandes voix de Paris nous parviennent sur disques et C-H-L-P les place quotidiennement en vedette dans plusieurs émissions comme:

FLEURS DE PARIS

(tous les après-midi à 3 h. 30)

AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE

(tous les jours de 5 h. à 7 h.)

EN VEDETTE AUJOURD'HUI:

- 5 h. 00—LUIS MARIANO
- 5 h. 15—ANDRÉ DASSARY
- 5 h. 30—LILY FAYOL
- 5 h. 00—JEAN LUMIERE
- 6 h. 15—ARMAND MESTRAL
- 6 h. 30—LINA MARGY
- 6 h. 45—YVES MONTAND

L'HEURE FAMILIALE

(tous les soirs à 7 h. sauf le samedi et le dimanche)

L'HEURE FEMININE

deux heures et demie de chansonnettes de midi à 2 h. 30 avec

MAURICE GAUVIN

C'est une véritable soirée de gala ce soir de 9 h. à 10 h. sur la

Place Pigalle

alors que les plus célèbres étoiles de la chansonnette française se feront entendre à l'invitation de l'unique

ANDRÉ TREICH

guide et maître de cérémonies

Vous applaudirez:

YVES MONTAND

MARIE JOSE

GEORGES GUETARY

LILY FAYOL

LINA MARGY

PIERRE DUDAN

GEORGES ULMER

et l'orchestre

LES FRÈRES MEDINGER

ANDRÉ CHABOT

vous invite à ne pas manquer, demain matin de 10 h. à 11 h. votre programme quotidien

"C-H-L-P 1410"

Le grand prix de la semaine sera décerné au cours de ce programme demain matin

Suivez ce soir à 10 h. et 11 h. vos deux compères

MAURICE GAUVIN et GUY DARCY

dans leur tournée de

MONTREAL LA NUIT

Bouquet Musical

Encore une fois ce soir, vous êtes invités à sintoniser CHLP qui vous apporte un autre BOUQUET MUSICAL avec le pianiste populaire **MARCEL ROY**. Votre pianiste favori vous fera entendre les 30 que vous aimez ce soir de 7 h. 30 à 7 h. 45 sur les ondes de CHLP.

JEUDI

	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6	Carr. de la ch. Une vedette Dites-moi Forum sports Nv. chez nous	Yvan l'Intr. Radio-journal Revue Ski	Sunny side Nouvelles Bandstand	Variétés Nouv. et sports Le ski BBC	Nouvelles et Dow award sh.	Par. chan. fr. Nouv.-Express Sport (6.55)	
7	L'Heure fam. Amin Gravel Bouquet musical Jacques Sauriol	Un homme Métropole Duo Troubadours	Près du feu Sport Club 15 Make mine mus.	Troubadour Sweet & swing Wally Wickens L'Etat	Nouvelles et Ballroom Cavalcade This is story	Par. chan. fr. Nouv. (7.55)	
8	Heure grecque Les talents du Québec	Dr Lambert Naz. et Barnabé C. du temps 8.55	Chuckwagon Cross section	Happy Time John & Judy	Hit of the day Ski Radio-théâtre	Fantôme au clavier Variétés 57 Nouv. (8.55)	
9	Place Pigalle Nouv. (9.55)	Ehok de France Denis Drouin	Radio-théâtre Ford	Orchestre Weston presents	Al Jolson Wayne & Shuster	Town Topics Concert hall	Chanson chanceuse Héroisme Dow Nouv. (9.55)
10	Montréal la nuit	A déterminer	Radio-journal L'Etat Alain Grandbois Opérettes	Can you top this? Reflections Orchestre	Nouvelles Revue Evénide	Nouv. et mus. Phay Aces Sport Glee Club	Paris-swing Nouv. et Paris swing
11	Montréal la nuit Cabaret dansant	Nouv. sport Chanteur genre Orchestre	Adagio Orch.	Nouvelles Off the record Nocturne	Sportsman's show	Nouv. et sports Platter party	Dorsey show Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouvelles et fin	Nv. et orch.	Fin des émis.	Nouv. et fin	Fin	News	Musique

VENDREDI

A.M.							
6	(6.50) Ouvert.	Nouvelles (6.05) Evén		Maurice Bédard	Heure pévé	Ouv. Nouvelles La ferme Debout Mont. Pr. Sacré-Coeur	Révéll Nouv. (6.55)
7	Carrusel Nouv. et sport	Nouvelles (7.05) Evén 1/2 h. Oratoire	Opéra 4 sous	Nouvelles et Maurice Bédard		Nouv. et mus. Musical	Sifflier Nouv. (7.55)
8	Off. au S.-O. Entretien matinal	Nouvelles 730 Blvd Légaré	Radio-journal Elevations Rythmes	Morn. News Tout & coffee Matinée Marche	Radio-journal Prières Mus. militaire	Nouvelles Musical Clock	Sifflier (8.55) News
9	Mon programme Nouv. (9.55)	Nouvelles Bruno Cyr Magasin Fl. & chardons	Nouv.-chant P'tit train	Nouv. et chant Breakfast club	Nouvelles Melodies	N. et T. Was	Roger Baule (9.55) Nouv.
10	Au bal Musette Canzone CHLP 1-4-1-0	Act. et Robidou	Sur nos ondes Valse Le titre S.V.P. Drame du tem.	Méodies Kate Aitken Orch. danse	Kindergarten Causeur Song shop	Nouvelles Trading Post	Nos artistes Entreuses (10.55) News
11	Buffet de galle	Actualités Mét. Rancourt Club du disque	F. Louvain Mét. Rancourt Troubadours	Breakfast in Hollywood Pour madame	Road to Life Big Sister Your beef? Laura Lée	Nouvelles et Kate Aitken Valse Round-up	Parade chan. française Nouv. (11.55)
12	L'Heure fam.	L'Angelus Coin du disque Nouv. mond.	Jeunesse dorée Rue Principale Révéll rural	Nouvelles et H-Neighbour Claudia Store news	Nouv. BBC. Lucy Linton La Ferme	Nouvelles Quiz Nouv. & sport Croonings	Parade chan. française Nouvelles et
1	Nouvelles et Heure féminine	Franco-swing Mel. Templeton La vie en rose	Quelles nouv. Radio-journal Tante Lucie Fins gourmets	Nouvelles House party Jumping Jacks Rythme	Radio-journal Happy gang	Nouv. et Pops Concert	Parade chan. française Nouv. (1.55)
2	Heure des malades	Nouvelles Amours Un peu de tout Réverse music.	Grande Soeur Maman Jeanne Lettre à une C. Le mou. de la	2 o'clock caller Ethel et Ash. 2 o'clock caller	Bernie Braden Valse Musically yours	Nouv. et mus. Myrt & Marge Rythme Gospel singer	Dorsey show (2.55) News
3	Fleurs de Paris Nouv. (3.55)	Actualités et avec Denise	Chefs-d'oeuvre de la musique	Nancy Craig 2 o'clock caller	Life can be Ma Perkins Pep. Young R. to Happ.	Nouv. et Jane & Al	Your uskine Nouv. (3.55)
4	Musique à mus. Chant des nôtres Nouv. (4.55)	Nouvelles (4.05) Evén. Soc. Ch. de mon coeur	Heure du thé Pour les malad. Radio-collège	Tello-Test Guiding light Dr Malone Rosemary	Jack Berch La femme can. Variétés	Nouv. et Jane & Don	Club Akoutie Oncle Troy Par. chan. fr. Nouv. (4.55)
5	Carrefour de la chansonnette Nouv. et sport	Actualités et ch de mon coeur Odontaire 5.25 Madel. & Pierre	Faire-part Chansonnettes	A annoncer Histole Oncle Troy	Histoires Don Messer	Nouvelles Fiesta Ballroom	Parade chan. française Nouv. (5.55)
6	Carr. de la ch. Au carrefour de la chansonnette	Une vedette Dites-moi Forum sports Nv. chez nous	Yvan l'Intrép. Radio-journal Revue Com. de la chan.	Sunny side Nouvelles Bandstand	Variétés Radio-journal Divertimento BBC	Nouv. et Rexall Ball Room	Parade chan. française Sport (6.55)
7	L'Heure fam. Voyage Home Au clavier	Amin Gravel Le diable s'en...	Un homme Métropole Joo Fern. Robidou	Près du feu Sport Club 15 Make mine mus.	Ed. McGurdy Variétés Mus. militaire	Nouv. et Ballr. Dow Award Sh. Chants So the story	Parade chan. française Nouv. (7.55)
8	A annoncer Tour de chant	Paris chante Rigolade Ch. du temps 8.55	Connaissez-vous Mosaïque canadienne	Fat man Treasure trail	Forum Histoires	Nouvelles Ski Melody Singers	Fantôme au clavier Oncle Jos Nouv. (8.55)
9	Place Pigalle Nouv. 9.55	Tentez v chance Tribune sportive	Orch. de Toronto	Théâtre Ford	Orch. Toronto	Philo Vance Concert	Trois chances Théâtre
10	Montréal la nuit	Inner Sanctum Tr. des confér. Nouvelles	Nouvelles Chro. littéraire Idées en marche	Sports show Gate of the world	Nouvelles Revue Beat the champs	Nouvelles Rendez-vous	Paris swing Nouvelles
11	Montréal la nuit Cabaret	Sports Chanteur genre Orchestre	Adagio Orch. danse	Nouvelles Nelson Olmstead A annoncer	Schooner Rythme	N. et Sports Platter Party	Dorsey show Nouv. (11.55)
MINUIT	Fin	Nouv. et mus.	Fin		Nouvelles et fin	Fin	Musique

Jeunes et vieux, amateurs de talent, vous au défilé

"LES TALENTS DU QUÉBEC"

radiodiffusé ce soir de 8 h. 30 à 9 h. au poste CHLP

Encore une fois ce soir, le programme est sous la direction de **ROLAND GIGUERE**, votre spirituel animateur hebdomadaire

Les richesses de l'Arctique

QUEBEC, 13. — Le platine, l'or, le radium, la fourrure, voici toutes les richesses des régions de l'Arctique dont le développement industriel ne fait que commencer et qui a d'énormes possibilités économiques. Voici le point de vue qu'a développé hier M. Paul del Perugia, consul de France à Québec, dans un cours donné à l'Université Laval. M. del Perugia a fait une revue du développement économique de l'Arctique, commencé en 1929.

La production minière du platine, par exemple, suffit à couvrir les besoins des Etats-Unis et se concentre depuis 1926 dans les gisements de Good News Day. Il y a des centres pétroliers en exploitations dans la riche vallée de la Matanuska et de la Katalla.

AUTRES QUE L'OR

C'est avec le radium surtout que les régions de l'Arctique ont laissé percevoir des richesses minières autres que l'or. La concurrence entre le radium arctique et le radium tropical ont, en six ans, fait baisser le prix de ce précieux métal de \$45,000 le gramme. Avant la guerre, le Canada réussit à briser le monopole mondial du radium, dominé par la Cie africaine du Haut Katanga.

Dans l'Arctique, la richesse des gisements aurifères multiple les sociétés qui développent les moyens de communication par voies de terre et voies aériennes. Malgré le ralentissement apporté par la guerre, Yellowknife devient la plus grande ville arctique du Canada.

Dans l'ouest du Grand Nord, les résultats de l'industrialisation sont moins poussés. La Terre de Baffin et les Iles de l'archipel Arctique, qui renferment des bassins houillers aussi riches que ceux exploités au Spitzberg par les Russes et les Norvégiens, demeurent à l'état de possibilités ainsi que certaines zones pétrolifères.

DEBUTS

Le travail des grandes sociétés industrielles, des experts en exploitation minière et pétrolière, ne fait que commencer dans ces vastes territoires. M. del Perugia a montré la progression constante des rendements et a souligné comment l'effort canadien s'apparente à l'effort américain ou russe. Le Canada, qui en Amérique est la plus grande puissance arctique, voit s'ouvrir devant lui un champ de possibilités dont il est difficile de tracer les limites et dont l'exploitation entrainera d'immenses conséquences dans l'ordre politique et économique. Quoique situé dans la zone subarctique, les réalisations de l'Ungava montreront à leur échelle l'enrichissement que peuvent apporter les territoires du Grand Nord.

CONVOCAATION

La réunion de janvier du "Paint & Varnish Club" sera tenue à l'Hotel Mont-Royal, mardi prochain, le 17, à 12h.30. Le conférencier invité est M. F.-E. Jack, de Kingsboro, Ont. Il a intitulé sa conférence "Aluminum Pigments".

"L'Union Nationale va poursuivre l'oeuvre commencée en respectant les libertés de tous les citoyens"

(L'hon. Maurice Duplessis)

QUEBEC, 13 — (Par Dostaler O'Leary, correspondant parlementaire de la "Patrie") — "L'Union Nationale poursuivra cette année l'oeuvre commencée et que le peuple a approuvée dans son immense majorité au mois de juillet dernier. Tous les citoyens, quelles que soient leur langue, leur religion et la classe sociale à laquelle ils appartiennent, peuvent être assurés que le gouvernement que je dirige respectera les libertés de chacun et s'efforcera de garder la province de Québec dans les voies du progrès où elle s'est engagée", disait, hier soir, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis.

Le chef du gouvernement était l'hôte d'honneur à la réception organisée par le "Club Renaissance" à l'occasion de la nouvelle année. La plupart des ministres accompagnés par M. Duplessis. La réunion était présidée par le Dr Alphonse Dion, président du "Club Renaissance".

LE DR DION

Le Dr Dion souhaite la bienvenue à l'assistance: "Les quelque six cents personnes qui se pressent ici ce soir, dit-il, sont fières et heureuses de rendre hommage au plus grand Canadien français de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, qui a consacré sa vie à la défense de notre autonomie, sans laquelle aucun de nos droits ne pourraient être assurés".

LES MINISTRES

Plusieurs ministres adressèrent la parole avant M. Duplessis. L'hon. Laurent Barré formula ses meilleurs vœux à la classe agricole, suivi de l'hon. Paul Sauvé qui souhaita que la jeunesse garde longtemps "L'homme qui a le mieux compris le rôle de la jeunesse dans une nation et a mis tout en oeuvre pour la placer au premier rang".

M. J.-H. Delisle salua M. Duplessis comme l'ami des travailleurs. L'hon. Antoine Rivard salua en M. Duplessis un chef dynamique sous les ordres de qui il se glorifia de servir. M. Pouliot dit que le chef de l'Union Nationale avait su grouper les Canadiens-français pour la défense de leurs droits.

L'HON. MAURICE DUPLESSIS

Le premier ministre commença par remercier le président et le bureau de direction du "Club Renaissance" de lui fournir l'occasion de rencontrer ses bons amis, de leur exprimer ses vœux et de parler avec eux, non seulement des réalisations de l'Union Nationale, mais aussi de ses espoirs.

Puis il remercia chacun des ministres qui avaient parlé avant lui, soulignant les caractéristiques de chacun d'eux qu'il rattacha à leur nom.

"L'Union Nationale, dit ensuite le chef du gouvernement, n'est pas seulement un groupement d'hommes, c'est la concrétisation d'un idéal et d'une cause. Elle est composée de milliers, de centaines de milliers d'hommes, de tous les partis, qui se sont donné la main pour servir un principe. Elle est composée de conservateurs, de libéraux et d'indépendants, qui veulent le bien de la province; il y a dans ses rangs

des représentants de toutes les régions, de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières, des Cantons de l'Est, de partout. Et toutes les régions doivent collaborer. Si Québec est la capitale, Montréal a le capital et Trois-Rivières, ajouta-t-il en souriant, est la ville lumière. Et il faut l'union de tous si nous voulons prospérer.

LES HON. ROBINSON ET BERTRAND

"Nous sommes actuellement en période de fêtes. Mais peut-il y avoir des fêtes chez les Canadiens sans que l'on se souvienne. C'est pourquoi, vous me permettez d'évoquer le souvenir de deux chers disparus, des collaborateurs intimes et dévoués, les regrettés Jonathan Robinson et Pierre Bertrand, qui se sont battus à nos côtés pour une cause noble entre toutes. Ils sont morts sur la brèche; mais ils peuvent être assurés que la cause qu'ils servaient, nous continuerons de la défendre.

QUEBEC, TERRE D'ELECTION

"La province de Québec, continua le premier ministre, est une véritable terre d'élection. La providence nous a littéralement gavés de richesses de toutes sortes: ressources naturelles inépuisables, représentées par nos pouvoirs d'eau, nos terres et forêts, nos mines, etc. Et aussi d'une population saine, attachée à ses traditions religieuses et nationales. Il fait meilleur vivre dans Québec que nulle part ailleurs; et je ne dis pas cela par vaine gloire, mais parce que c'est l'expression de la reconnaissance d'un fait incontestable. Nous avons tout ce qu'il nous faut pour que le peuple du Québec soit le plus prospère du monde et la jeunesse de chez nous peut y caresser les plus beaux espoirs".

FIDEICOMMIS

"Nous, de la génération présente, nous ne sommes que les dépositaires, les fiduciaires, les fideicommissaires de ces richesses et notre devoir est de les mettre en valeur pour garantir aux générations qui vont suivre ce à quoi elles ont droit".

NOBLESSE VERITABLE

"Bon sang ne saurait mentir, poursuivit le chef du gouvernement. Il n'est pas vain de dire que nous sommes d'une race fi-

re. Nous ne sommes pas, heureusement, de noblesse héréditaire, mais de la véritable noblesse, la noblesse du travail, cette noblesse dont on peut toujours être fier. Quand on dit de quelqu'un qu'il est le fils de ses oeuvres, c'est qu'il appartient à la plus grande famille qui soit. C'est pourquoi nous nous devons de ne pas être indignes des générations qui nous ont précédés et nous devons faire un effort pour leur transmettre augmenté, l'héritage que nous avons nous-mêmes reçu.

"Vous pouvez être assurés que tant qu'il me restera un souffle de vie, il n'y aura pas pour moi d'effort trop grand, pas de sacrifice trop considérable pour être à la hauteur de la lourde mission qui m'est confiée et que je ne pourrai mener à bien qu'avec votre aide et votre collaboration de tous les instants".

EN ANGLAIS

Le premier ministre parla ensuite en anglais. Il offrit ses vœux à la minorité en l'assurant qu'elle pouvait toujours compter sur le gouvernement de l'Union Nationale pour la sauvegarde de ses droits. Il dit que la province de Québec était un exemple de largeur d'esprit et de compréhension dans le traitement des minorités et que le passé était garant de l'avenir.

Un vin d'honneur fut ensuite servi aux invités.

CONSEIL DE CABINET

Au cours de l'après-midi, le cabinet avait siégé; c'est avant cette séance que le premier ministre annonça la nomination de M. Roland Paquette au poste de recorder en chef à Montréal.

Ottawa a diminué

OTTAWA, 13. (D.N.C.)—La ville d'Ottawa est l'une des rares cités du Canada dont la population a diminué au cours de l'an dernier, en subissant une chute de 2,811 pour s'établir à 161,455 comparativement à 164,266 durant 1947.

Les autorités municipales attribuent cette diminution de la population à deux causes. La première

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Quand cette donne fut jouée au cours d'un championnat mondial d'équipes de quatre maîtres-bridgeurs, Sud joua le coup à 4-coeurs aux deux tables. Parce qu'ils étaient des maîtres-bridgeurs, ils chutèrent, alors qu'un novice aurait aisément fait son contrat.

Donneur: Sud.
Personne vulnérable.

Nord		Est	
♠	10 6 4	♠	A R 8 7 3
♥	A 5 3	♥	9 4 2
♦	A 8 2	♦	7
♣	A R 5 3	♣	D 10 7 2
Sud			
♠	V	♠	R V 10 8 7 6
♥	10 6 4 3	♥	9 4
♦	9 4	♦	

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1	1	1	1
2	2	4	1
3	3	3	3
4	4	4	4

Ouest joua le roi de carreau d'entrée et Sud le fit prendre par l'as du mort. Avec trois autres carreaux dans son jeu, Sud se dit qu'il lui faudrait couper un quatrième carreau si la couleur n'était pas divisée. Il joua alors un petit carreau de la table et Ouest fit deux levées à la couleur, puis renvoya un quatrième carreau. Sud fit couper ce carreau par l'as de la table, puis il en joua le trois et fit l'impassé du dix. Alors, Ouest fit sa dame seulette et renvoya pique. Ainsi, Sud chuta d'une levée.

Avant de jouer à la deuxième levée, Sud s'était dit que son contrat serait fait si les atouts adverses étaient divisés 2-2, alors qu'il n'avait qu'à jouer as et roi pour les faire tomber. Mais si un flanc tenait trois atouts, cette façon de jouer serait mauvaise, car l'adversaire tenant trois atouts en demanderait un troisième coup après avoir repris la main à carreau. La coupe du quatrième carreau disparaissait alors. Evidemment, le contrat est aussi réussi si Sud décide de jouer le roi de coeur et fait ainsi tomber la dame d'Ouest. Or, d'après les probabilités, Sud joua correctement le coup, car si la dame d'atout se trouvait troisième chez Est, aucune autre manière de conduire le coup n'aurait assuré dix levées.

est le départ d'une foule de fonctionnaires du temps de guerre dont les emplois ont été "liquidés" au cours de l'année; l'autre est l'expansion prise par les banlieues de la Capitale. Les logements temporaires érigés sur les limites de la cité abritent à eux seuls une foule de 3,000 personnes.

BREVETS D'INVENTION
MARQUE DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Marion G.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

"ARSENE LUPIN" contre Herlock Sholmès

D'APRES LE CÉLÈBRE ROMAN DE MAURICE LEBLANC

Illustrations de GEORGES BOURDIN



Tous trois s'installèrent dans un petit salon qui attenait à la rotonde par une large baie. L'architecte montra l'armoire de chêne.



"Justement j'ai retrouvé ces jours-ci notre dernier compte, celui de l'avenue Henri-Martin." Et le faux Bermond souriait: "Vous gardez ces papiers?"



L'entretien était joyeux et animé. Clotilde perdait son expression de lassitude et de froideur. Visiblement, elle et Maxime s'aimaient.



Jusqu'à 7 heures, Sholmès écouta. Il se demandait si Clotilde connaissait la véritable personne de Bermond. Rien ne le lui avait indiqué.



Avec d'innombrables précautions, Herlock Sholmès descendit et traversa en silence le côté de la pièce où il ne courait aucun risque d'être vu du salon.



Dehors, il s'assura qu'il n'y avait ni automobile ni fiacre en station et s'éloigna en hochant bien bas par le boulevard Ma-lasherbes.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
 Est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée : O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier, Téléphone : Lancaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an \$5.00
 Edition quotidienne, Canada, 6 mois ... 2.75
 Edition quotidienne, États-Unis, 1 an ... 6.00
 Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois ... 3.00
 Edition du dimanche, Canada, 1 an ... 5.00
 Edition du dimanche, États-Unis, 1 an ... 5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont. : Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone : ELgin 1016.
 États-Unis : Ralph P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 13 JANVIER 1949

Les écoles fermées ?

La décision prise par les instituteurs catholiques de Montréal de se mettre en grève dès lundi a causé un profond malaise dans nos familles du fait que 100.000 écoliers environ seront jetés dans l'oisiveté et perdront à flâner un temps précieux. Il est à souhaiter, pour le bien de la gent écolière comme pour celui des instituteurs, que ce vote de grève ne prenne pas effet et que l'on trouve d'ici à lundi une nouvelle formule pour un règlement à l'amiable. Nous reconnaissons tous l'importance d'avoir des instituteurs compétents et adéquatement rémunérés. Il n'est personne qui ne sympathise avec les éducateurs dans leurs efforts pour améliorer leur situation. D'autre part, il faut reconnaître qu'une grève des éducateurs serait un malheur, à plus forte raison si elle se prolongeait. Si de part et d'autre on y met encore de la bonne volonté, il doit sûrement y avoir quelque possibilité d'en venir éventuellement à une entente. Fermer les écoles, ce n'est pas résoudre le problème; c'est risquer même de l'aggraver.

Questions qui se posent

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Dans le discours qu'il vient de prononcer à Winnipeg, le ministre des Affaires Extérieures du Canada, M. L.-B. Pearson, a réitéré sa confiance dans le prochain Pacte de l'Atlantique, dans lequel il voit avant tout un instrument de paix. Comme on le sait, cette alliance de l'Atlantique-Nord fait présentement, à Washington, l'objet d'études auxquelles participe l'ambassadeur du Canada. M. Pearson n'a point révélé les modalités de cette alliance mais, de Washington, l'un des correspondants politiques les mieux renseignés, M. James Reston, en faisait tenir lundi une analyse à son journal, le *New-York Times*. D'après lui, le pacte accomplirait ce qui suit :

(1) Il respecterait le droit constitutionnel du Congrès (et sans doute celui du parlement canadien) de déclarer la guerre, mais il obligerait les nations signataires à accepter le principe qu'une attaque armée contre l'une d'entre elles devrait être considérée comme une attaque contre elles toutes.

(2) En conformité du « droit inhérent à la défense individuelle ou collective », énoncé à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, chacun des signataires s'engagerait à prêter assistance à tout autre signataire étant l'objet d'une attaque armée, mais il n'y aurait pas d'obligation automatique de fournir des troupes pour combattre l'agresseur.

(3) Outre l'obligation de prendre des mesures relativement à une attaque armée contre l'une des nations signataires, et de se consulter dans le cas où l'une d'entre elles serait l'objet d'une agression indirecte, les nations liées par le pacte seraient obligées de se consulter (si l'une d'entre elles en faisait la demande), concernant toute menace faite à la paix quelque part dans l'univers.

M. Reston note que ces stipulations sont critiquées de deux côtés à la fois :

par ceux qui les trouvent insuffisantes et par ceux qui estiment qu'elles vont trop loin. Il prévoit que l'alliance suscitera une vive opposition au Congrès de Washington.

Il paraît douteux que le parlement canadien serait plus empressé que le Congrès américain à approuver une alliance comportant des stipulations de participation automatique qui le dépouilleraient de son droit constitutionnel d'engager le pays dans une guerre. Il est vrai que, de ce fait, le pacte ne jouerait probablement qu'une fois le conflit engagé, tandis qu'autrement un agresseur hésiterait certainement à déclencher la guerre, sachant qu'il aurait automatiquement comme adversaires toutes les nations unies par l'alliance.

Les points de vue américain et canadien ne peuvent cependant manquer de faire l'observation que quatre des nations de l'Europe occidentale qui sollicitent l'alliance des États-Unis et du Canada sont des puissances impériales : c'est le cas de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique et de la Hollande. Des stipulations de participation automatique engageraient-elles l'Amérique à prendre les armes dans le cas d'une attaque armée contre l'une quelconque des possessions coloniales britanniques, françaises, belges et hollandaises ? Si le pacte était aujourd'hui chose faite et comportait ces stipulations, l'Amérique devrait-elle intervenir militairement en Indochine et en Indonésie, où la France et la Hollande sont aux prises avec des rebelles qu'elles peuvent prétendre inspirés par le communisme ?

Ce n'est là qu'une des questions que soulèvera vraisemblablement le débat parlementaire sur l'Alliance de l'Atlantique-Nord, à Washington comme à Ottawa.

Danger en zone scolaire

par Henri DUFRESNE

Il ressort d'une entrevue des six conseillers du district numéro 2 avec le comité exécutif que les enfants ne sont pas suffisamment protégés contre les accidents dans les zones scolaires, principalement aux abords des écoles protestantes où n'existent pas de brigades de sécurité juvéniles. Cette entrevue ou conférence a eu lieu à la suite d'un accident survenu à proximité de l'école *Riverside*, Pointe Saint-Charles, alors que trois enfants furent renversés par une automobile. Il est vrai que des brigadiers de sécurité eussent été dans l'impossibilité d'éviter cet accident vu que l'auto monta sur le trottoir où elle heurta une autre voiture, mais la question de sécurité dans les zones scolaires se pose quand même, d'autant plus qu'il y a certainement eu imprudence de part ou d'autre. Comme mesures de sécurité on a suggéré, entre autres, la formation pour les écoles protestantes de brigades de sécurité semblables à celles qui existent pour les écoles catholiques. M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, et le directeur adjoint de la police, M. T.-O. Leggett, en charge de la circulation, se sont dit très satisfaits des services rendus par les petits brigadiers de sécurité dans les zones d'écoles catholiques. A noter que pas un seul écolier n'a été victime d'accident là où ces brigadiers de sécurité étaient de faction. C'est là un magnifique témoignage rendu à ces brigades organisées par la Ligue de sécurité de la province de Québec. (Disons, entre parenthèses, qu'une école protestante, la *Mount-Royal School*, vient de se créer une brigade de sécurité et l'on prévoit que les autres institutions protestantes emboîteront le pas.)

Quelle que soit l'efficacité de ces brigades scolaires, les enfants ne seront pas en sûreté complète si les automobilistes n'observent pas à la lettre les ordonnances de la circulation et si on ne remédie pas à certaines lacunes de la loi des véhicules-moteurs. Ainsi, le commissaire R.-H. Quinn, vice-président du comité exécutif, déplore que la

loi des véhicules-moteurs permette aux automobilistes de filer à une grande vitesse sur les boulevards et intersections. Elle devrait, dit-il, être amendée de façon que la vitesse soit considérablement réduite aux intersections. On a déploré aussi qu'il n'y avait pas assez de sémaphores lumineux dans les zones scolaires, de sorte que les enfants doivent souvent se risquer à traverser la chaussée dans le flot des véhicules, vu que la plupart des automobilistes sont trop égoïstes pour céder passage aux écoliers, se fiant à la générosité de celui qui suivra et qui agira de la même façon. Tous les enfants n'obéissent peut-être pas aux signaux de la circulation, mais la plupart le font et il serait relativement facile d'éduquer les autres à ce sujet.

Prenez bonne note de la déclaration de M. Asselin qu'il se propose, sujet au consentement de ses collègues, de consacrer une partie de l'emprunt projeté pour les dépenses capitales à l'installation de nombreux (un journal dit, de centaines) signaux lumineux à travers la ville, notamment dans les zones scolaires. Il faudrait aussi, — et on l'a reconnu, — installer plus de poteaux d'arrêt dans les zones scolaires, et non dans un seul sens de la circulation : un stop de quelques secondes permettra à l'automobiliste de s'assurer qu'aucun enfant n'est dans son chemin. Comme l'a déclaré M. Asselin, on ne peut poster des agents aux abords de toutes les écoles, vu l'insuffisance manifeste de l'effectif policier. On le fait à certains endroits et si la plupart de ces agents déploient un zèle louable, d'autres semblent beaucoup plus intéressés aux vitrines et aux petites scènes du trottoir qu'aux écoliers.

Les noirs en Liberia

par Alonzo CINQ-MARS

Le problème causé par les relations pénibles entre blancs et noirs aux États-Unis et aux Antilles revient sur le tapis par suite d'un mouvement que vient de lancer une importante compagnie de colonisation américaine qui projette de pousser activement la colonisation de la république de Libéria en Afrique occidentale. Elle veut y envoyer d'abord des immigrants noirs des Antilles en attendant d'y en envoyer du continent américain.

On sait que la république de Libéria a été fondée dans la première partie du siècle dernier par des philanthropes américains qui, prévoyant l'expansion rapide de la race noire aux États-Unis et les désagréments qui en résulteraient, entreprirent de racheter des esclaves nègres pour les installer en Afrique où ils pourraient former un État indépendant. En effet, en 1847, les noirs américains affranchis qui avaient été envoyés en Afrique y proclamèrent l'indépendance de la république de Libéria dont la capitale fut appelée Monrovia, en souvenir du président Monroe, qui avait favorisé ce mouvement.

Cette expérience n'a pas eu le succès qu'en attendaient ses auteurs. C'est que, même après leur affranchissement à l'époque de la guerre civile, les noirs des États-Unis ne furent nullement tentés de retourner au pays de leurs ancêtres esclaves d'Afrique. La république de Libéria, bien que possédant un sol assez fertile et dotée d'une constitution calquée sur celle des États-Unis, est restée stationnaire. Les indigènes noirs de Libéria, qui forment encore l'immense majorité de la population de cette république, ne se sont jamais mêlés à leurs cousins affranchis venus d'Amérique ni à leurs descendants, dont le nombre ne dépasse guère cent mille. Loin de voir affluer vers ses rives les noirs d'Amérique qu'elle y attendait, la république de Libéria exporte dans toutes les parties du monde un grand nombre de ses travailleurs libres. La colonisation ne s'est faite que le long de la côte, où les produits sont surtout le café, le riz et les huiles végétales.

Il y a quelques dizaines d'années, un

certain agitateur noir des Antilles entreprit une campagne parmi ses frères de couleur des États-Unis en faveur de leur rapatriement en Afrique. Il n'eut pas plus de succès que les philanthropes blancs des États-Unis et fut en butte aux sarcasmes des noirs américains eux-mêmes. Il fut même arrêté pour une raison quelconque et déporté.

Le mouvement qui vient d'être lancé par la *Liberia Company* de New-York paraît plus sérieux. Pour le moment, l'appel est lancé surtout à l'adresse des noirs des Antilles, dont la situation économique est beaucoup moins brillante que celle des noirs des États-Unis et où les inégalités de traitement provenant des préjugés de race sont encore plus prononcées. Les promoteurs de ce mouvement se disent assurés de pouvoir faire de la république de Libéria un pays prospère s'ils peuvent y diriger un assez grand nombre de noirs civilisés des pays d'Amérique.

Le rapatriement des noirs d'Amérique au pays de leurs ancêtres serait évidemment le meilleur moyen de résoudre le problème noir en Amérique. Ce moyen ne paraît cependant guère réalisable parce que ces gens, en dépit de toutes les injustices que leur causent les blancs, ne veulent pas entendre parler d'aller s'établir en Afrique. Et il ne faut pas songer à les y envoyer de force.

Lettre à la PATRIE

Le service des postes, aux Fêtes

Ottawa, le 10 janvier 1949.

Monsieur le Directeur
de la *Patrie* :

En lisant les rapports des maîtres de poste de toutes les parties du Canada sur la manutention du courrier de Noël de cette année, j'ai été très heureux de voir combien le public a collaboré avec les Postes en faisant ses dépôts à l'avance.

Le volume du courrier de Noël a atteint une amplitude sans précédent dans presque tous les bureaux, et a même dépassé de beaucoup celui de l'an dernier. Malgré tout, comme le gros des dépôts a été fait avant le 20 décembre, notre personnel des fêtes a pu assurer un service ordonné et expéditif. Il a donc été possible, à presque tous les bureaux, de terminer la livraison du courrier des fêtes la veille de Noël, à l'exception de quelques dépêches étrangères arrivées tard ce jour-là.

Il est vrai que le ministère a fait une campagne intensive dans tout le Canada en vue du « dépôt à l'avance » pendant le mois de décembre, mais je sais qu'une grande partie du succès de cette campagne est due aux journaux qui, par des nouvelles très intéressantes et des articles de fond spéciaux, ont fait mieux comprendre notre situation au public. Certes, je serais bien ingrat de ne pas souligner comme il convient toute l'aide que vous nous avez apportée. En mon nom, et au nom du Service postal, je vous dis « merci bien » et je souhaite à votre publication tous les succès possibles durant l'année 1949.

Agréez, Monsieur, mes meilleures salutations.

W.-J. TURNBULL,
Sous-Ministre des Postes.

Les mots qui vivent

—L'homme chrétien ne peut fleurir qu'en joie. Joie toute chrétienne, telle qu'on ne la rencontre pas ailleurs, à ce degré; joie perpétuelle, tant recommandée par S. Paul, fût-on au jardin de Gethsémani ou sur la croix; joie qui ne sait bientôt plus se contenir et qui déborde en gaieté et en bonne humeur; joie des martyrs qui scellent, par le sacrifice de leur vie, le plus beau des amours, l'amitié divine.—Père G. Lebacqz, S.J.

En marge de l'actualité

Ah! les bananes!

(par Paul de MARTIGNY)

Ah! les beaux escargots de Bourgogne!

On les vend six sous la douzaine!

Dans Louise, son opéra célèbre, Gustave Charpentier fait entendre les cris qui montent de la rue de Paris. Leur mélodie trahit de façon pittoresque sur la phrase unique du thème, sur la revendication naïve qui se répète, hélas, de huit heures à minuit:

Tout homme a le droit d'être libre!

Toute femme aussi, pourrait-on ajouter. En général les bêtises se paient et celle de Louise revient assez cher.

Au temps où la vie métropolitaine était heureuse et facile, Montréal avait aussi ses cris pittoresques qui montaient de la rue. Le colporteur passait dans sa voiture que traînait une haridelle, criant à plein gosier:

Ah! les bananes! les belles bananes! On ne les vend pas, on les donne: Trois douzaines pour vingt cinq cents!

Le marchand ne mentait pas, il exagérait à peine. Les bananes n'étaient pas chères, mais enfin il ne les donnait pas. Elles étaient énormes, savoureuses, superbes. Mais il était temps de les manger, car le plantain, comme on dit là-bas, ne supporte pas le soleil. Les enfants, d'ailleurs, ne les laissaient pas traîner. Un garnement de dix ans réalisait ce prodige d'engloutissement: il en avalait trois en suivant.

Reverrons-nous un jour les belles bananes jaunes d'or, bronzées par le soleil à moins d'un sou pièce? Serons-nous longtemps encore les exploités à qui l'on fait payer la banane cent fois son prix normal? Palerons-nous toujours une livre de banane le prix d'un régime? La banane, depuis la guerre, nous est expédiée par voie de fer de l'Amérique Centrale. Elle coûte cher, dans ces conditions, c'est compréhensible. Et puis, il faut le dire, le prix exorbitant de la banane résulte de certaines combines. Mais patience, il est un commencement et une fin à tout sinon aux scènes que font les femmes.

L'Angleterre vient, comme on dit, de lâcher de la corde à ses colonies des Antilles. Depuis le Jour de l'An elle leur permet d'acheter au Canada et d'y payer en dollars, certaines choses dont elles ont besoin. Mais le commerce, ainsi que chacun sait, est une porte à deux battants qui joue dans les deux sens. Nous vendrons davantage aux Antilles, mais nous leur achèterons plus de choses: des noix de coco, des bananes surtout.

Dans cent jours à peine des navires nous arriveront des îles. Ayant transporté là-bas des produits ouvrés, de la farine, des salaisons, ils n'en reviendront pas allèges. Ils nous rapporteront des cargaisons de bananes que l'on vendra à la criée sur les quais.

Ah! les bananes! les belles bananes!

Nous reverrons bientôt le colporteur passer.

En 1926, la mortalité infantile au Canada était de 142 par 1,000 naissances. Après 22 ans de travaux intensifs, elle a diminué à 62.



Privilège aux provinces, si l'on abolit les appels au Conseil Privé

OTTAWA, 13 — (DNC) — Le gouvernement présentera un projet de loi, à la prochaine session pour abolir les appels au Conseil privé de Londres, tout en laissant aux provinces le privilège de s'adresser à ce tribunal étranger, si elles le désirent, dans les causes constitutionnelles.

C'est ce que l'on soutient dans les milieux bien renseignés alors que le cabinet multiplie ses séances pour achever la préparation du programme sessionnel.

Lors d'une conférence de presse, le premier ministre St-Laurent avait clairement laissé entendre que le gouvernement songeait à abolir les appels au conseil privé dès la prochaine session. Il avait déclaré à l'occasion du jugement sur la margarine que le gouvernement fédéral ne pouvait pas contester ce jugement devant le conseil privé, s'il avait l'intention d'abolir les appels à Londres.

MAJORITE ESCOMPTE

La semaine dernière, le premier ministre a tenu une conférence avec l'hon. Thibaudeau Rinfret, juge-en-chef de la Cour Suprême. Ce dernier, l'été dernier, s'était prononcé publiquement en faveur de l'abolition des appels au conseil privé. L'abolition des appels est au programme de la convention libérale et le parti C.C.F. a déjà présenté un projet de loi dans ce but devant les Communes. Il est donc certain que l'abolition de ces recours à Londres sera décrétée par une majorité aux Communes si le gouvernement présente un projet à cet effet, quoique l'on ignore quelle serait l'attitude des conservateurs.

Dans le but de prévenir les objections des provinces, le projet de loi du gouvernement laisserait aux provinces le droit d'en appeler à Londres dans les causes constitutionnelles, si elles ne sont pas satisfaites d'un jugement de la Cour Suprême du Canada qui deviendra le tribunal de dernière instance pour toutes les autres causes canadiennes.

Les pêcheurs de homards, sur la côte canadienne de l'Atlantique, possèdent plus de 2,000,000 de rappes à homards.

Des milliers de Français veulent s'établir au pays

OTTAWA, 13 — (DNC) — Des milliers de Français se sont enregistrés au consulat canadien à Paris dans l'espoir d'être admis comme immigrants au Canada, en vertu du décret récent qui autorise l'admission des Français aux mêmes conditions privilégiées qui sont faites aux Britanniques.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Paul-Emile Côté, secrétaire parlementaire du ministre du travail et député de Verdun, qui a représenté le Canada à la conférence internationale du travail, à Genève.

"Il y a un mouvement en faveur de l'émigration au Canada parmi les Français", a dit M. Côté en soulignant que cette attitude est nouvelle puisque les Français avaient la réputation d'être très attachés au sol de leur patrie.

L'AVENIR?

"Mon impression personnelle, dit le député, est que les citoyens français perdent confiance dans leur gouvernement et n'envisagent pas d'avenir solide pour eux ou leurs enfants. Ils considèrent le Canada comme un pays qui offre la sécurité et des chances d'avenir et c'est pourquoi ils voudraient y venir". M. Côté dit que sur dix personnes avec qui il a causé en France, il y en avait huit qui souhaitaient émigrer au Canada. Au consulat de Paris, les Français s'enregistrent par centaines et il y a une longue liste d'attente pour ceux qui veulent venir au Canada.

Le député de Verdun a dit que cette attitude des Français peut se développer dans un mouvement considérable d'immigration au Canada, car il n'y a aucun contingent

en application. Les seules conditions d'admission au pays pour les Français sont celles qui s'appliquent aux britanniques: il faut qu'ils ne soient à la charge de personne au Canada et qu'ils rencontrent les exigences de la santé.

Déficit de \$112,216 de l'hôpital Général

L'hôpital Général de Montréal a enregistré un déficit de \$112,216 au cours de l'année fiscale se terminant le 30 septembre dernier, a-t-il été annoncé au cours de la 127e réunion annuelle des gouverneurs de cette institution tenue hier après-midi.

On a révélé que ce déficit est en grande partie dû à l'augmentation sensible du nombre des patients admis au cours de l'année, soit un total de 13,903, qui y firent un séjour global de 201,484 jours. De plus, 165,869 consultations furent accordées par le personnel médical de l'institution à ses divers dispensaires.

Le major S.-C. Norsworthy, récipiendaire de l'hôpital à cette même réunion, a fait allusion, dans son rapport annuel, à l'excellente coopération accordée à l'institution par les médecins, les gardes-malades et les membres de son personnel administratif depuis la fondation de l'hôpital en 1821. Il a dit que "les services précieux qu'ils rendent sont une splendide contribution qu'ils apportent à la santé de la communauté, en dépit des conditions inadéquates dans lesquelles ils exercent leurs activités".

Soulignant le travail accompli par le nouvel Institut de Recherches, dirigé par les Drs I.-M. Rabinovitch et J.-H. Quastel, le président dit que les résultats obtenus sont des plus satisfaisants. Il en coûte cependant \$60,000 par année pour mener à bien ces recherches ce qui obère d'autant le budget de l'institution.

M. W.-S. McTier, trésorier honoraire, attribue le déficit enregistré au coût excessif du département des cliniques, au paiement inadéquat reçu des patients indigents et à la décentralisation causée par la création d'une section de l'hôpital qui ne rapporte aucun revenu. Soixante-quinze nouveaux gouverneurs à vie ont été élus au cours de cette assemblée annuelle tenue hier.

Feu de \$100,000

HALIFAX, 13 (P.C.) — Un incendie, qui fut hors de contrôle pendant deux heures, a causé des dommages évalués à \$100,000, de bonne heure ce matin, à l'édifice occupé par la Canada Permanent Trust and Mortgage Corporation. L'édifice est situé à l'angle des rues Barrington et Sackville, au centre de la ville.

On ignore la cause exacte de l'incendie mais on croit que les flammes prirent naissance dans le sous-sol de la bâtisse.

A votre service



Le révérend ELDEN H. MILLS de West Hartford, Conn., vient de quitter New-York pour le Caire par avion. Comme représentant du Comité de Service des Amis de l'Amérique (Quakers), il se rendra auprès des Arabes "déplacés" qui ont perdu leurs foyers après les batailles de Gaza et du désert du Negev.

UN BILL SUR TERRE-NEUVE

LONDRES, 13. — (P.C.) — Un député anglais a préparé un bill pour donner à l'Assemblée législative de Terre-Neuve le pouvoir de voter sur l'union avec le Canada, mais il semble peu probable que cette question sera débattue devant la Chambre des Communes.

Sir Allan Herbert, membre indépendant du Parlement pour l'université d'Oxford, espère pouvoir soumettre ce bill en dépit de l'union, survenue le 11 décembre, entre Terre-Neuve et le Canada.

Il a dit que "du point de vue du Canada, il ne serait pas sage d'accéder à la nouvelle province dont la moitié de la population est entièrement opposée à cette entente".

Il ajoute qu'il n'est pas opposé à la Confédération, mais qu'il appuie la prétention de la Ligue du gouvernement responsable de Terre-Neuve, à l'effet que l'île devrait posséder un gouvernement autonome qui verrait à diriger les négociations avec le Canada. Depuis 1903, Terre-Neuve est contrôlée par une commission gouvernementale nommée par Londres.

Congrès avicole

QUEBEC, 13 (D.N.C.) — Le Comité des Industries Avicoles du Québec tiendra sa réunion annuelle le 19 janvier. Les séances auront lieu au salon "D" de l'hôtel Mont-Royal sous la présidence de M. Jacques de Broin qui, dans son allocution d'ouverture, à 7 h. p.m., passera en revue les activités avicoles de l'année 1948.

Le Comité des Industries avicoles groupe tous les intérêts de cette section de l'Agriculture du Québec. Ses initiatives tendent à coordonner les activités de tous les secteurs de l'Aviculture, ainsi qu'à orienter la production en vue de satisfaire les marchés les plus facilement accessibles et rémunérateurs. Il coopère, dans ce domaine, avec les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture.

Invitation pressante à tous ceux qui sont intéressés aux produits de basse-cour et qui veulent se renseigner sur les perspectives des marchés en 1949.

Plan de deux ans des Rouges pour Berlin



Après avoir annoncé un plan de deux ans dans le secteur soviétique de Berlin et la zone soviétique, les communistes l'ont affiché sur toutes les usines, y ajoutant un mot de propagande. L'affiche ci-haut, à l'entrée d'une manufacture de Berlin, se lit comme suit: "Du fond du coeur, les femmes souhaitent la paix. C'est pourquoi elles signent les listes pour demander l'abolition des bombes atomiques".

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q. — Je suis une toute jeune fille qui lis attentivement votre courrier. En ce moment, ma mère me permet de sortir de temps à autre avec un jeune homme de deux ans plus âgé que moi, mais je dois, lui, s'opposer carrément à des fréquentations avant que j'aie atteint l'âge de dix-huit ans. Ma grand'maman qui demeure avec nous se joint à ma mère pour essayer de persuader mon père qu'il me traite trop sévèrement, mais rien n'y fait. Pour ma part, j'aimerais parler de la chose à mon père, mais je ne l'ose pas. Que faire?

QUATORZE ANS

R. — Dans ces colonnes, j'ai dit récemment à une autre jeune fille que, lorsqu'on a quatorze ans, il importe, avant tout, de s'en tenir aux études, à la pratique des sports et à l'apprentissage des travaux domestiques. Votre père ne se trompe pas, croyez-moi, en déclarant que l'époque des fréquentations doit être fixée à l'âge de dix-huit ans, c'est-à-dire au moment où, en notre pays, la jeune fille est d'habitude considérée comme prête à se marier. Cependant, il est bien entendu qu'une franche et saine camaraderie peut et doit même exister avant cet âge entre jeunes gens de sexes différents. Il me semble que vos parents devraient s'entendre pour vous permettre de recevoir, de temps à autre, chez vous, un petit groupe d'amis.

Cela vaudrait infiniment mieux que de vous laisser continuer des relations avec un seul, en dehors du foyer. Vous aurez ainsi l'occasion de connaître mieux les autres jeunes garçons de votre entourage, et, quand le moment sera venu, il n'y aura pas d'inconvénients à ce que vous écoutiez de l'amour de celui qui sera devenu l'élu de votre choix.

Q. — Comment puis-je faire disparaître une tache de jus de fruit sur une robe de laine?

MARGOT

R. — On suggère, pour enlever les taches de jus de fruits, de verser rapidement, sur l'endroit sali, de l'eau bouillante en tenant le bec de la bouilloire à une distance de quelques pieds au-dessus de la tache. Dans votre cas, puisqu'il s'agit d'une robe de laine, il vaudra mieux appliquer l'eau bouillante avec un tampon et frotter vivement. Quand la tache se dissout, on la couvre de jus de citron et l'on rince ensuite à l'eau tiède.

Q. — Il m'intéresserait de savoir s'il existe un mot autre français pour désigner ce que l'on appelle généralement un cornet ou cône à crème glacée.

SYLVIE

R. — On désigne du nom d'oblat, — du latin oblata, chose offerte, — une sorte de pâtisserie très mince roulée en forme de cornet. Ce mot est féminin.

Année

Le questionnaire des allocations familiales

Ce questionnaire a été approuvé par le directeur régional des Allocations familiales.

MME A. B. V. — J'ai une fillette de quinze ans qui travaillera en septembre. Comme elle continuera quand même de suivre des cours du soir, je voudrais savoir si elle aura encore droit à son allocation familiale?

R. — Un enfant de moins de seize ans qui travaille à salaire, n'a pas droit à l'allocation familiale même s'il suit des cours du soir. Cependant, celui qui fréquente l'école régulièrement le jour, peut travailler en dehors des heures de classe ou les jours de congés et gagner jusqu'à concurrence de \$35.00 par mois sans perdre son droit à l'allocation. Je vous conseille d'aviser le bureau des Allocations familiales de toute façon.

Une chanceuse



Joyeuse et fière tout à la fois, Mlle ALICE HARRISON, secrétaire du sénateur Elbert Thomas (D-Okla.) montre l'invitation au bal inaugural du président des Etats-Unis qu'elle vient de recevoir. Cet événement mondain aura lieu à Washington, D.C., le 20 janvier.

L'oeuvre des Services féminins volontaires en Grande-Bretagne

Il semble qu'il n'y ait aucune limite aux moyens que peut employer un groupe de ménagères ordinaires pour aider les gens. Prenons, comme exemple, ce qu'accomplissent les Services féminins volontaires, qui, ayant accompli une oeuvre admirable au cours de la guerre, travaillent maintenant avec ardeur à affermir la paix.

SERVICES GRATUITS

Un rapport récent révèle les travaux si divers qu'ils accomplissent dans certaines régions du pays. A Battersea, ils distribuent des plants et des bulbes pour que les propriétaires de maisons pré-

fabriquées se fassent des jardins.

A Bournemouth, ces services ont fait faire des "tours de bateau" à 450 vieillards et orphelins des institutions de charité. A Chislehurst, ils ont constitué un groupe de "gardiennes d'enfants", si apprécié qu'une mère de famille a envoyé des billets de théâtre à un membre de ce groupe, affirmant que le geste de ces dames a redonné à son mari confiance en l'humanité, "parce qu'elles rendent service pour rien!"

AIDE AUX D.P. ET AUX ORPHELINS

A South-Shields, les membres des S.F.V. se sont faites les marraines des petits pensionnaires de l'orphelinat, qu'elles sortent chaque fin de semaine et dont elles amènent parfois des groupes au théâtre ou en pique-nique.

Les S.F.V. font beaucoup pour aider les D.P. des camps d'Europe, employés maintenant en Grande-Bretagne. A Weston-Super-Mare, ils se chargent du raccommodage des nippes de ces gens; à Worcester, on leur donne des vêtements; à Hornehurst, ces dames ont procuré des vacances gratuites de deux semaines à neuf enfants de D.P.

Retraites fermées

"Mlle Bulle de Savon 1949", ainsi pourrait-on surnommer la petite CANDY BERGEN, photographiée pendant qu'elle prenait ses ébats dans un bain moussant, à Los Angeles. Son père, Edgar Bergen, vedette de la radio et du cinéma, a eu l'idée de prendre cette jolie photo.



Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, retraites fermées en janvier, aux dates suivantes: du 17 au 20, pour dames, prêchée par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V.; du 27 au 31, retraite de Piété, prêchée par le R. P. J.-M. Blain, C.S.S.R., pour dames et demoiselles. S'inscrire à l'avance en écrivant ou en téléphonant: Do. 0776.

Pour les Gourmets

Choisissez un poisson pesant de 2 1/2 à 4 livres. Rôtissez avec la farce suivante:

- 1 tasse de mie de pain (ou biscuits secs) ou moitié l'un et l'autre
- 1/4 tasse de graisse fondue
- 1/4 cuillerée à thé de sel
- 1/4 cuillerée à thé de sel de céleri
- 1/4 cuillerée à thé de poivre
- Quelques gouttes de jus d'oignon
- 1/4 tasse d'eau

Mélangez les ingrédients dans l'ordre indiqué. Vous pouvez omettre l'eau si la farce doit être sèche. Trois cuillerées à soupe de sauces-tomates, de persil haché, des câpres, des cornichons ou des huitres peuvent être ajoutés. Nettoyez et essuyez le poisson. Frottez l'intérieur avec du sel. Emplissez avec la farce préparée et couvez. Lardez votre poisson en coupant sur chaque côté du poisson des incisions à un pouce et demi l'un de l'autre, dans lesquelles vous placez des tranches de lard fumé ou du gras de lard salé. Arrosez de graisse fondue, saupoudrez de sel, de poivre et de farine. Ficelez en donnant au poisson la forme de la lettre "S" et placez dans une poissonnière de double fond. Arrosez le poisson toutes les 10 minutes lorsque la farine sera brunie. Faites cuire jusqu'à ce que la chair devienne ferme et se détache facilement de l'arête.

POMMES ROUSSETTES

Pelez vos pommes, coupez-les, faites-les cuire dans de l'eau afin qu'elles y baignent, ajoutez-y un peu de sucre, si vous ne les trouvez pas assez sucrées. Lorsqu'elles sont à mi-cuisson faites un roux dans une casserole avec une assez forte proportion de beurre et peu de farine, mouillez avec le jus des pommes, jetez-y les pommes, achevez la cuisson, la sauce doit être bien liée. Faites goûter de petites tranches minces de pain, rangez-les au fond d'un plat, versez-y les pommes et servez.

Une permanente à peu de frais

Vous vous souvenez de la dernière permanente que vous vous êtes fait donner à votre salon de beauté? On avait eu soin de rincer vos cheveux avec une solution spéciale, avant de les friser. Ainsi, si vous avez essayé la permanente-maison Richard Hudnut, vous savez qu'on inclut, dans la boîte qui contient les éléments de cette mise en plis, une crème-rinçage laissant la chevelure brillante et souple.

Pour que leur prochaine permanente-maison n'ait rien à envier à la savante mise en plis d'un coiffeur professionnel, Richard Hudnut offre gratuitement à toutes ses clientes, avec toute

Pour votre salon



PATRON No 876 — Si vous aimez de jolies gravures pour orner votre salon, voici un modèle qui ne manquera pas de vous plaire; ces deux bons chiens fidèles offrent en effet un plaisant coup d'oeil et plairont sûrement à votre famille. Ce travail à la main est facile et des plus féminin.

Le PATRON No 876 comprend le motif de 15 1-2 pouces par 19 pouces.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

boîte de rechange, une bouteille de cette fameuse crème-rinçage. Vous voudrez sans doute vous la procurer immédiatement, pour profiter de cette aubaine.

Plus que jamais, les élégantes apprécient l'utilité de la permanente-maison: elle épargne de l'argent (fait appréciable après la période des Fêtes!) et du temps (en une heure environ, vous vous donnez une Richard Hudnut). Pourquoi ne pas organiser chez vous une soirée consacrée à vous donner, entre amies, cette nouvelle permanente? Les adolescentes le font déjà et ce n'est pas, après tout, une si mauvaise idée! De plus, la permanente-maison Richard Hudnut est reconnue par les autorités médicales comme étant inoffensive.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Buste fort--



NE PORTEZ PAS

Pas de blouses à larges empiècements sur les épaules.

PORTEZ

Choisissez les jabots de forme ovale.

Mondanités

Aux Amis de l'Art

Une conférence de presse aura lieu au Secrétariat des Amis de l'Art, vendredi après-midi à cinq heures sous la présidence de Mme Gérard Parizeau M.B.E., à l'occasion d'un vernissage réunissant des oeuvres de Léo Ayotte, Claire Fautoux, Maurice LeBel et Ethel Seath.

Assisteront: MM. François Rinfret, Maurice Huot, Adrien Robitaille, Roland Boulanger, St-Georges Bourgoyne, Eugène Jousse, Charles Doyon, Jean Mercier, Lucien Roy, G. H. Duhamel, Eddy Prevost, Roger Guimond, Pierre St-Germain, André Chabot, Oscar Richer; Mmes Geneviève de la Tour Fondue, Simone Gélinas, Edna May, Jeannette Brouillet, Madeleine Gariépy, Judith Jasmin, Marie Tetreault, Pierrette Champoux, Marie Bourbonnais, E. Tiffin, Lucette Robert, Hughette Proulx, E. Murphy, Gwen Johnston et Renée Normand.

Mme Romain Pagé, présidente du Comité de réception et Mme Maurice LeBel, présidente du comité des expositions, recevront les invités.

Bal annuel

Le bal annuel de l'Union des Latins d'Amérique aura lieu le 5 février prochain, au Cercle Universitaire. Cette soirée mondaine sera sous le patronage d'honneur du Lieutenant-gouverneur de la province de Québec et de Lady Fiset.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Colette Fortier, fille de M. et de Mme Carolus Fortier, d'Outremont, avec le Dr Charles Lépine,



Mlle SUZANNE TARDIF, fille de M. et de Mme J.-L. Tardif, de Montréal, et M. LUCIEN LAMOUREUX, Ing. P., fils de M. et de Mme J. Lamoureux, également de Montréal, dont les fiançailles ont eu lieu dernièrement. (La Photo LaRose)



Réforme, par Mme Albert Gadbois et le 4 janvier, il y eut shower de tasses chez Mme François Denis. Le mercredi 6 janvier, Mlle Lise Barette a reçu à l'heure du thé; hier, Mlle Aline Lafortune donnait un shower d'ustensiles de cuisine.

M. et Mme Léon La Mothe ont reçu à dîner à l'occasion des fiançailles de Mlle Annette Sorel avec M. Bruno Gélinas.

Ces jours derniers, M. et Mme Robert Hussereau recevaient à dîner en l'honneur de Mlle Annette Sorel et de son fiancé, M. Bruno Gélinas.

de même ton et un bouquet de roses roses. Le Dr J.-S. Tynhurst était le témoin du marié.

Mme Manseau, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bourgogne, un chapeau de même teinte et des gardénias blancs à l'épaule.

Après une réception chez les parents de la mariée, avenue McTavish, où les salons étaient décorés de fleurs d'arrière-saison, le Dr et Mme Murphy partirent pour le Lac Beauport. Parmi les invités de l'extérieur, on mentionne: le sergent J.-A. Manseau.

Choquette-Martineau

Le lundi 3 janvier, en l'église Saint-Barthélemy, décorée de lis et de palmiers, M. l'abbé Thibodeau a béni le mariage de Mlle Germaine Martineau, fille de M. et de Mme Roméo Martineau, de Montréal, avec M. Léopold Choquette, fils de M. et de Mme Eugène Choquette, de Chambly. Pendant la messe, Mmes Lemieux, Sanche et Morin exécutèrent le programme de chant; Mme Paquette touchait l'orgue. M. Martineau accompagnait sa fille et M. Choquette était le témoin de son fils. La mariée portait une robe, aux lignes classiques, de satinivoire avec touche de point d'Alençon, et dont la jupe formait courte traîne, un voile de tulle illusion maintenu sous un bandeau de perles et un manchon piqué d'orchidées. Son unique bijou consistait en un collier de perles, cadeau du marié. MM. Jean-Paul Martineau, Jacques Gauthier, Lionel Choquette et Gérard Martineau plaçaient les invités. Mme Martineau, mère de la mariée, portait une robe de crêpe français bleu acier brodée de perles, un chapeau assorti et un bouquet de roses Talisman. Mme Choquette, mère du marié, portait une robe de crêpe gris, un chapeau de même nuance et une touffe de roses Talisman. Après une réception dans les salons du Conseil Lafontaine, M. et Mme Choquette partirent en auto pour les Laurentides. Pour voyager Mme Choquette portait une robe drapée de crêpe français vert forêt, un feutre blanc hiver orné de plumes, des accessoires noirs, un manteau de mouton de Persa, et des gardénias blancs à l'épaule. Parmi les invités de l'extérieur: M. et Mme Roland Martineau, de Québec, Mme Lawrence Guay, d'Hamilton, M. et Mme Lavasseur, de Rimouski, M. et Mme Eugène Choquette, M. et Mme L. Choquette, de Chambly, M. et Mme Jacques Mailloux, de Saint-Jean, M. et Mme Jules Robillard, Mlle Béatrice Raymond, M. et Mme Joseph de Grandmaison.

M. et Mme Jacques Massicotte accompagnés de leur fils, Louis, sont de retour de Québec, où ils ont été les hôtes de M. et de Mme J.-E. Massicotte, pendant le temps des fêtes.

Déplacements

M. et Mme Lionel Daunais ainsi que leurs enfants, Francine et Jean, sont de retour d'un voyage à New-York.

Mme Earl Birks est revenue de Toronto où elle était l'invitée de M. et de Mme Arthur Birks.

M. et Mme Jacques Delongchamps ont passé quelques jours à Québec.

M. et Mme Jacques Massicotte accompagnés de leur fils, Louis, sont de retour de Québec, où ils ont été les hôtes de M. et de Mme J.-E. Massicotte, pendant le temps des fêtes.

Murphy-Manseau

Le mariage de Mlle Renée-Henriette Manseau, fille de M. et de Mme Joseph Manseau, de Montréal, avec le Dr R.-William Murphy, fils du professeur et de Mme B.-E. Murphy, de Kelburn, Wellington, Nouvelle-Zélande, a eu lieu hier après-midi, au presbytère de l'église St-Patrice.

La cérémonie fut présidée par M. l'abbé G. Feeley. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de crêpe bleu sarcelle avec empiècement brodé de perles, un petit chapeau gris, des accessoires

Partie de cartes aux Loisirs de St-P. Claver

La grande partie de cartes annuelle des Loisirs Saint-Pierre-Claver, Inc., aura lieu le mardi soir, 18 janvier 1949, à 8 h. précises, dans le soubassement de l'église, angle de la rue Delorimier et du boulevard Saint-Joseph. Sera donné comme prix de table une vraie surprise d'une valeur incroyable, en plus d'un grand nombre de prix de présence.

M. le curé Ernest Labelle et le président des loisirs, Me Charles-Hubert Ducharme, présideront conjointement cette soirée. Pour toute information s'adresser à M. Raoul LaFrance, 4685, rue Bordeaux, Frontenac 7573.

QUEBEC

Samedi matin, à dix heures, en l'église St-Patrice, fut célébré le mariage de Betty, fille de Me Adrien Falardeau, C.P., et de Mme Falardeau, décédée, avec M. Edwin-Oswald Saari, de Teaneck, N.-J. Le R.P. Colongue, C.S.S.R. leur donna la bénédiction nuptiale. M. Falardeau accompagnait sa fille et le capitaine Cyrille Falardeau servait de témoin au marié. A l'issue d'une réception à l'hôtel Clarendon, les mariés partirent en automobile pour Williams Lake, N.-Y., d'où ils se rendront à Teaneck, N.-J.

Le Dr Jean Fortier s'est embarqué, mardi, à bord du "Queen Mary" pour un voyage d'études en Angleterre.

Mlle Madeleine Garneau offrait un déjeuner, ces jours derniers, au Winter Club, en l'honneur de Mlle Paule Robitaille.

OTTAWA

L'hon. Rose Alexander, l'hon. Shane Alexander, l'hon. Jane Bingham et John Gill se sont embarqués pour l'Angleterre, dimanche.

Le Gouverneur général et la vicomtesse Alexander de Tunis recevaient le haut-commissaire de l'Union sud-africaine et Mme Viljoen dans l'après-midi de lundi.

Le sous-lieut. d'Aviation H. W. Keane, D.F.C., D.F.M., ayant terminé son stage d'aide de camp du Gouverneur général, passe quelques jours en congé avant de retourner à son poste dans le C.A.R.C.

M. A. D. Vas Nunes vient d'arriver à Ottawa de Belgrade, Yougoslavie. Il remplira les fonctions de deuxième secrétaire auprès de l'ambassade des Pays-Pas. M. Vas Nunes faisait partie de l'Aviation royale pendant la guerre et a fait son entraînement au Canada. Mme Vas Nunes et son jeune fils sont attendus de Hollande prochainement.

Le haut-commissaire d'Irlande et Mme John J. Hearne ont reçu à déjeuner lundi en l'honneur du Dr P. R. Viljoen, haut-commissaire de l'Union sud-africaine à Ottawa, et de Mme Viljoen, qui doivent quitter prochainement le Canada. Il y avait seize invités.

Mme James Thorn, épouse du haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande, était la conférencière invitée du Quota Club, lundi soir, au Château Laurier.

Juge à 24 ans



Cette jeune Suédoise, KERSTIN EKECRANTZ, est juge à 24 ans. Bien que dans son pays, on ne puisse être juge qu'à 25 ans, le gouvernement a émis une permission spéciale en sa faveur lui permettant d'accéder à ces hautes fonctions dans un comté suédois.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4737 — A cette époque-ci de l'année, rien de plus pratique et confortable qu'une jupe et une blouse. Vous avez ici une jupe dont le modèle est simple mais non moins charmant. Légèrement circulaire, elle porte une large poche et s'ajuste à la ceinture par quelques boutons. Elle est particulièrement recommandée aux futures mamans.

LE PATRON No 4737 est offert dans les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 40. La taille 16 ans requiert 2 3/8 vgs d'un tissu de 54 pouces.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Les chemins de fer en reviennent à 15%

OTTAWA, 13. P.C. — Les chemins de fer ont l'intention d'en revenir à leur demande d'une augmentation "intermédiaire" de 15 pour cent dans les taux de transport des marchandises, après avoir diminué cette demande à 10%.

Cette nouvelle décision sera exposée aujourd'hui à la Commission du Transport.

C'est le troisième changement dans l'application des chemins de fer pour une augmentation, depuis qu'elle a été faite l'été dernier. Jusqu'ici, voici ce qui s'est produit:

IMMEDIATEMENT

1.—Les chemins de fer ont tout d'abord demandé une augmentation générale de 20% au mois d'août, déclarant qu'ils voulaient 15% immédiatement et qu'ils consentaient à une enquête générale de la Commission sur les cinq autres pour cent plus tard, si on étudiait immédiatement leur demande de 15%.

2.—Après quelques retards dans l'étude de la demande des 15%, les chemins de fer ont annoncé qu'ils voudraient les 5% immédiatement après les 15%.

3.—Avant-hier, les chemins de fer ont dit qu'ils demandaient une augmentation intermédiaire de 10% si la Commission voulait l'étudier immédiatement, sans en revenir à une étude de base de l'augmentation de 20% de l'an dernier.



Mlle RAYMONDE LEMIRE, fille du Dr Lucien Lemire, décédé, et de Mme Lemire, et M. ALBAN MASSE, fils de M. et de Mme Omer Massé, dont les fiançailles ont eu lieu récemment. (La Photo LaRose)



fils de M. et de Mme Alphonse Lépine, de Montréal. Les fiançailles furent bénies à Noël.

Le Premier de l'An ont eu lieu les fiançailles de Mlle Annette Sorel, fille de M. Alexandre Sorel, et de Mme Sorel, de Verdun, à M. Bruno Gélinas, fils de M. et de Mme N. Gélinas.

Récemment M. l'abbé Paul L'Archevêque a béni les fiançailles de Mlle Marcelle Dufault, fille de M. et de Mme E. Dufault, de Montréal, à M. J.-P. Lamoureux, L.L.L.; L.S.P., fils de M. et de Mme J. Lamoureux, de Saint-Jude.

Réceptions

L'hon. juge et Mme Hector Perrier recevaient un groupe d'amis à l'occasion des fêtes. Les invités étaient: Me et Mme Roger Brossard, MM. et Mmes Paul Gauthier, Romain Pagé, Rosaire Loyer, Gabriel Bilodeau, Mme Manolita Del Vayo Gallagher et Mlle Jeanette Bergeron.

Plusieurs réceptions ont été données en l'honneur de Mlle Claire Valois, de Joliette, à l'occasion de son mariage prochain avec Me Jean Fontaine. Dernièrement, Mlle Jocelyne Carrier recevait en fin d'après-midi; un souper-froid fut offert le 29 décembre, au Club de

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

A 11 ans, il sauve deux amis



ALEX COURBROUGH, 11 ans, de la ville de Stranford indique de la main l'endroit de la rivière Grand où il trouva Mark Bowden, 4 ans et Virginia Ellis, 6 ans, sous la glace. Alex n'hésita pas à plonger tout habillé dans l'eau quand il vit les deux bambins à la veille d'être engloutis.



Lors de la récente manifestation des chômeurs italiens à Rome, où ils tentèrent de s'emparer de la Préfecture, un groupe de romaines, sortant d'une église, furent surprises dans la mêlée et exposées aux coups de matraque de la police, laquelle dispersa les manifestants en chargeant en jeep la foule de 5,000 personnes.

Enquête royale sur la police provinciale de l'Ontario



Le constable J. ERNEST KEAYS à gauche, de la police provinciale de l'Ontario, a accusé ce corps poli-



cier et certain procureur de la Couronne d'irrégularités dans l'administration de la justice. Une commis-

sion royale a été nommée pour faire enquête dans cette cause. Au centre, le sergent J.-A. Stringer avec

sa famille fait partie du groupe accusé par Keays. L'une des accusations portées par ce dernier a trait



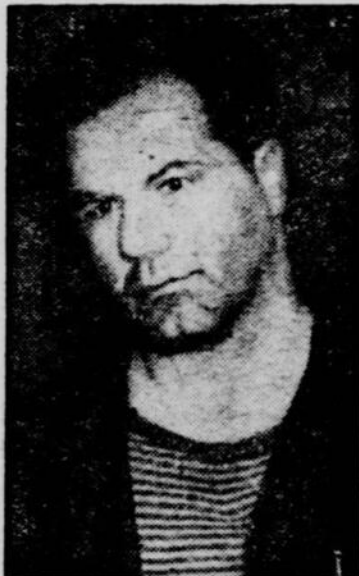
à la mort du policier provincial Harold Kent, abattu à coups de feu près d'Ottawa. W.-H. Stringer, à droite, commissaire de la police provinciale, a été nommé en charge de l'enquête.

Un peu fort



L'ancien prisonnier DOUGLAS WALKER rassure sa femme, KATHLEEN, après qu'ils furent arrêtés à New-York sous une accusation d'avoir mis en circulation de faux billets de banque. Louis Walker, frère de Douglas, également ancien prisonnier, fut aussi arrêté. D'après la police les trois mettaient le faux argent en circulation dans un club de nuit quand une jeune fille en charge du vestiaire eut des soupçons après avoir reçu un pourboire de \$19. Elle appela les autorités.

Boxeur arrêté



Le boxeur poids-lourd GUS DORIA a été arrêté à Philadelphie après avoir mortellement battu un compagnon de travail. Il n'a pu donner un récit logique du combat, sauf qu'il n'avait pas aimé un surnom qu'on lui avait donné.

Le père et la fille trouvés brûlés dans leur maison en flammes auraient succombé avant l'incendie



A gauche, PERCY WHITE, dont le père et la soeur furent trouvés morts dans leur demeure de Mount Forest, Ontario. L'incendie se déclara dans la demeure de George White, 72 ans. White et sa fille furent trouvés morts, leurs cadavres reposant sur des matelas calcinés. Les médecins croient que le couple était mort avant l'incendie. Ci-haut, au centre, la demeure des victimes. A droite, le chef des pompiers Donald McIntosh photographié à côté d'un matelas calciné. En médaillon une poignée d'argent trouvée dans les débris sous le lit de George White.

Quand la cigogne va trop vite



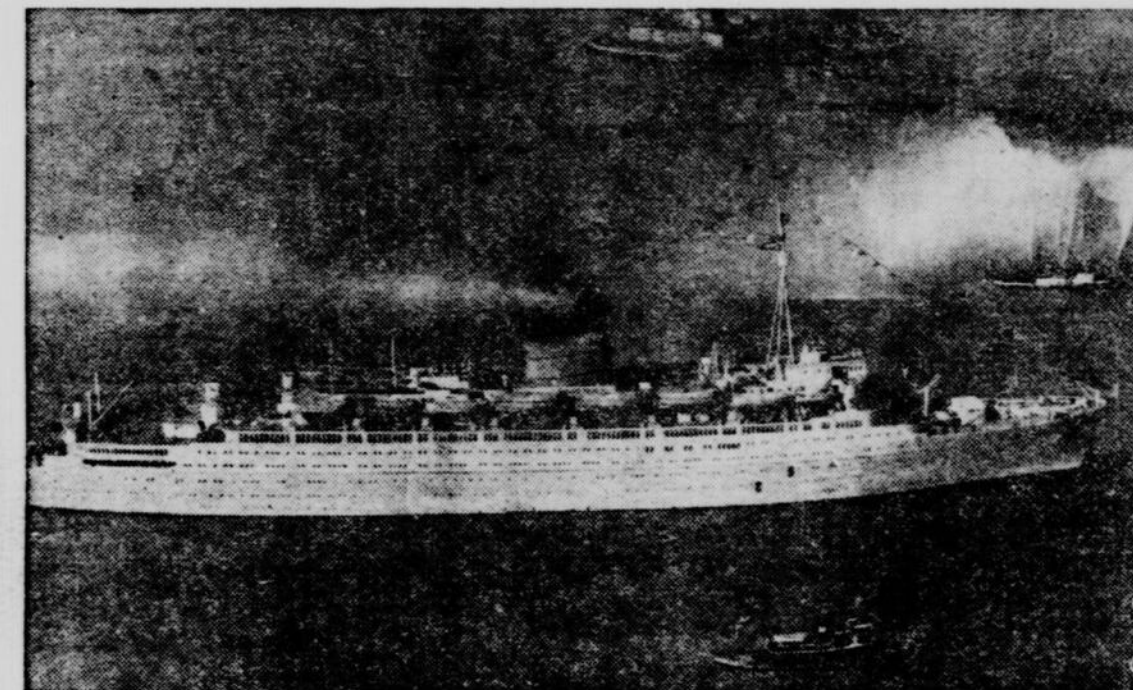
Maintenant que l'orage est passé, DON FENCIL, 22 ans, de Chicago, se ronge les ongles, en contemplant sa fillette de six livres, qui repose à côté de Mme Fencil. Quand la cigogne déposa le bébé chez les Fencil, elle voyagea si vite qu'elle arriva avant le médecin. Par la suite, la maman a déclaré aux reporters: "Tout s'est très bien passé!"

Papa papoose



La résidence de William Rogers, fils, de Los-Angeles, fut le théâtre d'une grande réjouissance lorsqu'il remplit les dernières formalités de l'adoption d'un jeune Indien devenu orphelin à l'âge de dix ans. Le petit CLEM est tout heureux de donner la main au "grand chef" ROGERS. Son grand-père était chef des Cherokeees.

Le "Caronia" arrive à New-York



Le "Caronia" de la Cunard-White-Star, le plus gros paquebot au monde construit depuis la guerre, est arrivé récemment à New-York après avoir effectué sa première traversée transatlantique. Ce vaisseau, qui ressemble à un yacht aux proportions gigantesques, jauge 34,183 tonneaux. Il a été lancé en 1947 par la princesse Elizabeth.

Femme tuée dans la rue par le cheval d'un policier



L'agent-vétérain de la police à cheval George DAMMEYER, à droite, cause avec Evelyn STORM, 15 ans, après l'avoir enlevée de son cheval qu'elle ne pouvait plus contrôler dans Central Park, à New York. Dammeyer et la fillette furent lancés sur le sol quand la selle du cheval du policier glissa, mais ils ne furent pas blessés. Le cheval du policier, sans maître, prit alors peur et sortit du parc renversant Mme Christine PALMER, (à gauche) qui se tenait dans une zone de sécurité. Mme Palmer succomba quatre heures plus tard dans un hôpital du Harlem.

Ressuscitée



La diphtérie l'avait apparemment emportée; elle subit une opération d'urgence à l'hôpital de la Merci à Chicago. Quelques minutes plus tard, DIANE DUNCANSON, 5 ans, revenait à la vie.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

"Evadez-vous par la peinture," dit Ed. G. Robinson

HOLLYWOOD, 13. (P.A.) — Ne restez pas là assis à vous faire du souci et à appeler les ulcères. Prenez des pinceaux et une palette et peignez. C'est là la prescription du "docteur" Edward G. Robinson, le rude acteur de l'écran et celui qui possède la plus belle collection de peintures de la colonie d'Hollywood.

"Peindre", de dire Robinson, "est la chose la plus merveilleuse au monde, vous oubliez en peignant tous vos soucis, tous vos troubles. Vous êtes si bien pris que vous oubliez vous-même. Vous pouvez ainsi peindre jusqu'à l'aube et en oublier le temps".

"N'importe qui peut se livrer à cet art", de dire le dur de dur de l'écran.

Le moins vous en savez sur la peinture le mieux cela est, continue-t-il. Choisissez vos couleurs

et évitez le conformisme. Si vous vous conformez aux autres peintres vous perdez le mérite de votre imagination. Parmi les acteurs qui jouent aussi du pinceau et de la palette outre Robinson, on compte: Frank Sinatra, Linda Darnell, Deborah Kerr, Ginger Rogers, Van Johnson.

Attractions variées au concert Guétary

Les représentations qui nous vaudront d'entendre en personne le populaire chanteur d'opérette, de cinéma et de disques Georges Guétary, durant toute la semaine du 21 janvier sur la scène du Champlain, comporteront un beau choix d'attractions diverses, et tout fait prévoir que ce sera là un spectacle de variétés à ne pas manquer.

Le spectacle, d'abord, sera présenté par l'un des plus spirituels chansonniers montmartrois, Maurice, que l'on entendra aussi dans son tour de chansons d'actualité. Un orchestre de quatorze musiciens sera là en permanence pour les quinze représentations en soirée et sauf pour le premier jour, en matinée. Tous les artistes passeront en 1ère et en 2e partie, donc deux fois en scène, ce qui assurera précisément au spectacle une plus grande diversité.

Quant au cinéma Champlain, on sait déjà qu'il n'y a pas en ville salle plus confortable, plus agréable, plus chic, et l'on a pu constater aux spectacles Fernandel que l'acoustique y est excellente.

Seront en vedette: Georges Guétary, dans les chansons qui ont fait sa vogue et quelques nouveautés qu'il réserve à ses admirateurs canadiens: le chansonnier Maurice; la danseuse espagnole réputée Consuelo Alba; enfin une chanteuse fantaisiste, Clairette, dans son amusant répertoire.

"Humoresque" au cinéma Champlain

"Humoresque", qui prendra l'affiche samedi au Champlain en version française, emprunte son titre à un morceau de Dvorak et plaira autant aux cinéphiles qu'aux mélomanes. Son histoire sentimentale et dramatique, la présence de Joan Crawford et John Garfield sont pour lui de sûrs atouts.

Paul Bory (J. Garfield) est un violoniste de grand talent mais inconnu. Il rencontre Hélène Wright (J. Crawford) qui, riche, assure son lancement.

Hélène et Paul s'aiment; elle est prête à l'épouser. Un fait lui révélera que ce qui compte pour Paul, c'est son violon. Pour ne pas gêner sa carrière, elle disparaîtra tandis qu'il joue à un concert, la "Mort d'Yseult".

La succession des images, décri-

Au Rockhead Paradise



MABEL SMITH que l'on peut applaudir au Rockhead Paradise dans un spectacle des plus enlevants.

vant la mort de l'héroïne tandis que le concert du musicien se poursuit, fait grand effet. Des répliques humoristiques dites par Oscar Levant allègent le film.

Joan Crawford est là une comédienne sincère et émouvante. John Garfield, habitué au film de violence, se transforme ici en musicien sensible, mais farouche devant le nouveau monde où il pénètre. La partie musicale du film est importante et fort bien exécutée.

Débat sur le mariage au Plateau le 21

Un grand débat qui promet d'être le clou de la saison à Montréal sera présenté à l'Auditorium du Plateau le vendredi, 21 janvier prochain. Il mettra aux prises des équipes de l'université de Montréal et de la Chambre de Commerce des Jeunes.

Cette joute oratoire s'intitule: "Mariage: Bonheur d'occasion ou Occasion de Bonheur?"

Les orateurs ont été triés sur le volet. L'université de Montréal sera dignement représentée par MM. Guy Pratt, président de l'A.G.E.U.M. et Paul Crépeau, président de la Faculté de Droit. La Chambre de Commerce des Jeunes sera brillamment défendue par Me André Fabien.

L'HORAIRE DU FILM

CAPITOL — "Rope", 10.35, 12.50, 3.10, 5.25, 7.45 et 10.05.

CHAMPLAIN — "Le Bal des Sirènes" (en 2e semaine), 1.15, 3.15, 5.20, 7.25 et 9.30.

IMPERIAL — "Smart Girls Don't Talk", 11.25, 2.00, 4.40, 7.15, 9.50; "The Creeper" 10.10, 12.50, 3.25, 6.05 et 8.40.

LOEWS — "When My Baby Smiles at Me" (en 2e semaine) 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30 et 9.50.

ORPHEUM — "Red River" (en 2e semaine), 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05 et 9.25.

PALACE — "Sorry, Wrong Number" (en 2e semaine) 10.15, 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 10.00.

PRINCESS — "Luck of the Irish", 10.15, 12.35, 2.50, 5.10, 7.25 et 9.40.

SAINT-DENIS — "Adieu Chérie" 12.30, 3.25, 6.35, 9.40; Charles Trenet à la scène 2.15, 5.20, 8.30.

Au Saint-Denis



Gilbert GIL et Renée SAINT-CYR dans une scène dramatique de "Pierre et Jean" que le St-Denis mettra samedi, à l'affiche.

du Comte de Pratique Oratoire et Me Raymond Daoust, vice-président du même comité. La soirée est sous la présidence d'honneur de S. H. le maire Camilien Houde.

On veut assainir l'air à Détroit et à Windsor

OTTAWA, 13. (D.N.C.) — Le ministère des affaires extérieures a fait savoir, aujourd'hui, que le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis se sont mis d'accord sur le mandat donné à la commission conjointe internationale d'examiner les griefs formulés au sujet de l'impureté de l'air le long de la frontière internationale, à proximité de Détroit et de Windsor.

Aux termes de ce mandat, la commission est chargée d'examiner les plaintes formulées au sujet des vaisseaux transiteurs de la rivière Détroit, qui vicent l'air à proximité de ces deux villes. La commission est encore chargée de recher-

cher tous les autres facteurs importants qui peuvent contribuer à vicier l'air, par exemple, l'échappement de fumée, de suie et d'escarbilles en quantités suffisantes pour nuire à la santé publique, à la sécurité et au bien-être de la population.

ROCKHEAD'S

Paradise Cafe

Présente

MABEL SMITH

Terrifique chanteuse et danseuse de 300 livres

* Louis Deppe vedette de la chanson de New-York

* Annabella WILSON et ses "Three Rhythm Girls"

Dans le bar au rez-de-chaussée "King" Solomon

PERMIS COMPLET



Robby & Foster JOHNSON

"la claquette avec pieds éduqués"

1252 St-Antoine, PL. 1994

VOUS ETES UN GOURMET?

Tous vos CAPRICES SERONT SATISFAITS AU



SALON TABLE D'HOTE

Toujours un menu de tout premier choix préparé par des chefs de haute compétence.

RESTAURANT

Spécialement créé pour SERVICE RAPIDE où la fraîcheur, la qualité et l'appât des mets sont VOTRE partage.

4557, rue ST-DENIS à quelques pas au Nord de Mont-Royal. Tél. MA. 5888

Maintenant OUVERT

L'ANNEXE DU VIENNA GRILL

Un spectacle grandiose

Artistes de renom au programme

Pas de frais de couvert

1964, est, rue Ste-Catherine AMherst 6191

Montréal ne veut pas le laisser partir

GUILI GUILI

magicien de réputation internationale

★ DON ARRES

chanteur sud-américain

★ ROSITA MORENO

danseuse espagnole

★ GERMAINE GIROUX

chanteuse, discuse et m.e.

Excellente cuisine française

Diner De Luxe

Table d'Hôte

6 heures à 10 h. p.m.

PAS DE FRAIS DE COUVERT

AU



1177, rue de la Montagne LA. 5473 — PL. 0725

UN ENDROIT EXCELLENT POUR PASSER UNE SOIRÉE!

Pour quelques heures d'agréable détente et un spectacle intéressant, amenez-la au rendez-vous par excellence de la métropole.

LE



PRINCESS
A L'AFFICHE
Tyrone POWER • Anne BAXTER
"The Luck of the Irish"

LOEWS
2e SEMAINE
Bobby GRABLE • Don DAILEY dans
"When My Baby Smiles At Me"
En couleurs

PALACE
2e SEMAINE
Barbara STANWICK dans
"Sorry, Wrong Number"

CAPITOL
A L'AFFICHE
"ROPE"
en technicolor
avec JAMES STEWART

IMPERIAL
A L'AFFICHE
"Smart Girls Don't Talk"
— Aussi —
"The Creeper"

ORPHEUM
2e SEMAINE
"RED RIVER"
avec
John WAYNE • Montgomery CLIFT

A L'AFFICHE
En couleurs avec technocolors
"LE BAL DES SIRÈNES"
avec Red Shelton • Esther Williams
CHAMPLAIN
Ste Catherine Est et Papineau FA. 1682

ST-DENIS
En Personne
CHARLES TRENET
A L'AFFICHE
Danseuse DAURIEUX dans
"ADIEU CHÉRIE"

GAYETY
En 2e semaine
L'incomparable
LILI ST-CYR
8 autres bons numéros



ELIZABETH FIRESTONE, 25 ans, fille et héritière de l'industriel Harvey Firestone, fils, photographiée au piano alors qu'elle présente elle-même un Concerto composé par elle. La présentation eut lieu au cours d'une émission radiophonique. La jeune musicienne se propose de composer quelques comédies musicales.

formées et fonctionnent sous les plus heureux auspices. La plupart des métiers, en plus de ceux du bâtiment, sont enseignés et les résultats sont des plus encourageants. Au cours de la prochaine réunion, les délégués étudieront les différents problèmes qui se posent à l'attention des dirigeants dans ce vaste domaine.

L'agenda de cette importante réunion comporte plusieurs séances d'études.

Calendrier des Amis de l'Art

Événements artistiques: En leur nouveau théâtre, Les Compagnons présenteront jusqu'au 29 janvier, "Britannicus" de Jean Racine. (Billets en vente au Secrétariat pour les matinées suivantes: 13-15-20-22-27-29 janvier).—Au Moyses Hall, le 18 janvier, le Quatuor à cordes McGill.—Au His Majesty, le 22 janvier, les danseurs hindous "Sujata et Asoka".—Au Ritz Carlton, le 24

janvier, récital de Thérèse Robitard et de Yolande Guérard.—Au théâtre Champlain, en matinée, les 22 et 27 janvier, Georges Guétary. (Pour mémoires au-dessus de 21 ans seulement).— Au His Majesty, le 28 janvier, Erna Sack.

Cours: A la Bibliothèque Municipale, le 16 janvier, à 2 heures de l'après-midi, cours de peinture de Mlle Irène Sénécal.

Laissez passer et billets gratuits: A l'hôtel Windsor, Salon Prince de Galles, La Société d'Études et de Conférences présente le 18 janvier en matinée, M. René Garneau dans une conférence intitulée "Jules Supervielle".—Le 22 janvier, concert de l'École Supérieure de Musique d'Outremont.

On peut s'inscrire maintenant pour prendre part au concours d'instruments à vent et à percussion ainsi qu'au concours de danse de Ballet.

Pour tous renseignements concernant ces concours on est prié de s'adresser à Mlle Jeannette Bergeron, directrice-générale, Tel: FR 1119.

Note: L'enregistrement pour devenir membre de l'Association est réouvert.

TOUJOURS le meilleur spectacle en ville!

En vedette:

- ★ PAUL GILBERT "L'Inimitable"
- ★ GLORIA VILLAR Soprano qui apparut au Hollywood Bowl avec Leopold Stokowski

PLUS ALLEN & NOBLE ★ LES FRÈRES PARKER LES ESQUIRETTES ORCHESTRE ARMAND MEERTE TRIO OSCAR CRISLIN

LA. 6700 HA. 5466 1224 rue Stanley

Un congrès sur l'apprentissage

QUEBEC, 13 (D.N.C.) — La troisième réunion du conseil provincial d'apprentissage réunira les 19 et 20 courant, à Montréal, des délégués de plusieurs parties de la province. La réhabilitation par l'apprentissage - a pris beaucoup

d'ampleur dans le Québec depuis 1945. Plusieurs commissions ont été

UN SPECTACLE à ne pas manquer



★ JEANNE-D'ARC CHARLEBOIS

populaire imitatrice OLIVIER GUIMOND "TIZOUNE"

(LE PERE) "Le roi des comédiens" ET AUTRES

★ Gus "Belle-Isle"

et son trio 2 SPECTACLES PAR SOIR 10.30 P.M. — 1 A.M. JAMAIS DE FRAIS DE COUVERT

BLUE SKY

Café

DELICIEUX REPAS A TOUTES HEURES Permis complet de la C. L. Q.

Ne manquez pas d'écouter CHLP tous les jeudis soirs à 10 hres. Émission irradiée directement du BLUE SKY

65 ouest, Ste-Catherine face théâtre Gayety HA. 6832

Le Café

"MINUIT"

Ave du Parc, angle Mont-Royal présente

A LA DEMANDE GENERALE DANIELLE DELBRUYERE

grande cantatrice de réputation internationale "DANSEZ SOUS LES ÉTOILES"

avec ★ ARTHUR SALVAIL et le

"TRIO MINUIT"

STATIONNEMENT GRATUIT

Réservations PL. 7582

Venez ce soir entendre

LE SEUL... L'UNIQUE...

LE ROI DES FANTASISTES

GUY ROBERT

Sa personnalité, son interprétation des chansons de genres sont FORMIDABLES

JEAN PAUL

Un pianiste merveilleux qu'il faut se faire un devoir d'entendre

STAN WOOD

ET SON ORCHESTRE

et autres numéros venant de New-York

PALM

CAFÉ

Coin Bleury et Ontario

Excellente cuisine, servie de l'ouverture à la fermeture.

AUTRE NOUVEAUTE au RESTAURANT CLOVER LES PREMIERS BISONS DE LA SAISON

Directement d'Elk Island Parc National, Alberta

FILET DE BISON SURLONGE DE BISON ENTRECOTES DE BISON CROUPE DE BISON HACHIS DE BISON

STEAKS

PREPARES SUR COMMANDE TANT QU'IL Y EN AURA!

CLOVER

Café

Pour réservations: WI. 1559

2204 ouest, Ste-Catherine COIN OPPOSE AU FORUM

BIERE • VIN • LIQUEURS

LE SPECTACLE FRANÇAIS le plus typique à Montréal

avec

"Mimile" PRUD'HOMME

accordéoniste parisien

et

son "drummer"

PASTOR ANDERS

(Dédé le fou)

les duettistes

JEAN RAFA

animateur et fantaisiste

LOUISE RIVIÈRE

chanteuse réaliste

LE FAISAN DORÉ

1417, St-Laurent LA. 9520

Émission CHLP, tous les vendredis soirs à 11 h. et CKVL tous les samedis soirs à 10 h. 30

A L'AFFICHE

Au plus chic cabaret de Montréal

Une revue sensationnelle

AVEC

- ★ Albert MARQUY Ténor Vous ne pouvez vous lasser de l'entendre
- ★ Christina RIVERO Danseuse Afro-Cubaine Elle y met toute son âme
- ★ Alice KING Danseuse à cinqettes Une charmante étoile qui fait sensation
- ★ Suzanne PAYS Acrobate Une petite Parisienne qui se surpasse dans son art.
- ★ Bernie SLOANE Maître de cérémonies et chanteur

SOUS LA DIRECTION DE

- ★ Tony MICHETTI et son ensemble

El Patio

Deux spectacles tous les soirs à 10.30 p.m., et à 1 h. a.m.

Tous les soirs à CHLP de 9 h. à 10 h. p.m.

PLACE PIGALLE irradié directement du café

POUR RESERVATIONS: LA. 4989 1224, Boul. St-Laurent

Le Canadien gagne 5-3 à Boston; Carveth, Léger et Reay brillent

BOSTON, 13. (P.A.) — Les Canadiens affaiblis par les blessures se sont ralliés brillamment pour surmonter un déficit de deux points dans la deuxième moitié du match et battre les Bruins de Boston 5 à 3, devant une foule de 13,900 amateurs hier soir au Garden. Joe Carveth, un ancien Bruin, a compté le point décisif peu après le début de la troisième période.

Grâce à cette victoire, les Canadiens sont maintenant seuls en quatrième position du classement dans la ligue Nationale, avec une avance de deux points sur les Maple Leafs, de Toronto, et ils ne sont qu'à un point de la troisième place, occupée par les Black Hawks de Chicago, qu'ils rencontreront samedi soir à Montréal.

Roger Léger, qui a été rappelé de Buffalo pour remplacer le blessé Doug Harvey à la défense, Billy Reay et Carveth ont conduit l'attaque des Montréalais avec un but et un assisté chacun.

Murph Chamberlain a aussi fait sa part avec son premier but de la saison, et le 96ème de sa carrière dans la N.H.L., tandis que Kenny Reardon a compté sur un lancer de punition, deux secondes avant la fin du match.

Les compteurs pour les Bruins ont été le jeune Paul Ronty, avec deux buts, et Kenny Smith, Johnny Peirson a obtenu deux assists.

Les deux premiers lanceurs des Bruins dans la partie ont été des points. Smith a compté le premier après 11 minutes de jeu, et Ronty a réussi le second, 56 secondes plus tard.

Ronty a porté le compte à 3-1 après cinq minutes dans le deuxième engagement, pendant une punition à Reardon, mais les Bruins n'ont pu trouver une faiblesse à la défense des Canadiens par la suite.

Billy Reay a pris une double passe de Carveth et Léger pour déjouer Brimsek au milieu de la période, et Chamberlain a égalé les chances à 3-3 cinq minutes plus tard, avec l'aide de Maurice Richard.

Carveth a brisé l'égalité après cinq minutes de jeu dans la troisième période, lorsqu'il s'est échappé en compagnie de Reay d'une attaque en masse des Bruins.

Brimsek a été retiré des buts pour être remplacé par un avant, une demi-minute avant la fin, et, alors qu'il ne restait que deux secondes à jouer, Kenny Mosdell s'est



JOE CARVETH

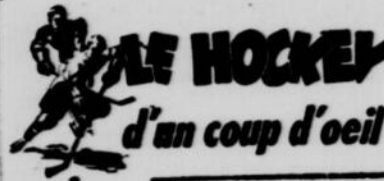
échappé, mais Pat Egan l'a accroché, et un lancer de punition a été accordé aux Canadiens. Reardon a été choisi pour le lancer. Brimsek revenant dans ses buts, mais Frankie a été impuissant à arrêter le boulet de Reardon.

Jack Crawford, le vétéran joueur de défense des Bruins, a attrapé sa première punition de la saison lorsqu'il a retenu Carveth durant une attaque des Canadiens dans

Première période
1—Boston: Smith (Ronty) 11:21
2—Boston: Ronty (Peirson) 12:21
3—Canadiens: Léger 17:45
Punition: Egan.

Deuxième période
4—Boston: Ronty (Peirson et Smith) 4:51
5—Canadiens: Reay (Carveth et Léger) 12:21
6—Canadiens: Chamberlain (Richard) 17:54
Punitions: Reardon, Crawford, Harmon et Egan.

Troisième période
7—Canadiens: Carveth (Reay) 5:03
8—Canadiens: Reardon (but de punition) 19:52
Punitions: Chamberlain, Flaman et Egan.



HIER

- Ligue Nationale:**
Canadiens 5, Boston 3.
Détroit 4, Rangers 1.
- Ligue Américaine:**
Buffalo 3, Providence 2.
Cleveland 3, Springfield 2.
Pittsburgh 2, Hershey 1.
- Ligue Senior:**
Ottawa 7, Valleyfield 3.
- Ligue Junior:**
Cyclones 3, Royal 1.
Valleyfield 2, Verdun 2.
T-Rivières 11, National 0.
Québec 3, Victoriaville 2.

AUJOURD'HUI

- Ligue Américaine:**
Providence à Indianapolis.
Buffalo à New-Haven.
- Ligue Senior:**
Valleyfield à Royal.
Québec à Ottawa.
Shawinigan à Sherbrooke.
- Ligue Junior:**
Valleyfield à National.
Canadiens à Royal.
S-F-Xavier à Québec.
- Ligue Provinciale:**
Syriens à Valleyfield.
Mt-Royal à Parc-Extension.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale:

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Détroit	35	19	13	3	115	90	41
Boston	34	16	14	4	100	97	36
Chicago	34	15	16	3	108	123	33
Canadien	32	13	13	6	86	73	32
Toronto	33	11	14	8	84	93	30
Rangers	32	10	14	8	70	87	28

Ligue Américaine: (Division Ouest)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
St-Louis	50	24	11	5	169	107	53
Pittsburgh	38	22	10	6	160	99	50
Cleveland	37	22	11	5	149	120	49
Indianapolis	38	19	11	8	151	121	46
Buffalo	37	20	12	5	137	102	45

(Division Est)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Providence	39	26	10	3	198	111	55
Hershey	39	16	20	3	140	145	35
New-Haven	41	12	23	6	139	178	30
Springfield	40	11	22	7	140	168	29
Washington	40	7	29	4	97	205	18
Philadelphie	39	7	28	4	109	234	18

Ligue Senior:

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Ottawa	31	22	8	1	155	109	45
Royal	30	20	6	4	112	76	44
Sherbrooke	31	19	11	1	117	89	39
Valleyfield	32	16	15	1	152	144	33
Québec	32	13	14	6	113	108	32
Shawinigan	33	8	24	1	108	108	17
New-York	31	4	25	2	98	161	10

Ligue Junior: (Div. Nord)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royal	31	24	6	1	146	81	49
T-Rivières	29	15	10	5	144	93	34
Canadien	27	15	11	1	83	81	31
Valleyfield	32	8	21	3	70	79	21
Leafs	28	1	27	0	38	220	2

(Div. Sud)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
National	32	19	12	1	194	135	39
St-F-Xavier	32	18	11	3	115	94	39
Victoriaville	30	13	15	2	90	108	28
Québec	31	13	16	2	143	61	28

Ligue des Etats-Unis: (Division Nord)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
K City	34	21	8	6	169	95	48
St-Paul	39	19	13	7	159	129	45
Minneapolis	37	15	12	9	117	109	40
Omaha	38	13	16	9	129	146	35

(Division Sud)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Tulsa	37	17	13	7	165	131	41
Dallas	40	11	19	9	137	177	32
F. Worth	36	13	18	5	125	167	31
Houston	38	12	22	4	122	169	28

McNab compte 2 buts et permet au Détroit de battre Rangers

NEW YORK, 13. — Les Red Wings de Détroit ont porté à cinq points leur avance sur les Bruins de Boston en première place de la ligue Nationale alors qu'ils ont triomphé des Rangers de New York par le score de 4 à 1 ici hier soir pendant que Boston subissait une défaite de 5 à 3 contre le Canadien.

Max McNab a compté deux fois pour les vainqueurs tandis que les deux autres buts ont été comptés par Red Kelley et Léo Reise. McNab a compté son premier point au milieu du premier engagement et il a réussi son deuxième dans la seconde reprise.

Pendant que Tony Leswick purgeait une punition mineure, Gerry Couture est venu bien près de compter, mais Rayner a effectué un arrêt spectaculaire pour sauver la situation.

Frankie Eddolls, qui est récemment retourné au jeu, a pris Harry Lumley en défaut dans la dernière minute de la deuxième période pour ainsi éviter le blanchissage aux représentants du Broadway.

Samedi soir, les Rangers visiteront les Leafs de Toronto tandis que Chicago jouera à Montréal contre les Canadiens.



MAX McNAB

Première période

1—Détroit: McNab (Couture et Pavellich) 10:07
Punitions: Reise, Leswick, Fogolin, Enio et Stanley.

Deuxième période

2—Détroit: McNab (Couture et Pavellich) 2:39
3—Détroit: Kelly (Couture) 9:59
4—Détroit: Reise (Pavellich) 10:01
5—Rangers: Eddolls (Mickowski) 19:06
Punition: Stewart.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Eddolls, Stanley.

Clancy veut se retirer

OTTAWA, 13. — Frank "King" Clancy, ancien joueur de défense étoile et depuis onze ans arbitre de la ligue Nationale a annoncé aujourd'hui qu'il avait l'intention de démissionner comme arbitre à la fin de la présente saison.

Clancy a fait cette déclaration au cours d'un discours prononcé à un réjeuner en l'honneur des Black Hawks de Chicago.

"Il y a maintenant 11 ans que je suis arbitre et j'arrêterai à la fin de la présente saison", a-t-il dit.

Des sources rapprochées du président Clarence Campbell de la ligue Nationale ont déclaré que Clancy demeurerait à l'emploi de la ligue et serait placé en charge de tous les arbitres du circuit.

Sudbury annule 4-4 avec Raiders

AYR, Ecosse 13—Les Wolves de Sudbury, équipe de hockey du Canada présentement en tournée en Europe, et qui représentera le pays au prochain tournoi de hockey à Stockholm, se sont ralliés pour deux points dans les dernières 70 secondes de jeu, hier, pour réussir à annuler au compte de 4-4 avec les Raiders de Ayr.

Les Wolves ont continuellement dirigé l'offensive mais Lloyd Erion de Niagara Falls, Ont., cerbère des Raiders, a réussi 47 arrêts contre 10 pour Bob Mills dans les filets du Sudbury.

Ray Bauer de Waterloo, Ont., a compté deux fois pour les Wolves, Jim Russell et Bill Dimock ont réussi les autres buts. Al Senior de Québec a dirigé l'offensive des Raiders avec deux buts.

Red Hamill, Doug. McCaig et Prystal ont été les autres compteurs des vainqueurs. Ludger Tremblay, Bill Wiley et Smith ont obtenu les buts du Québec.

FORUM

CE SOIR à 8 h. 30

LIGUE SENIOR DE HOCKEY

VALLEYFIELD

VS

ROYALS

Places \$1.50, \$1.25, \$1.00

Enfants .50

On prie les abonnés de réclamer leurs billets avant 8 h. p.m.

Pittsburgh, Cleveland, Buffalo triomphent dans l'Américaine

La lutte dans la section ouest de la ligue Américaine, qui a été chaudement contestée depuis le début de la saison, s'est resserrée un peu plus hier soir lorsque trois clubs de la section ont triomphé dans leurs parties contre des équipes de la division est. St-Louis, qui est en tête de la section, n'a qu'une avance de huit points sur Buffalo, le dernier club.

Les Hornets de Pittsburgh ont continué leur poussée vers la première place en battant les Bears de Hershey 2-1, réduisant l'avance des Flyers à trois points.

Cleveland, qui est à un point des Hornets, a battu les Indiens de Springfield, et Buffalo, qui est en dernière place, s'est approché à un point d'Indianapolis en disposant des Reds de Providence, meneurs de la section est, 3 à 2.

Ernie Kulman a compté le seul point de Hershey contre Pittsburgh, tandis que Eldy Kobussen et Ray Seresino ont réussi les buts des Hornets.

A Cleveland, Roy Kelly, Les Brennan et Fred Thurier ont compté pour les Barons. Le but de Thurier est le 228ème de sa carrière. Les compteurs des Indiens ont été Bill Gooden et Doug McMurdy.

George Pargeter, Bob Blake et Les Douglas ont réussi les buts des Bisons, tandis que Danny Summers et Carl Liscombe ont compté pour Providence. Liscombe a maintenant 33 buts à son crédit.

SPOKANE, Wash. — Joe Clemon, 1.2, Portland, Ore. et Joe Velas, 8.1, Spokane, ont annulé (10).

Turk Breda partage l'avis de Boucher

Breda, le vétéran gardien de buts TORONTO, 13 — (PC) — Turk des Maple Leafs de Toronto, est d'avis que "ce serait une bonne" d'idée que d'agrandir la zone du gardien de buts.

Cette suggestion a été faite hier par le gérant Frank Boucher des Rangers de New-York, qui croit que le gardien de buts n'est pas assez bien protégé par les règlements actuels et que souvent des joueurs adversaires lui nuisent pendant les mêlées, sans pour cela violer les règlements.

"J'ai des difficultés souvent avec les joueurs qui se tiennent trop près des buts. Ils devraient être punis s'ils le font délibérément. Naturellement, quand un joueur tombe et glisse dans le filet, c'est un accident qui ne peut être évité".

Boucher a suggéré que la ligne de démarcation de la zone du gardien de buts soit éloignée à quatre pieds du filet, au lieu de trois.

Le St-François Xavier rejoint le National en première place

(Par Jean-Paul SARAULT)

TROIS-RIVIERES, 13. — Malgré la présence de son nouveau gardien de buts Al Millar, anciennement du St-Hyacinthe, le National a subi une défaite de 11 à 0 ici hier soir, contre les Reds de Trois-Rivières. Frank Reid a probablement établi un nouveau record de points pour une partie dans les rangs juniors, alors qu'il a compté deux buts et obtenu six assistances pour ainsi prendre part à huit points.

Le trio Reid-Saindon-Généreux a dirigé l'offensive des vainqueurs. Le National n'a remporté qu'une victoire dans ses six dernières parties et il partage maintenant la première place de la section Sud avec le Saint-François qui a battu le Royal 3 à 1 hier soir à Verdun.

Tout marchait à merveille dans le camp des vainqueurs tandis que tout allait mal du côté du National. Les joueurs de Mantha ont affiché une piètre tenue, tout particulièrement la défense, qui n'a pas donné un bon support à Millar.

Le nouveau cerbère du National a écarté 30 lancers au cours de la joute et il a sauvé la situation à plusieurs reprises notamment dans la première et dernière période. Bob Perreault a eu la tâche relativement facile à l'autre extrémité de la patinoire pour ainsi remporter son cinquième blanchissage de la saison. Perreault a bien été protégé par Héon, Bourassa et Hayes et il n'a reçu que 17 lancers, dont sept seulement au cours des deux premiers engagements.

FRANK REID EN VEDETTE

Frank Reid a été l'étoile de cette partie. Reid en participant à huit points a porté son avance à 10 points en tête des compteurs de la Ligue Québec Senior et il sera maintenant difficile de le déloger. Son plus dangereux rival, Bernard Geoffrion, a été tenu à l'impuissance.

Reid, Saindon et Généreux ont affiché une tenue digne d'éloges, et ce trio a compté huit des onze points du club de Jack Toupin. Saindon et Généreux ont compté trois points chacun. Reid en a obtenu deux et Viboux, Bilodeau et McDougall un chacun.

Les arbitres McNaught de Montréal et Turgeon de Québec ont décerné 18 punitions dont deux de mauvaise conduite et une majeure. Plusieurs punitions ont été coûteuses au National, car les Reds ont compté cinq de leurs points alors qu'ils avaient l'avantage numérique.

Dans ses six dernières joutes, le National a annulé et perdu contre Trois-Rivières. Il a également été défait par le Royal, les Cyclones et Québec puis il a triomphé du Victoriaville 9 à 5. Le club de la Palestre rencontrera les Braves de Valleyfield ce soir à l'Auditorium de Verdun. Dans l'autre joute à cet endroit Royal jouera contre le Canadien.

VICTOIRE DES CYCLONES

Le St-François-Xavier a défait le Royal pour rejoindre le National en tête. Gervais, Renaud et Gratton ont compté pour les vainqueurs et Proctor pour le Royal. Le 6 décembre dernier les Cyclones détenaient la dernière place de leur section 14 points derrière les meneurs, mais ils n'ont subi que deux défaites dans leurs 15 dernières joutes pour monter en tête.

Les Citadelles de Québec ont rejoint Victoriaville en troisième place en triomphant du club de Roland Hébert, 3 à 2. Leclair, Diguier et Fragiskos ont porté le score 3 à 0 avant que Béliveau enregistre les deux buts des Tigres dans la dernière période. Ce soir les Citadelles recevront la visite du St-François-Xavier.

Les Maple Leafs de Verdun ont joué leur meilleure partie de la saison en annulant 2-2 avec Valleyfield. Ryan a compté les deux buts des Braves et Casavant et Desmarais ceux des Leafs.

Johnny Gagnon, éclaircur en chef des Reds de Providence, est allé aux Trois-Rivières avec le

National... Il a mis la rondelle au jeu, mais cela n'a pas porté chance à son ancien coéquipier Sylvio Mantha... Chevalier, du St-François, est tombé sur la clôture aux Trois-Rivières dimanche dernier et il s'est fracturé trois vertèbres... Il sera inactif pour le reste de la saison... Bourgie et Marchand n'ont pas joué pour le National hier.

S.F.X. 3, ROYAL 1

Première période
Aucun point.
Punition: Armstrong.

Deuxième période
1—Cyclones: Gervais (Mudie) 1.43
2—Royal: Proctor (Rattray) 7.16
Punitions: Rousseau, Conway.

Troisième période
3—Cyclones: Renaud (Pridham, Murphy) 3.25
4—Cyclones: Gratton (Hôte, Gervais) 15.11
Punitions: Moore, Robidoux, Langill, Rousseau, Rattray, Appleby.

T-RIVIERES 11, NATIONAL 0

Première période
1—Trois-Rivières: Généreux (Reid, Saindon) 15.59
Punitions: Gilbert, mineur et 30 minutes mauvaise conduite).

Deuxième période
2—Trois-Rivières: Bilodeau (Racette, Larivée) 3.13
3—Trois-Rivières: Reid (Saindon, Généreux) .. 10.10
4—Trois-Rivières: Viboux (McDougall) 13.16
5—Trois-Rivières: Saindon (Reid, Généreux) 15.59
Punitions: Bourassa (2), Millar (purgé par Bambacco), Geoffrion, Dolbec (10 minutes mauvaise conduite).

Troisième période
6—Trois-Rivières: McDougall (Gilbert, Hayes) 4.31
7—Trois-Rivières: Saindon (Reid) 7.59
8—Trois-Rivières: Reid (Saindon, Généreux) .. 8.27
9—Trois-Rivières: Saindon (Généreux, Reid) 11.29
10—Trois-Rivières: Généreux (Saindon, Reid) 14.33
11—Trois-Rivières: Généreux (Reid) 19.18
Punitions: Geoffrion (2), Jac-



FRANK REID

ques (2), Bambacco (mineur et majeure), Racette (2), J. P. Jeannou, Hayes.

LEAFS 2, BRAVES 2

Première période
Aucun point.
Pun.: St-Pierre, Campeau, Cuertier.

Deuxième période
1—Leafs: Dutil (Colton, Casavant) 6.48
Pun.: Franklin (mauvaise conduite et mineur), Viau (2), St-Pierre, Langill, Lapointe (2), Joannette, Clermont.

Troisième période
2—Braves: Ryan (Clermont) 3.23
3—Braves: Ryan (Clermont) 6.32
4—Leafs: Desmarais (Franklyn, Labelle).

QUEBEC 3, TIGERS 2

Première période
1—Québec: Leclair (Lagacé) 4.23
2—Québec: Diguier (Martin) 2.24
Pun.: Lavoie (2), Houle, Martin.

Deuxième période
3—Québec: Fragiskos 10.14
Pun.: Simard, Thérberge, Fillion, Chaine (10 min., mauvaise conduite).

Troisième période
4—Victoriaville: Béliveau (Mercier, Alain) 8.37
5—Victoriaville: Béliveau (Thérberge) 13.42
Pun.: Béliveau, Lagacé, Oleksiak, Blais.

Le Royal alignera Moore et Langill contre Valleyfield

Le Royal, qui est décimé par les blessures, fera graduer deux jeunes de son club ferme junior, Dick Moore et Neil Langill, pour la joute de ce soir contre les Braves de Valleyfield, alors que le club de Frank Carlin tentera de reprendre la première position dans la ligue Québec Senior.

Langill est un redoutable compteur tandis que Dick Moore est considéré comme un joueur d'avenir.

Le Royal devra afficher une tenue remarquable ce soir pour triompher des Braves de Valleyfield, qui sont devenus fort menaçants depuis un mois. Le Valleyfield sera probablement au complet tandis que le club montréalais sera de nouveau privé des services de quatre joueurs.

Fernand Gladu a été rappelé auprès de sa mère, qui est gravement malade à St-Hyacinthe et il ne pourra jouer ce soir; Pete Morin n'est pas encore rétabli de sa blessure à l'épaule; Claude Robert n'est pas remis de son intervention chirurgicale au nez tandis que Grant Morrison ne pourra jouer avant deux ans.

Carlin n'aligne donc plus que huit joueurs d'avant. Ce sont: Plamondon, Haggerty, Malone, Pépin, Marchessault, Denis, Crawford et Fryday. Tous les joueurs de défense sont en excellente condition à l'exception de Joe Lépine, qui souffre encore d'une blessure à une cheville.

Le Royal a été fortuné d'aligner la ligne d'attaque de Haggerty, Ma-

lone et Plamondon et Gerry McNeil depuis une semaine, sinon il serait probablement installé en troisième position à l'heure actuelle. Les joueurs de défense, particulièrement Jimmy Orlando et Ernest Leforce ont également fait belle figure.

Les amateurs locaux auront l'occasion de voir à l'oeuvre des joueurs tels que Kwong, Brown, le meilleur compteur de la ligue, Marcel Bessette, Eddie Cyr, Eddie Gogan, Boyer, André Corriveau, Jean-Paul Bisailon, Guy Leclerc et Johnny Dutchak à l'oeuvre lors de la partie de ce soir.

Le Valleyfield n'a pu triompher du Royal au Forum cette saison, mais il a été victorieux lors de la dernière partie disputée à Valleyfield.

Richard bat Evans

PORTLAND, Me. 13. — Jean Richard, 131 livres, de Montréal, a remporté la décision sur Mal Evans, 126 livres, de Providence, dans un combat de 10 rondes disputé devant 1,211 personnes à l'édifice de l'Exposition hier soir.

Ike Williams a l'intention de combattre chez les mi-moyens

NEW YORK, 12. — Ike Williams le brillant champion poids léger de Trenton, N.J., a reçu, hier, le trophée "Edward J. Neil" accordé chaque année à celui qui a fait le plus pour la boxe.

Le trophée, présenté par Nat Fleisher, président de la "Boxing Writers Association" de New-York lors du 10e banquet annuel, fut nommé en la mémoire du regretté correspondant de guerre de la Presse Associée qui s'occupait également de boxe. Edward Neil fut tué en Espagne, durant la guerre civile.

Williams qui a l'intention d'obtenir un match de championnat chez les poids mi-moyens s'il l'emporte sur Enrique Bolanos en Californie cet hiver, a défendu son titre chez les poids légers trois fois en 48. En 10 matches qu'il a gagnés Williams a défait dans trois matches pour le titre Jesse Flores et Beau Jack et Bolanos par décision.

Williams a également reçu une médaille spéciale du magazine "Ring" pour avoir été désigné comme le boxeur de l'année. Le Ring a également honoré Rocky Castellani de Luzerne, Pa. en le nommant la recrue de l'année.

Dan Morgan, vétérinaire gérant de

75 ans, a partagé les grands honneurs avec Williams. Il a reçu la plaque "James J. Walker" pour ses services méritoires. James A. Farley, ex-maire de poste général des Etats-Unis, et commissaire athlétique de l'état de New-York avait reçu la plaque Walker l'an dernier. Farley a fait la présentation cette année.

Sam Taub, vétérinaire annonceur et rédacteur de boxe, a reçu une médaille spéciale pour les services rendus et pour le magnifique travail qu'il a accompli pour entretenir les blessés de guerre dans les hôpitaux.

Ceux qui avaient gagné le trophée Neil antérieurement furent: Jack Dempsey, 1938; Billy Conn, 1939; Henry Armstrong, 1940; Joe Louis, 1941; Barney Ross, 1942; tous les boxeurs dans le service en 1943; le regretté Benny Leonard, 1944; l'ex-maire James J. Walker, auteur du livre "The Walker Boxing Law" en 1945; Tony Zale, 1946 et Gus Lesnevich en 1947.

Carabins contre McGill au Forum

Pendant que leurs confrères étudiants profitaient d'une longue vacance de trois semaines, les joueurs de l'équipe de hockey de l'Université de Montréal ont pratiqué régulièrement à l'Auditorium de Verdun. Arthur Thérien ne néglige rien en vue des prochaines joutes de son équipe.

Depuis le début de la saison les Carabins ont affiché une belle tenue en remportant quatre victoires en cinq joutes. Ils espèrent bien continuer à gagner dans les sept joutes qu'il leur reste à jouer dans la ligue inter-universitaire.

Sauf un joueur blessé, l'équipe semble être en bonne condition. Jean-Claude Ménard, joueur de défense, s'est blessé au genou droit lors d'une pratique la semaine dernière. Il se peut toutefois qu'il revienne bientôt sur l'alignement.

La prochaine joute des Carabins aura lieu demain le 14 janvier au Forum, lorsqu'ils rencontreront les Redmen de McGill. L'on se souvient que le 20 novembre dernier lors de la partie d'ouverture à l'Auditorium de Montréal a remporté une victoire au compte de 4 à 3 sur l'équipe de l'Université McGill. Les joueurs de Dave Campbell ont depuis ce temps joué deux parties régulières et quelques joutes d'exhibition tout en continuant à s'entraîner. Cette joute en sera d'autant plus intéressante, et chaque équipe devra fournir un grand effort et du beau travail pour remporter les honneurs de la joute.

Les Carabins ne joueront ensuite que le 29 janvier lorsqu'ils recevront les Gaels de Kingston à l'Auditorium de Verdun.

Dallas blanchit les Oilers, 3-0

DALLAS, 13. — (PA) — Les Texans de Dallas sont devenus de dangereux rivaux pour les Oilers de Tulsa, meneurs de la section sud de la ligue des Etats-Unis. Les Texans ont battu les Oilers pour la troisième fois de suite, 3-0, ici hier soir, s'approchant à cinq points de la tête.

C'est le premier blanchissage de Paul Bibeault cette saison. Eddie Dorohoy, Denis Fillion et Joe Bell ont compté les points des vainqueurs, un dans chaque période.

Dans l'autre partie de la ligue hier soir, Kansas City et Minneapolis ont annulé 5-5, à Minneapolis. Ce soir, Kansas City jouera à St-Paul et Fort Worth visitera Houston.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada

Ultimatum à Mills

LONDRES, 13. — Le British Boxing Board of Control a déclaré ici hier que Freddie Mills, champion mondial mi-lourd, devra risquer sa couronne avec l'ancien champion Gus Lesnevich, d'ici au 12 mai prochain.

Mills a accepté de se battre contre Bruce Woodcock, champion britannique poids lourd, le 2 juin 1949.



LES CASCADES

MONT TREMBLANT, QUE.

Le seul hôtel à prix populaires au pied du Mont Tremblant.

A proximité des monte-pentes. Chambres confortables avec ou sans eau courante, douches.

MONT TREMBLANT, P.Q.

\$5.00 par jour et plus repas inclus. Tél.: 21 5-14

Les Anglais concèdent peu de chances à Georges Chénier contre Joe Davis

LONDRES, 13. — Georges Chénier a reçu à Ottawa un message de Londres se lisant comme suit: "Il vaudrait mieux que vous abandonniez le snooker et que vous oubliiez le voyage que vous allez faire aux Bermudes, car vous n'avez pas la moindre chance de l'emporter." On prétend en effet dans les cercles de snooker à Londres que Chénier n'aura aucune chance de battre Joe Davis, le champion du monde, dans une exhibition aux Bermudes le 24 janvier prochain.

Davis doit quitter l'Angleterre aujourd'hui et voici ce que son gérant a déclaré: "Il n'y a pas un seul joueur de snooker au monde capable de vaincre Joe. Davis, âgé de 47 ans est reconnu comme le champion des champions au snooker en Angleterre. Ted Lowe, gérant et conseiller de Davis, a ajouté au cours d'un interview: "Je suis prêt à parier que Joe peut battre les meilleurs joueurs au monde, et cela non seulement au snooker mais dans toutes les autres formes du billard, en autant qu'on lui laissera pratiquer le nouveau jeu trois mois. Donner à son adversaire 12 mois de pratique au snooker et Joe le battra ensuite au snooker et sous une autre forme du billard, où l'adversaire sera le meilleur.

Peut-être que tout cela n'est que de la vantardise mais le record de Davis est là pour prouver que cet avancé est logique. Davis a détenu le titre mondial pendant 20 ans.

Il est vrai cependant que Chénier n'a pas fait si mal depuis quelque temps. Il a réussi une série de 142 ce qui est en somme un record non officiel. Léo Levitt, qui les aurait tous battus si son re-

cord était considéré comme officiel, a réussi une partie parfaite, soit 147. L'association de billard britannique a refusé d'admettre que les tables de snooker canadiennes répondent à ses exigences pour qu'elle reconnaisse les records.

Cependant, Davis déclare qu'officielle ou non la série de 147 de Levitt n'est peut-être pas, selon lui, ce qu'on peut appeler parfaite.

"Davis explique qu'un joueur peut par exemple manquer de toucher une "rouge" sur un coup de baguette et que la "blanche" aille se placer en arrière de la "brune", plaçant ainsi l'adversaire "snooker". Dans une telle situation l'adversaire a la liberté de jouer sur une "couleur" qui joue le rôle d'une "rouge". Supposant qu'il dispose de la "brune" pour ensuite réussir une "noire" cela lui donne huit points additionnels. S'il vide complètement la table ensuite en disposant de la "noire" sur chacune des "rouges", le joueur termine donc avec un grand total de 155 points." C'est dire que 147 points représentent peut-être une partie parfaite mais non pas le plus haut pointage possible.

Les combats Dauthuille-Zanelli et Richard-Webb bien balancés

Probablement pour la première fois dans l'histoire de la boxe locale, les deux finales de lundi prochain au Forum sont si bien balancées que personne ne peut établir de choix déterminé. Par conséquent il semble que les paris pour les combats Dauthuille-Zanelli et Richard-Webb se feront à chance égale dans les deux cas.

Comme le faisait remarquer un "gambler" hier, les parieurs ne savent pas quels boxeurs favoriser. Ces deux rencontres suscitent beaucoup d'intérêt. On en a eu une autre preuve hier après-midi à la Palestre Nationale quand deux des finalistes, Laurent Dauthuille et Danny Webb se sont entraînés devant une foule nombreuse.

Selon Maurice Desjardins, ancien rédacteur sportif, qui était présent à l'entraînement de ces deux boxeurs hier, le gala de boxe qui sera présenté lundi prochain sera l'un des plus intéressants de l'année. "La rencontre Dauthuille-Zanelli devrait fournir beaucoup d'action, a-t-il dit. Quant au match Richard et Webb, il pourrait se produire une surprise."

Tout comme Dauthuille, Webb livrera un important combat lundi soir quand il rencontrera le champion poids-plume, Jean Richard. Harry Sheppard, gérant du boxeur de couleurs a déclaré que son protégé était en aussi bonne condition qu'il l'était lors du dernier combat qu'il a disputé contre Dave Castiloux. "Il s'agit sans aucun doute du plus important match de sa carrière. S'il perdait contre Richard, il ne posséderait aucune chance de rencontrer Arthur King dans un match pour le championnat poids-léger du Canada", a dit Sheppard.

Le jeune Armand Savoie, protégé de Ron Morrier, annonceur de la radio bien connu, s'entraîne sérieusement en vue du match qu'il disputera contre le redoutable Dave Mitchell de Toronto. Savoie se battra pour la première fois dans un combat de six rondes et il tentera de continuer sa série de victoires par mises hors de combat.

Eddie Ross, un autre Canadien-français, qui rencontrera Ian McNeil dans un match de six rondes, impressionne à l'entraînement. Ross, un redoutable coqneur se promet bien de battre son rival de lundi par mise hors de combat.

Ross a émerveillé l'assistance au Coliseum il y a une couple de mois quand il a mis Al Evans K.O. à la huitième ronde. Il tentera d'accomplir le même exploit lundi prochain.

Thesz en finale au programme de mercredi prochain

Les programmes réguliers de lutte reprendront au Forum à compter de mercredi prochain. Tout indique que Lou Thesz de St-Louis sera au programme de l'année. Thesz est un athlète de toute première force. Il est reconnu champion du monde par la "National Wrestling Association". Thesz est décidé à venir ici et à vaincre le champion local Yvon Robert pour être reconnu partout comme champion mondial.

Robert a battu Thesz il y a un peu plus d'un an dans un match pour le titre. Yvon a conservé le championnat depuis. Thesz a triomphé de Wild Bill Longson à St-Louis et la N.W.A. l'a désigné comme champion.

Le promoteur Eddie Quinn qui désire clarifier la situation doit arriver à St-Louis aujourd'hui pour discuter avec Thesz des possibilités d'une série de matches ici. Thesz obtiendrait tout d'abord un match de championnat contre Robert.

Si Thesz accepte il combattra en finale au Forum mercredi prochain. Plusieurs gladiateurs désirent faire face à Thesz et entre autres mentionnons: Laurent Moquin, Frank Valois, les frères Sharpe, Karl Killer Davis et quelques autres. Aussi, tôt que Quinn aura mis Thesz sous contrat il lui désignera un adversaire.

Gowdy instructeur pour les Indiens

CLEVELAND, 13. — Hank Gowdy, qui fut instructeur des Giants de New-York au cours des deux dernières saisons, a signé un contrat pour agir comme "instructeur général pour le système ferme des Indiens de Cleveland, champions du monde au baseball.

Gowdy, âgé de 59 ans, qui fut le premier joueur de baseball des Majeures à s'enrôler dans la première guerre et qui a aussi agi comme major dans la deuxième, voyagera d'un club à l'autre, aidant en ce qui concerne le besoin des joueurs et le développement des jeunes lorsque ce sera nécessaire.

Ce vétéran instructeur fut recommandé au président Bill Veeck par Hank Greenberg, vice-président.

"Le baseball a besoin de gentils-hommes tels que Gowdy", a déclaré Greenberg. "Un homme de son caractère et de son expérience est d'une valeur incalculable dans le développement des jeunes".

Gowdy, qui demeure à Columbus, Ohio, a déclaré qu'il considérait cette nouvelle position "comme la plus belle opportunité que j'ai jamais eue de ma carrière".

Autrefois, un fameux receveur dans les majeures avec les Giants, de New-York et les Braves de Boston pendant près de 20 ans, Gowdy fut tout d'abord instructeur des Braves de 1928 à 1937 et des Reds de Cincinnati de 1938 à 1942.

Trout ne subira pas d'opération

DETROIT, 13. (P.A.) — Paul "Dizzy" Trout, le vétéran lanceur des Tigers de Détroit, ne subira pas d'opération à son bras. C'est ce qu'ont décidé les médecins à l'hôpital Ford après un examen aux rayons-X. Trout a souffert d'un mal de bras toute la saison l'an dernier.

Le noir Monte Irvin sera libéré par les Dodgers de Brooklyn

BROOKLYN, 13. — Branch Rickey, président des Dodgers de Brooklyn de la Ligue Nationale, a déclaré, hier, que si le voltigeur de couleur Monte Irvin est encore sous contrat, sous une clause de réserve, il serait libéré du contrat qui l'attache au club-ferme des Dodgers, les Saints de Saint-Paul de l'Association Américaine.

La déclaration de Rickey a été faite en signe de réponse à la plainte de Mme Effie Manley, propriétaire des Eagles de Newark de la Ligue de Baseball des Noirs. Selon Mme Manley, Irvin était encore attaché aux Eagles par suite d'une clause de réserve dans son contrat, quand l'éclaircieur Fresco Thompson des Dodgers le mit sous contrat à Cuba, le mois dernier.

Les Eagles opéreront à Houston, Texas l'an prochain, a déclaré Mme Manley.

Rickey a déclaré: "Si ce que Mme Manley avance est véridique, Irvin sera libéré du contrat qui l'attache au club Saint-Paul."

Thompson a ajouté: "J'ai compris dans le temps que les Eagles cessaient d'opérer et que les joueurs devenaient agents libres et qu'ils pouvaient négocier avec d'autres clubs."

"Dans le passé, ajoute-t-il, les Dodgers ont payé le club Memphis pour le contrat du lanceur Dan Bankhead et les Buckeyes de Cleveland pour obtenir que le voltigeur Sam Jethroe soit libéré. Jethroe a joué pour les Royals en 1948. C'est également mon impression de dire Thompson en terminant que nous avons payé les Monarchs de Kansas City pour obtenir que Jackie Robinson soit libéré."

MACON, Ga.—Fritzie Zivic, 146 2-4, Pittsburgh, bat aux points Al Reid, 150 1-2, Greenwood, S.C. (149).

Durocher et Fitzsimmons sont mis à l'amende par Chandler

CINCINNATI, 13. (P.A.) — Le commissaire du baseball A. B. Chandler a mis à l'amende, hier, Léo Durocher, gérant des Giants, Freddie Fitzsimmons, instructeur des Braves de Boston, l'an dernier, et le club Giants de New York, qui ont été trouvés coupables d'avoir enfreint un règlement du baseball. Chandler a de plus laissé entendre que les sentences seraient plus sévères si d'autres se permettaient d'enfreindre le même règlement, qui défend à un club ou un gérant de tenter ou de mettre sous contrat un joueur qui est encore attaché à une autre équipe.

Durocher et Fitzsimmons devront payer une amende de \$500. Durocher a négocié avec Fitzsimmons pour la prochaine saison, alors que Freddie était encore employé des Braves de Boston. Fitzsimmons fut de plus suspendu du 1er mars au 1er avril.

Les Giants pour leur part devront payer une amende de \$2,000. Chandler a déclaré après avoir



LEO DUROCHER

imposé les sentences: "Tous les clubs et leur personnel sont avertis qu'à l'avenir ceux qui enfreindraient le règlement seront plus sévèrement punis."

"L'instructeur Fitzsimmons et le gérant Léo Durocher ont plaidé de leur ignorance concernant ce règlement. Personne n'a aucune raison d'ignorer le règlement", d'ajouter Chandler.

Le règlement dit qu'un joueur ou un instructeur doit d'abord posséder le consentement par écrit du club avec qui il est encore attaché avant de négocier avec une autre équipe.

CHANDLER EST CLEMENT

Chandler a spécifié que simplement dû au fait de la longue carrière et parfaite conduite de Fitzsimmons dans le baseball, il n'a pas privé les Giants des services de Freddie pour toute la prochaine saison.

De plus le commissaire désire obtenir l'assurance de la direction des Giants pour que les amendes imposées à Fitzsimmons et Durocher soient payées par les coupables et non par la direction du club. Chandler a insisté de plus pour que les deux coupables ne soient pas remboursés plus tard.

LA SUSPENSION DE DUROCHER EN '47

C'est la deuxième fois que Durocher est aux prises avec Chandler. Ce fut plus grave la première fois cependant. Durocher avait en effet été suspendu pour un an en 1947, alors qu'il pilotait les Dodgers de Brooklyn.

Durocher avait, selon Chandler, fait certaines déclarations et avait été mêlé dans des incidents qui n'étaient pas de nature à aider la cause du baseball. C'est pourquoi il avait imposé la suspension d'un an.

Burt Shotton avait alors remplacé Durocher comme gérant des Dodgers et avait conduit l'équipe au championnat de la Nationale. Les Yankees avaient cependant triomphé des Dodgers dans la série mondiale.

Chandler a déclaré que lors du dernier voyage du Brooklyn à Boston, au cours de la dernière saison, Fitzsimmons a approché Durocher pour connaître les possibilités qu'ils y avaient d'obtenir un poste avec les Giants.

Après la série mondiale que le Boston perdit aux mains des Indiens de Cleveland, Durocher et Fitzsimmons discutèrent de nouveau de la chose. Fitzsimmons fut verbalement accepté par Durocher mais la direction du Boston n'avait pas autorisé Freddie de



FRED FITZSIMMONS

négocier avec une autre équipe.

Dans le temps Fitzsimmons était encore sous contrat avec les Braves. Son contrat expirait le 31 décembre 48. Selon Chandler le règlement dans ce cas est très important et c'est pourquoi il a étudié le tout sérieusement avant de prendre une décision finale.



Soyez forts

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT ...

PRENEZ LES

PILULES MORO

Gai lon la...
Soyons joyeux **La Vie Humoristique** **Restons français**

L'ACCIDENT

Dans ce salon, où la veillée se prolonge, on cause...
 —Tu sais... dit tout à coup l'opulente Madame Rose... Notre ami Fred...
 —Oui, hé bien??? demande curieuse Madame Berthe.
 —Il est à l'hôpital... avec un oeil poché et la tête meurtrie...
 —A l'hôpital? Mais ce n'est pas possible... fait Madame Berthe. Je l'ai vu avant hier avec la petite Murielle...
 —Justement, fait Madame Rose, sa femme aussi, l'a vu!...

QUAND LES MEDECINS SONT GRATS

On sait que le Gouvernement Britannique a décidé dernièrement que tous les citoyens anglais avaient le droit de se faire visiter et de se faire soigner gratuitement. Le Trésor Public pourvoit à régler les notes des médecins et des pharmaciens.

Les résultats ont été étonnants. A Birmingham, 97% des adultes se sont aperçus qu'ils avaient une vue anormalement basse. Tel bonber de Worcester a réclamé trois paires de lunettes: l'une pour lire, l'autre pour voir de loin, et la troisième pour découper la viande!

Une foule de citoyens et de citoyennes ont constaté non moins soudainement que leurs dents prédominent nuisaient à l'esthétique de leurs traits. Et comme les dentistes ont abondé dans leur sens, on a soigné en 1948 sept fois

C'est lui



L'ENFANT — Maintenant, Monsieur l'instituteur, débrouillez-vous avec mon père!... C'est lui qui fait mes devoirs!

plus de dents qu'on n'en a soigné en 1947!

M. Bevin, le Ministre de la Santé Publique, a poussé un cri d'alarme. Mais les médecins s'en fichent comme de l'an 40.

Si les "malades" trahissent des signes de faiblesse, les docteurs leur prescrivent du champagne, du rhum, du whisky, voire même des hultres!...

On n'a pas l'impression que ce régime soit destiné à durer longtemps!

JEAN RIGOLE.

Le Hockey Mineur

Le St-François-Xavier ira rencontrer le Yvon Robert et soir sur la patinoire de l'école St-Etienne, située sur la rue Christophe-Colomb entre Bellechasse et De Fleurmont. Le champion lutteur Yvon Robert mettra la rondelle au jeu.

Les clubs St-Louis de Gonzague seront à l'oeuvre ce soir au parc Baldwin. A sept heures, le club junior rencontrera le St-Pierre Claver tandis que l'équipe intermédiaire sera opposée au club de l'Immaculée Conception, à huit heures. Les clubs de St-Louis de Gonzague seront fort puissants cette saison.

Dans une joute régulière de la ligue Junior de l'Est disputée à l'arène Roussin, le Notre-Dame des Victoires Jr "B" a remporté le premier blanchissage de la saison aux dépens du St-Rédempteur, par le compte de 1 à 0, dans une partie dénuée de toute rudesse. Herbie Wheller a été la sensation dans les filets des vainqueurs en effectuant des arrêts de toute beauté. St-Michel a compté l'unique but de la joute sur des passes de Lmoges et Mercier. Jeudi soir, le N.D.V. Jr "B" rencontrera l'Académie Roussin dans la première partie au programme.

Le club de hockey intermédiaire Lincoln, dirigé par le populaire Paul Aubé, a remporté une impressionnante victoire de 4 à 2 sur le Boucherville, mardi soir dernier.

Parc Extension vs Ville Mont-Royal

Les Wanderers du Parc Extension présenteront un alignement sensiblement amélioré alors qu'ils disputeront la victoire au Ville Mont-Royal, ce soir, à l'arène St-Laurent, dans une joute régulière de la ligue provinciale intermédiaire. La partie commencera à 8 h. 15 précises.

Jack Colby et Jos Kavanagh, les deux meilleurs compteurs des défunts Volants de Lachine, ont été mis sous contrat par les Wanderers et joueront dès ce soir en compagnie de Don Maher du St-Hyacinthe l'an dernier. Bert Voss et Will Hodgson des défunts Rams de Verdun formeront une deuxième ligne d'attaque avec Hank Lone. Gerry McCrory, Earl Kelly et Bobby Hutchins formeront le 3e trio. Marcel Thuot et Charlie Roche, deux joueurs de défense du Lachine, ont également été engagés par les Wanderers. Ritz Crowdis sera à son poste dans les filets des Wanderers.

Les Syriens feront leur deuxième voyage à Valleyfield ce soir. Les deux clubs se feront face à Saint-Laurent dimanche. Les Syriens n'ont pas encore subi une seule défaite.

Don Bauer monte en tête des compteurs

TORONTO, 13.—Don Bauer du club Kitchener-Waterloo, qui occupe la deuxième place dans le classement de la ligue senior de l'Ontario, a devancé Clair Shillington et Johnny Conick des Tigers de Hamilton en tête des compteurs du circuit.

Bauer a un total de 44 points, soit 25 buts et 21 assistances à son crédit. Shillington et Conick sont sur un pied d'égalité en deuxième place avec 41 points chacun. Shillington a 19 buts et 22 assistances à son actif, tandis que Conick a 23 buts et 18 assistances.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												

- HORIZONTELEMENT**
 1—Traité des serpents.
 2—Note de la gamme — Epoque — Dans régal.
 3—Particule négative anglaise — Altérer faute d'exercice.

- 4—Qu'on apporte en naissant — Crochet de fer.
 5—Sis.
 6—Dans Fortier — Enlève la vie.
 7—Pronom neutre anglais — La plus vile populace — Article contracté.
 8—Qui habite la Russie — Saison.
 9—Gros nuage — Anagramme de femme.
 10—Par supposition.
 11—Prince troyen — Place — Equerre.

Solution du problème d'hier

Q	U	I	N	Q	U	E	N	O	V	E
U	R	I	U	N	I	R	E	S		
I	I	L	E	R	E	T	S			
N	U	A	L	L	I	E	U	R		
Q	S	I	L							
U	R	E	E	X	S	U	D	E	S	
E	U	T	M	E	U	T	E	T		
N	E	P	E	R	I					
N	U	L	N	E	T	T	E	T	E	
A	R	E	T	S	E	T	S	E	S	
L	S	I	S							

VERTICALEMENT

- 1—Science infinie de Dieu.
 2—Surveillant — Anagramme de moi.
 3—Guide.
 4—Qui a peine à se résoudre — Pronom personnel.
 5—Donnée les couleurs de l'arc-en-ciel.
 6—Ville de Béotie — Consonnes jumelles.
 7—Anagramme de roi — Ancienne note — Prince troyen.
 8—Suc de viande — Anagramme de net.
 9—Licencié en sciences — Enlève la vie.
 10—Epoques — Equerre.
 11—Commerce que fait un grènetier.

Cleveland achète Tresh du Chicago

CHICAGO, 13 — Mike Tresh, vétéran receveur de 35 ans des White Sox de Chicago, a été vendu aux Indiens de Cleveland de la ligue Américaine, hier. Tresh s'alignait pour les White Sox depuis 1 ans. Le montant de la vente n'a pas été dévoilé.

Frank Lane, gérant général des White Sox a déclaré que la vente était le résultat d'une transaction faite auparavant et qui assurait aux White Sox les services d'un jeune joueur d'intérieur du Cleveland.

Tresh qui n'a jamais été considéré comme un puissant frappeur a réussi un exploit digne de mention en 1945 en s'alignant derrière le marbre au cours de 150 joutes.

Le T. des C. engage l'annonceur Balogh

NEW-YORK.—Harry Balogh, le plus fameux annonceur de boxe aux Etats-Unis, a aujourd'hui signé un contrat pour annoncer les programmes de boxe organisés par le Tournament of Champions.

Balogh, dont la phraséologie amusante a décidé les spectateurs depuis des années, a récemment démissionné du 20th Century Club à

Brennan passera 2 ans en prison

POMONA, Cal., 13. (P. A.) — Robert Brennan, 26 ans, de Hamilton, Ont., palefrenier du riche turfman Robert S. Howard, a été condamné hier à deux ans de pénitencier sur des accusations d'avoir administré des drogues à deux chevaux en juin dernier à la piste Hollywood.

Lorsque le verdict fut rendu le 20 décembre, le juge Walter a commenté: "Je suis convaincu qu'il (Brennan) n'a pas mentionné les instigateurs concernés". La police a dit que Brennan leur avait déclaré avoir drogué les chevaux et reçu \$50 en chaque occasion d'un homme connu seulement sous le nom de "Mack", mais il a plus tard nié cette déclaration.

Les deux chevaux ont gagné leurs courses et l'on estime que \$500,000 ont été gagnés par les parieurs.

la suite d'une dispute au sujet de son salaire.

Une des plus fameuses phrases de Balogh est: "et que le bras du meilleur homme soit élevé en signe de triomphe".

Le T. of C., a la semaine dernière, obtenu un permis pour organiser des programmes de boxe dans l'Etat de New-York et loué le Manhattan Center pour des programmes tous les mercredis soirs.

Eddie Arcaro est suspendu

ARCADIA, Cal., 13. (P.A.) — Le jockey Eddie Arcaro a été suspendu pour 10 jours par les commissaires de la piste Santa Anita pour avoir causé l'obstruction dans la sixième course mardi après-midi.

Les commissaires ont déclaré que Arcaro avait fait dévier sa monture, Rising Prices, nuisant à plusieurs autres chevaux. La course a été gagnée par Bradentown, et Rising Prices a terminé en deuxième place.

Pendant sa suspension, Arcaro aura la permission de remplir ses engagements pour les "stakes" qui ont déjà été approuvés par les commissaires.

Janiro et Graham se battront à Londres

LONDRES, 13. — Le promoteur Jack Solomons a annoncé aujourd'hui, qu'il avait demandé la permission de faire venir les poids moyens Tony Janiro, de Youngs-

Festival sportif du collège Laval

Après avoir 14 ans durant donné leur Festival sur leurs belles patinoires cerclées de pittoresques architectures glacées, les Collégiens de St-Vincent de Paul ont décidé d'offrir le 15e à l'Auditorium de Verdun.

Le désir d'accueillir des amis dont le nombre augmente chaque année comme aussi celui d'éviter l'ennui de température toujours incertaine les a portés à cette décision.

Cette démonstration qui est traditionnellement un spectacle de beauté est fixée au 5 février prochain, 2 heures p.m. Les billets sont en vente au Collège Laval et à l'Auditorium de Verdun.

town, Ohio, et Billy Graham, de New-York, en Angleterre pour son tournoi de boxe à Harringay le 7 février.

Janiro rencontrerait le champion mi-moyen de l'Empire britannique, Henry Hall, pendant que Graham serait opposé à Eddie Thomas, champion mi-moyen du pays des Galles. Les deux combats seraient de 10 rondes.

MARGOT TRAVAILLE TROP

Titre de nouvelle

Tuyau



FINANCE et COMMERCE

Revue du marché du bétail vivant

Jusqu'à 2.00 hres p.m. mardi, les deux marchés à bestiaux de Montréal offrirent en vente 1.477 bêtes à cornes, 348 agneaux et moutons, 2.860 porcs et 1.421 veaux. De plus 275 bêtes à cornes à la Pointe St-Charles, et 76 au marché de l'Est, furent reçues des provinces de l'ouest, comme étant destinées à des salaisons locales.

Les arrivages étaient deux fois plus nombreux que ceux de la semaine dernière dans toutes les catégories. Les vaches représentatives environ 70% des offres, la balance se composant de bouvillons, de taures et de quelques taureaux. Les transactions furent lentes, et en tenant compte de la qualité, les prix étaient de 50c meilleur marché, dans certains cas plus, comparés à ceux de la semaine dernière. Un chargement de bouvillons, de qualité bonne à choix, pesant environ 1200 livres pièce, rapporta \$23.25. Les bouvillons de bonne qualité s'échangeaient de \$22.00 à \$22.50, les moyens \$19.00 à \$21.00, les communs légers aussi bas que \$14.00. Les taures de bonne qualité se vendaient de \$20.00 jusqu'à \$22.00 pour les meilleurs, les moyennes \$18.00 à \$19.00 et les communes variaient de \$10.00 à \$17.00. Les bonnes vaches donnaient \$16.50 à \$18.00, les moyennes \$14.00 à \$16.00, les communes \$12.50 à \$13.50, celles de la dernière qualité \$10.00 à \$12.00. Les bons taureaux rapportèrent de \$18.00 à \$20.00, avec un très bon à \$21.00, les communs \$14.00 à \$17.00.

Les veaux de lait se vendirent à des prix stables, ceux de bonne qualité rapportant de \$29.00 à \$36.00, les moyens, de \$25.00 à \$28.00, les communs \$22.00 et plus. Les veaux d'herbe, composant la majorité des offres et rapportaient \$1.90 de moins que la semaine dernière, soit de \$16.00 à \$17.00, avec un lot à \$18.00.

Les prix des agneaux furent stables, soit de \$23.00 à \$25.00 sur une base non classifiée. Les moutons variaient de \$6.00 à \$10.00 suivant la qualité.

Les arrivages des porcs étaient plus nombreux. Les transactions furent lentes et les prix \$1.00 moins cher. Lundi, 50% des arrivages, se vendirent à \$32.00, quelques-uns \$32.25 pour la catégorie A tandis que les truies étaient à \$28.00, abattues. Mardi, les ventes ne débutèrent que dans l'après-midi et le prix fut rétabli à \$32.00. Les truies rapportaient \$27.00 abattues, avec quelques-unes, achetées d'avance à \$28.00.

Un ton plus faible au marché des oeufs

Le ton est un peu plus faible au marché des oeufs, la demande est lente, tandis que le volume des arrivages est possiblement abondant, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES
(Non compris par camion)

	Oeufs	Bettes	From.	Caisse	Bottes
Mardi	214	428			
Année dernière	1,943				58

PRIX DE BEURRE
(Commodity Exchange)

Marché au comptant	Québec, 92 points	Marché libre
N-1 nationalisé	48 1/2	
Réfiné	49	
Pains de 1 livre		70 1/2

PRIX DES OEUFS

	(Casse)	(Comm.)
A-gros	46-47	43
A-moyens	43-45	41
A-petites	35-36	34
B	38-40	38
C	35	32

Prix de détail

A-gros	56-62
A-moyens	53-54
A-petites	46-54
B	47-55
C	44-50

Marché à terme
Janvier

	42-01
--	-------

*-Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.
Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Service de renseignements sur les marchés. Marché hebdomadaire en deux semaines.
*-Prix de clôture au Canadian Commodity Exchange; minimum de 50 caisses.
*-Prix approximatif aux consommateurs.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abezakia	.02 1/2	.03 1/2
Amal Kirk	.05	.07 1/2
Armstrong	.01 1/2	.02 1/2
Baker Lake	.04	.04
Baldwin Lake	.02	.02
Bright R. L.	.12	.16
Bar Lake	.14	.16
Brown McNeil	.07	.09
Carriacou	.01	.01 1/2
Circle Yellow	.05	.08
Clarendon	.12	.15
Cong. Chibougamu	.19	.22
Cong. Copper	.08	.10
Colombière	.01 1/2	.02
Courtmont	.02	.03
Cuyuna (new)	.50	.60
De Sauts	.02	.04
Donrard	.01	.01
Dorchester	.01	.04
Dumfries	.03 1/2	.04 1/2
Dunford	.05	.06
Dysart	.05	.07
Edmonton	.05	.07
Glendon	.12	.15
Goldpine	.12	.15
Grande Label	.02	.04
Graveland	.26	.29
Grosvonts	.07	.09
H. L. Iron	.55	.55
High Pam	.08	.11
Imso	.15	.15
Iron Ore	.13	.18
Kamisk	.17	.20
Konbu	.04	.06
Lake Expansé	.07	.09
Lake Geneva	.08	.09
Laskelle	.03 1/2	.05
Lashon	.01	.15
Lassie R. L.	.02	.04
Lavie	.02 1/2	.03 1/2
Lloyd Rock	.15	.21
Majors	.03	.05
Martin Brook	.03	.05
Marathon	.05	.07
McChaug	.04	.06
Metatars	.10	.11
Nail, Malartic	.13	.16
New Malartic	.07	.09
New Malartic	.02 1/2	.03 1/2
Norport	.02	.04
Norport	.02	.04
Norport	.02 1/2	.04
Ottawa Lake	.07	.09
Oshski	.04	.06
Oshski (1945)	.09	.11
Out Nickel (old)	.03	.04
Open Copper	.18	.21
Orin, Canadian	.05	.06
Parsonage	.06	.08
Pasquia	.19	.22
Payne	.07	.09
Pavone Cons.	.05	.06
Pershing Man.	.01	.02
Pinnacle	.01	.02
Presford	.01 1/2	.02 1/2
Quito	.04 1/2	.06
Quebec S. & R.	22.00	23.00
Rainville	.11	.14
Rand Mal.	.07	.09
Randons	.03	.05
Rensford	.02	.04
Scott Chib.	.08	.05
Southern	.19	.20
Sovereign	.14	.16
Starlight	.02	.04
Trans. Dominion	.01	.02
Tribent	.01	.02
Vaudreuil	.07	.09
Wendell	.14	.16
Young Dave	.17	.19

Canada Vinegars Ltd. présente son bilan

Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 1948, Canada Vinegars Limited a fait un profit net de \$92,152 ou l'équivalent de \$1.01 par action, comparativement à \$74,100 ou 80 cents l'action l'année précédente. C'est le profit le plus élevé depuis celui de \$95,388 ou \$1.04 l'action pour l'exercice 1938-1939. Le bénéfice d'exploitation est passé de \$206,309 à \$243,894, mais la dépréciation a été portée de \$80,974 à \$97,254 et la provision pour l'impôt sur le revenu de \$52,135 à \$56,434.

Le fonds de roulement s'établissait à \$310,313 au 30 novembre 1948, à comparer à \$299,414 un an auparavant. Durant l'année, la compagnie a dépensé \$90,695 en amélioration et elle a remboursé un emprunt bancaire de \$107,000.

Dans ses remarques aux actionnaires, M. A. L. Spalding, président du conseil d'administration, dit que la hausse des profits est attribuable surtout à une bonne récolte de légumes et à l'expansion des ventes. Les travaux destinés à accroître les facilités de production de la compagnie, qui se poursuivaient depuis 1946, sont presque terminés et il est probable que les dépenses de cette nature tomberont à un niveau plus normal prochainement à \$1,212,213, déduction faite de \$1,121,263 pour la dépréciation.

Stocks de peaux et production de cuir

Les stocks de peaux brutes de bêtes à cornes gardées par les tanneurs, les empacoteurs et les commerçants s'élevaient à 478,281 à la fin de novembre, soit une augmentation de 8.7 p. 100 sur le chiffre d'octobre, mais un déclin de 21.5 p. 100 en comparaison de novembre 1947. Les stocks de peaux de veau et de vachette augmentent de 648,042 l'an dernier à 656,056, tandis que les peaux de chèvre et chevreau tom-

Grande activité à Trebor Mines Ltd

L'administrateur délégué de Trebor Mines Limited, M. W. A. Rukkeyser, annonce que la compagnie demande des soumissions pour l'assèchement des galeries souterraines de la propriété de Timagami, Ont.; ce travail sera entrepris afin de vérifier l'échantillonnage des gisements repérés par la compagnie précédente.

Deux appareils de sondage ont commencé à fonctionner sur les anomalies "A" et "C", indiquées par les relevés géophysiques. Le premier, à environ 500 pieds au sud-est du puits à travers l'anomalie "A", qu'on croit être le prolongement du puits, développe le minerai qu'a rapporté l'ingénieur en résidence le 11 janvier dernier; on dit que ce minerai a la même apparence que celui de la région du puits. La foreuse aurait recoupé une zone très minéralisée sur une distance de 63 pieds et elle est encore dans le minerai.

Le deuxième appareil a commencé sur l'anomalie "C" et continuera de fonctionner conformément à un programme établi de coupe en travers. On n'a pas encore reçu le résultat des analyses.

Sommet de l'emploi au 1er novembre 1948

L'emploi et la rémunération dans l'industrie atteignent tous deux un nouveau sommet au commencement de novembre, d'après les renseignements que le Bureau fédéral de la statistique obtient de 19,488 établissements dans les huit principales divisions industrielles. Depuis le mois précédent, l'emploi augmente de 9.1 p. 100 et le gain hebdomadaire, de 9.9 p. 100.

Au 1er novembre, l'indice général de l'emploi dans les 8 industries principales fondé sur 100 en 1926, s'établit à 203.5 contre 203.3 au 1er octobre et 197.8 il y a un an. En un an, l'indice de l'emploi augmente de 2.9 p. 100 et celui de la rémunération, de 14.8 p. 100. Dans les deux cas, l'indice atteint un sommet sans précédent. Le gain hebdomadaire moyen s'établit à \$42.16 au 1er novembre, contre \$41.80 un mois avant et \$37.79 au 1er novembre 1947.

L'emploi est plus élevé qu'au 1er octobre dans l'abatage du bois, l'industrie minière et le commerce; les augmentations sont respectivement de 19.6; 9.7 et 2.6 p. 100. Dans les autres principaux groupes industriels, la tendance est à la baisse. La baisse varie de 2.4 p. 100 dans la construction et 3.8 p. 100 dans les entreprises de service qui font rapport, à 0.8 p. 100 dans les communications et 0.9 p. 100 dans l'industrie manufacturière. Dans ce dernier groupe, il y a une augmentation prononcée dans l'industrie textile et des avances moindres dans les industries du papier, l'impression et de l'édition, du caoutchouc, des appareils électriques, des objets divers et certaines autres.

Des diminutions, en certains cas saisonnières, se manifestent dans les industries du bois d'oeuvre, de la pulpe et du papier, de l'appâtage des légumes et du fer et de l'acier. Les facteurs saisonniers contribuent aussi aux changements dans plusieurs autres.

bent de 116.32 à \$4,096; la peau de cheval, de 41,693 à 24,956; et les peaux de mouton et d'agneau, de 68,477 douzaines à 59,962.

La production de cuir de vache à semelles s'élève à 1,848,000 livres en novembre, contre 2,211,969; le cuir à tige de vache, 3,314,357 pieds carrés en comparaison de 3,614,103; et le cuir à gant et à vêtement, 418,155 pieds carrés, contre 242,909. La production de cuir à tige de veau et vachette s'élève à \$25,236 pieds carrés, contre 1,543,691.

L'indice des produits agricoles encore à la hausse dans le Québec

OTTAWA, 13 — (DNC) — Pour le troisième mois consécutif, les prix des denrées agricoles affichent une baisse dans tout le pays, mais dans le Québec et dans quatre autres provinces l'indice subit encore une légère augmentation.

En novembre, annonce le bureau de la statistique, le nombre-indice des prix des produits agricoles décline de deux points comparativement au mois antérieur, s'établissant à 250.1, après avoir touché 252.1 en octobre et un sommet de 256 en août. Cette baisse provient surtout d'un fléchissement des céréales et de certains produits animaux.

L'indice courant est inférieur à celui du mois d'octobre, mais dépasse encore de beaucoup le chiffre de 2121 atteint en novembre 1947.

Dans quatre provinces, il est

plus bas qu'en octobre; dans les cinq autres, il est plus élevé. C'est en Alberta que l'indice descend le plus, soit de 249.9 à 243.0; en Ontario, il passe de 274.2 à 271.2; en Saskatchewan, de 223.8 à 222.6; et en Nouvelle-Ecosse, de 207.3 à 206.4.

Dans les autres provinces, l'indice monte dans les proportions suivantes: Ile du Prince-Edouard, de 195.7 à 196.8; Nouveau-Brunswick, de 221.8 à 223.3; Québec, de 272.8 à 274.0; Manitoba, de 246.8 à 248.8; et Colombie-Britannique, de 250.4 à 253.4.

Les conditions de paix des communistes chinois

PEIPING, 13 — (PA) — D'après un informateur, qui prétend tenir ses renseignements de bonne source, voici ce que les communistes chinois exigent en échange de leur consentement à entamer des pourparlers de paix :

- 1.— La démission de Tchiang Kai-Shek et du vice-président Li Tsung-Jen.
- 2.— L'abolition de la constitution chinoise.
- 3.— Une cessation immédiate des hostilités de part et d'autre, chacune des deux armées conservant ses positions actuelles.
- 4.— Le châtimement des criminels de guerre. Le nom de Tchiang figure sur la liste des communistes.
- 5.— L'établissement d'un gouvernement de coalition composé de cinq communistes, de trois représentants du Kuomintang et de quatre autres membres choisis dans les rangs des partis minoritaires de la Chine.

LEQUEL?

Les communistes, cependant, n'ont pas spécifié de quel Kuomintang il s'agissait, du parti de Tchiang ou du groupe de dissidents dirigé par le maréchal Li Chi-Sen.

Le même informateur a aussi prédit que Tchiang va bientôt présenter sa démission et quitter la Chine pour Formose.

Entre-temps, la bataille se poursuit à Peiping et à Tien-Tsin. Aux quartiers-généraux du général Fu Tso-Yi, le commandant des forces nationalistes à Peiping, on a admis, hier, que 600 communistes ont attaqué la porte Teh-shengmen et qu'ils ont pu s'approcher à une distance d'environ 300 pieds avant d'être mis en déroute. Les assaillants auraient perdu 200 hommes au cours de l'engagement.

* * *

WASHINGTON, 13 (P.A.) — Les Etats-Unis consuleraient l'Angleterre et la France présentement sur une demande faite par le gouvernement nationaliste chinois que des puissances étrangères entament des pourparlers de médiation avec les combattants rouges de la Chine. La demande aurait été faite par le général Tchiang Kai-Shek dans une lettre adressée au gouvernement américain.

Une réponse sera expédiée à Nankin dans quelques jours mais on doute dans les cercles diplomatiques américains que Washington ne prenne quelques mesures sans l'approbation concrète de Londres et de Paris. Les diplomates croient également que l'avis de Moscou serait recherché dans la question orientale.

Contrôle des prix en France

PARIS, 13. (B.U.P.) — La France tentera, une fois de plus, d'enrayer l'inflation en contrôlant les prix des articles manufacturés, en dépit des échecs essayés dans ce domaine par les gouvernements précédents. Le cabinet français a décidé, en effet, de geler les prix des produits manufacturés au niveau qu'ils atteignaient le 21 décembre. Toutefois, le décret ne plafonne pas les prix des produits agricoles, ni celui des produits des pêcheries.

Production de fer et d'acier en novembre

En novembre, la production de lingots d'acier et de moulages tombe au-dessous du niveau du mois précédent, mais elle reste au-dessus du niveau de novembre 1947, annonce le Bureau fédéral de la Statistique. Les ferro-alliages enregistrent une tendance semblable, tandis que la fonte en gueusse décline dans les deux comparaisons.

La production de lingots d'acier et de moulages s'élève à 277,978 tonnes en novembre, contre 281,566 en octobre et 255,372 en novembre 1947; la production des 11 premiers mois de l'année est de 2,921,231 tonnes, contre 2,695,397 durant la même période de 1947.

En novembre, la production de fonte en gueuses s'élève à 166,771 tonnes, en comparaison de 186,424 en octobre et 174,147 en novembre 1947. La production des 11 premiers mois de 1948 est de 1,946,676 tonnes, contre 1,804,296 en 1947.

La production de ferro-alliages s'élève à 17,594 tonnes, en comparaison de 19,489 le mois précédent et 11,551 le mois correspondant l'an dernier. La production cumulative est de 161,693 tonnes, contre 134,944.

+ DÉCÈS +

CHAUSSE—A Montréal, le 11 janvier 1949, à l'âge de 61 ans, est décédé le Dr Jos-N. Chausse, époux d'Yvonne Lamontagne. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1335 Blvd St-Joseph Est, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONGRÈS DES ÉLECTRICIENS

QUEBEC, 13. (D.N.C.) — M. Geo. W. Lawrence, président de l'Association canadienne des manufacturiers d'accessoires électriques, sera l'un des principaux conférenciers à la prochaine Conférence annuelle de la "Canadian Electrical Association", qui groupe tous les électriciens industriels; cette conférence aura lieu au Château Frontenac les 17, 18 et 19 janvier.

M. W. E. Ross, président-adjoint de la "Canadian General Electric", et M. A. L. Hough, surintendant de la division des projets de sous-stations à la Shawinigan, présenteront aussi des travaux à ce congrès d'étude. Environ 20 réunions d'étude et d'organisation sont prévues; plusieurs porteront sur l'électrification rurale, et généralement sur la distribution de l'énergie électrique.

UNE ÉPIDÉMIE D'INFLUENZA

LONDRES, 13 — (P.A.) — Les autorités médicales déclarent qu'une épidémie d'influenza, d'une forme non-identifiée mais peu grave, menace cinq pays d'Europe. Le Dr Christopher-H. Andrews, de l'Institut National de recherches médicales de la Grande-Bretagne, a dit que cette épidémie avait commencé en Italie et s'était répandue en France, en Autriche, en Hollande et en Tchécoslovaquie.

De Paris, on rapporte que cette maladie, qui n'a aucune ressemblance avec la grippe espagnole de 1918, entraîne la mort de deux malades sur mille. La France est le pays le plus sérieusement affecté.

L'Organisation mondiale de la santé, à Genève, division épidémiologique, affirme que la situation n'est pas alarmante.

Revendications de 2,000 Indiens

QUEBEC, 13 — Plus de deux mille Indiens de l'Amérique du Nord avaient adhéré au nouveau gouvernement indien que tentait d'établir Jules Sioui, de Loretteville, a-t-il été révélé au procès que subit ce dernier aux Assises de Québec sous l'accusation de conspiration séditeuse parmi les siens. On compte au Canada 120,000 Indiens alors qu'il y en a environ 1,400,000 aux E.-Unis.

Sioui, chef de ce mouvement nationaliste, réclame entre autres comme privilèges, de pouvoir pêcher et chasser sans permis, de ne pas être obligé de payer la taxe de vente et la taxe fédérale, et enfin le droit de refuser de participer à toute guerre à laquelle prendraient part le Canada, l'Angleterre et les Etats-Unis. Il affirme que les Indiens du Canada obtinrent ces droits par un traité solennel conclu lors du règne de la reine Victoria, mais qu'ils ne furent jamais respectés. Deux mille cartes de membres, au prix de \$1.75 chacune, furent ainsi vendues de tribu en tribu. On fonda même une banque indienne dont le chef était M. Bernard Commanda, de la tribu des Iroquois, de Sturgeon Falls, Ontario. M. Sioui en était le secrétaire.

M. John Chabot, chef élu de la tribu des Angonquins, de Maniwaki, interrogé comme témoin, ne répondit qu'à quelques questions. On apprend cependant que six cents sujets dans sa tribu ont adhéré au nouveau gouvernement des Indiens de l'Amérique du Nord, mais que M. Chabot les avertit que leur carte de membre ne vaudrait rien tant que le dit gouvernement ne serait pas reconnu. M. Paddy Commanda, de la même tribu de Maniwaki, déclara de son côté que plusieurs des siens adhérèrent au mouvement parce qu'ils craignaient en refusant, de se voir plus tard expulsés de la réserve. Ce fut à Ottawa, en 1945, lors d'un congrès tenu par les Indiens du pays, que M. Sioui fut élu chef du mouvement. A Pointe-Bleue, autre réserve indienne, M. Gabriel Kirkness vendit une centaine de cartes de membres.

Le témoin ajoute que Sioui se rendit à cet endroit pour affirmer aux siens qu'ils avaient le droit de chasser comme bon leur plairait, ceci d'après le traité conclu avec la grande reine Victoria, mais qui, depuis sa mort, n'est plus respecté.

APPEL AU ROI

En mars 1948, une délégation indienne se rendit à Ottawa pour y rencontrer les représentants du

gouvernement fédéral, mais ils en furent quittes pour leur peine. On résolut alors d'envoyer un délégué en Angleterre y rencontrer Sa Majesté le roi, mais le projet ne fut pas exécuté. Sioui se défend seul et on s'attend à ce que ce procès dure encore plusieurs jours.

Officiers de l'E.C.H.A.

CORNWALL, 13. — A la réunion annuelle de l'Eastern Counties Hotel Association, tenue à Hawkesbury hier, M. F. Lefebvre a été élu président. Les autres fonctionnaires qui ont été élus sont: MM. Ovilla Montpetit, de Hawkesbury, premier vice-président; E.-J. Lalonde de Hawkesbury, second vice-président; Pat Saint-Denis, de Vankleek Hill, trésorier; Maurice Bergeron, de Cornwall, secrétaire. Les directeurs élus sont: MM. T. D. Whiteside, de Moulinette; M. A. Leigh, de Morrisburg; et L. Léger, de Lancaster. M. Nick Kaneb, de Cornwall, a été réélu directeur de l'Association Hôtelière de l'Ontario.

Feu M. C. Foster

M. Charles Foster, homme d'affaires de Verdun, est décédé hier à l'hôpital Général de Montréal, après une longue maladie. Il avait 46 ans et habitait le numéro 740, de l'avenue Woodland.

Natif de Portsmouth, Angleterre, M. Foster vint au Canada, en 1928, et s'engagea aussitôt dans l'industrie de la pulpe. Il a épousé Mlle Marie-Irène Forget, de Montréal. Plus tard, M. Foster entra au service de la Canadian Car and Foundry, département de l'aviation. Après la dernière guerre, il devint le co-fondateur de l'agence d'immeubles, Foster et Champagne, dans la ville de Verdun.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil son père, Edward Foster, de 407 avenue Woodland; un frère, Edward, demeure en Angleterre; et une sœur, Mme Doris Gillespie, d'Ecosse.

Les funérailles auront lieu demain après-midi dans l'église protestante Saint John the Divine. La dépouille mortelle est exposée chez J. F. Wilson, 5531, avenue Verdun. L'inhumation se fera au Montreal Memorial Park.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 267349. Star Truck Taxi Ass. Ltd., demandeur, vs Dame Jeanne Breaud, Georges-Lucien Labelle, Léo Labelle et Guy P. Labelle (Labelle & Fils), défendeurs. Le 22ème jour de janvier 1949 à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 100 rue Duke en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en pupitre, filières, dactylographe, chaises, etc.

Conditions: Argent comptant. M. T. ROBILLARD, H.C.S. Montréal 12 janv. 1949. Ha. 1353.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 1 centime par mot minimum 15 mots. Semi-display: sur semaine 3e la ligne; le dimanche 18 c la ligne, et samedi; et dimanche 25 la ligne. Les avis de naissance, décès, mariage funéraires messe de requiem services anniversaires cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme, sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

A VENDRE

HARMONIUM "SEYBOLDY" Pat. Reed Pipe Davis, (13 jeux). Cet instrument est activé par une soufflerie électrique et est en très bonne condition. Asile Ste-Barbe, 1730 rue Fullum, TEL: CH 2144.

EDUCATION

ANGLAIS par correspondance circulaire, dictionnaire gratuit. Académie Rhéaume, 2931, St-Denis, L.A. 5318.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies de coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 813 Sherbrooke est près Saint-Hubert, P.R. 5252.

AGENTS DEMANDES

HOMME demandé pour commerce Rawleigh. Réel avantage. Nous vous aidons pour commencer. Ecrivez Rawleigh Dept. ME-A-964-O, Montréal, Qué.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 3010. Teller Motor Sales, demandeur vs Bley Embroidery Inc., défendeur. Le 20ème jour de janvier 1949, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 496, ouest, rue LaSalle, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en dactylographe, filière, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis BERTSMAN, H.C.S. Montréal, 10 janvier 1949, L.A. 6997.

Avis de demande de divorce

AVIS est par les présentes donné que Dame MARIE MARTHE PROVOST, de la cité de Montréal, district de Montréal, dans la Province de Québec, Canada, ménagère, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à sa session immédiatement suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux JOSEPH PAUL EMILE BERNARD ROY, commis, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère et désertion.

DATE A MONTREAL, ce 22ème jour de novembre 1948.

GUY ROUSSEAU, avocat, Procureur de la requérante, 60 Ouest, rue St-Jacques, Suite 203, MONTREAL.

4 Générations de femmes faibles

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ	MANQUE D'APPÉTIT,	SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE
NERVOSITÉ,	TROUBLES FÉMININS,	
FAIBLESSE,		
PALEUR,		

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES **PILULES ROUGES**

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIÉ CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 76

Feuilleton de la "Patrie"

LES DEUX MARQUISES

Reproduction autorisée par la Société d'Aigremont des Gens de Lettres.

82 (suite)

— Paris?
— Non, à Londres.
— Ah!

Elle parut réfléchir, et, par discrétion sans doute, n'insista pas.

— Et Mme Dours, comment va-t-elle? demanda enfin Julia, au bout d'un assez long temps de silence; savez-vous ce que M. Chérac a dit de son état; ce soir, j'étais auprès de M. Hauteceur, très souffrant, et il m'a été impossible de voir le docteur avant son départ.

— Chérac, malheureusement, répondit M. Roberts, est de notre avis, de l'avis de M. Saur; l'imagination surexcitée de Mlle de Hauteceur lui fait seule croire à l'existence de Mme Dours. Mais, plus le temps s'écoule, plus les symptômes s'accroissent; la mort est bien réelle, et non apparente; les révérités, les plus énergiques

ont été impuissants.

Julia cacha sa tête dans ses mains.

— Pauvre Renée! fit-elle en sanglotant, pauvre Renée!...

Puis, semblant se ressaisir:

— Au milieu de ma douleur, messieurs, continua-t-elle, je ne dois pas oublier mes autres devoirs: l'état d'anxiété dans lequel nous sommes tous actuellement, joint au coup qui a frappé mon mari, l'ont mis à deux doigts de la mort; si cette situation se prolonge, M. de Hauteceur succombera avant peu.

— Se prolonger! interrogea M. Roberts, comment?

— Je vais m'expliquer. D'après les affirmations de Germaine, j'ai espéré un instant que Renée pourrait nous être rendue. Je n'ai alors reculé devant rien, ni devant l'impression terrible qu'aurait faite à M. de Hauteceur la ren-

trée de sa fille chez lui dans de semblables conditions, ni devant l'idée de la recueillir chez moi et d'encourir sa haine et ses injures si elle reprenait connaissance. Je l'ai veillée avec Germaine, je lui ai prodigué mes soins. Cette nuit encore, je ne la quitterai pas; s'il lui faut ma vie, je la lui donnerai pour la faire revivre.

"Mais l'idée de savoir sa fille ici, et de n'être pas sûr si elle est vraiment morte ou vivante, tue mon mari.

"A son âge, de telles émotions prolongées, de semblables angoisses sont fatales.

"Il a déjà eu hier plusieurs évanouissements; M. Saur affirme que son état est des plus graves, et qu'il faut tout de suite y parer.

"Aussi, si cette nuit se passe sans amener de changement dans la situation de Mme Dours, je vous supplie, messieurs, de prendre une décision dans la journée de demain.

— Je suis complètement de cet avis, affirma M. Chesneau.

— D'autant plus, affirma le chef de la Sûreté, que Mlle de Hauteceur elle-même me paraît dans un état d'exaltation qui pourrait se terminer d'une manière plus déplorable encore.

— Alors, messieurs, vous m'approuvez? insista Julia. Demain matin, mon intention était de rassembler les célébrités médicales les plus en renom de Paris, et, après leur avis, nous verrons ce qu'il y aura à faire, mais cela sur-le-champ.

— Oui. Je prierai, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, M. Buisson, notre médecin délégué dans ce

genre d'affaires, de se joindre à eux; si ces messieurs déclarent que Mme Dours est vivante, vous quitterez Paris sur-le-champ avec M. de Hauteceur, vous n'irez pas trop loin, à Ligneray, par exemple, de façon à demeurer à la disposition de la justice; si leur conclusion est qu'il n'y a plus d'espoir, séance tenante, nous ferons transporter le corps à la Morgue.

— A la Morgue! répéta-t-elle, pendant que ses dents claquaient; pourquoi?

— Hélas! chère madame, la loi est formelle; elle veut que toute personne morte de mort violente, avec crime présumé, soit soumise à l'autopsie.

"Cette clause nous est bien souvent d'un précieux secours; dans cette circonstance, elle peut nous aider d'une manière toute spéciale. D'après l'état de la digestion, M. Buisson verra tout de suite à quelle heure précise le crime a été commis.

— Ah! mon Dieu! balbutia la marquise en joignant les mains; voir encore déchirer le corps de la malheureuse enfant!

— Il le faut madame.

— Eh bien! soit; je vais m'incliner devant la loi, quelque terrible, quelque cruelles que soient ces formalités; mais à la Morgue!... porter sur les dalles de la Morgue le corps de la fille du marquis de Hauteceur! Oh! monsieur le commissaire, monsieur le juge, vous n'avez pas pensé!... C'est pour le coup, que mon mari mourrait de honte et de douleur!... et M. Albareilles!... vous rendez-vous compte de son désespoir et de celui de Germaine?... Non, ce n'est pas

possible.

M. Buisson acceptera bien de se transporter ici, puisqu'il viendra pour la consultation; mais je ne trouve pas convenable, madame la marquise, de pratiquer une autopsie presque sous les yeux d'un vieillard comme M. Albareilles, d'une jeune fille comme Mlle de Hauteceur...

— En temps ordinaire, oui, monsieur; mais, dans ce moment, nous n'avons pas le choix. Et quant à moi, j'aimerais mieux, quoique à cette seule idée mes cheveux se dressent sur ma tête, assister à cette horrible chose, que de penser que ma belle-fille, cette fière et pure Renée, va être étendue là-bas, où vont s'échouer tant de misérables, de filles perdues, de voleurs, d'assassins...

D'horreur, elle frissonna de la tête aux talons.

— Mais, que ferons-nous de Mlle Germaine pendant ce temps, Dieu du Ciel! s'exclama M. Chesneau, aussi impressionné que la marquise, cela se voyait.

— Nous lui dirons que, pendant la consultation, il n'est pas convenable qu'elle demeure auprès de sa soeur; elle consentira à aller avec son oncle dans le petit salon, qui n'est séparé de la chambre que par une porte.

— Oui, vous avez raison, madame; les choses se passeront ainsi tout naturellement; elle ne se doutera pas que la triste formalité a lieu; mais, en revanche, après elle sera bien convaincue de la mort de sa soeur.

Les deux magistrats s'étaient levés.

(A SUIVRE)

RIONS UN PEU



—M. Lato, un autre client satisfait veut vous voir.

TRAVERS AMUSANTS



Joo aime fumer les cigarettes que seule, les experts en tabac aiment fumer.

Je regrette, Joo, mais je n'ai plus de Marquises. Je peux vous donner cependant un paquet de Comtesses.

Je ne fumerai jamais ces clous de cerucelle. Je préfère fumer des Marquises.

DEBIT DE TABAC



En d'autres occasions, il fumera toutes sortes de cigarettes.

Des cigarettes? Oui, je peux t'en donner une, mais ce sont des Comtesses.

Bah! cela m'est égal. Après tout toutes les cigarettes sont bonnes.

STEVE CANYON

Il comprendra peut-être...

Explication



Voici celui qui a marché devant votre avion, M. Canyon.

Raymond! Tu étais censé être reparti pour l'Amérique!

Je sais...



Mlle Fanny vient de quitter l'aéroport pour New-York, mais avant de monter dans l'avion, elle m'a embrassé. C'est ce qui m'a étourdi un peu...



Je ne sais que dire, monsieur Canyon. Si quelque chose de semblable vous est déjà arrivé, vous ne comprendrez peut-être.

TARZAN

Elle ne les reconnaît pas

Néophyte



Conduite par Lunga et gardée par les lanciers de la reine, Berthe Janon entre dans la salle du trône. Elle ne reconnaît pas son oncle et ses amis.



Berthe! s'écria Janon. Ne me reconnais-tu pas?



Si c'est la dernière chose que j'accomplis sur la terre, Merala! lance Janon avec colère, tu payeras cher ce que tu as fait de ma nièce.

PHILOMÈNE

Cela fait leur affaire

Obscurité



Ce fut amusant de jouer dans la cour à charbon.

En effet.



N'oublie pas que tu viens souper chez moi ce soir.

Oui?



Oh! Nous mangerons à la leur des bowgies. Nous n'aurons pas à nous laver.

ARMAND ET LES PIRATES

Les travaux continuent

Accident



JEANNINE ET PATAUD

Protection payable d'avance

Déjeuner



LE FANTÔME

Elle ne semble pas contente

Diane!



ROBERT L'INTÉPIDÉ

Vigne Gary

Visiteur



JOS BRAS-DE-FER

Un voyage de plaisir...

Ouf!



chez **DUPUIS**

OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 TOUS LES JOURS
SAMEDI COMPRIS

La Grande vente

de FOURRURE *bat son plein*

Venez profiter des rabais de JANVIER qui vous feront épargner sur l'achat d'un manteau de fourrure devenu indispensable.

Côtés mouton de Perse

Nouveaux modèles confectionnés d'après les dernières données de la mode automne-hiver 1948-49. Dos à profonds godets, large collet, manches nouvelles, etc. La fourrure est belle et durable et convient à toutes les élégantes... à la femme d'affaires comme à la jeune fille. Dans le groupe — tailles: 12 à 40.

Prix ord. 219.00

PRIX SPÉCIAL de JANVIER

199.00

Prix ord. 179.00

PRIX SPÉCIAL de JANVIER

149.00

39.80 ou 29.80 comptant, solde plus un léger supplément par versements mensuels égaux

249.00



DUPUIS — Salon de la fourrure
deuxième (De Montigny)

SEAL FRANÇAIS

[lapin teint]

Nous avons une grande variété de nouveaux modèles dans cette belle qualité de fourrure que vous porterez pour vos sorties, le soir comme le jour. Dans le groupe, manteaux unis... aussi manteaux garnis de mouton de Perse ou de rat musqué teint brun.

Manteaux SEAL FRANÇAIS

(lapin teint) avec garniture de mouton gris ou de rat musqué teint brun.

Prix ord. 255.00

PRIX SPÉCIAL de JANVIER

229.00

45.80 comptant, solde plus un léger supplément par versements mensuels égaux.

Manteaux SEAL FRANÇAIS

(lapin teint)

Tout unis ou ornés d'une belle fourrure.

Prix ord. 285.00 - 325.00

PRIX SPÉCIAL de JANVIER

249.00

49.80 comptant, solde plus un léger supplément par versements mensuels égaux.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL, v. p. et gér. gen.